

## **MALI : EVITER L'ESCALADE**

Rapport Afrique N°189 – 18 juillet 2012

## TABLE DES MATIERES

<b>SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>i</b>
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>II. LES DETOURS OPAQUES DE LA POLITIQUE NORDISTE D'ATT.....</b>	<b>2</b>
A. REBELLIONS TOUAREG, PACTE NATIONAL ET ACCORDS D'ALGER .....	2
B. IMPLANTATION DURABLE D'AQMI AU NORD-MALI .....	5
C. LE DERNIER AVATAR DE LA POLITIQUE SECURITAIRE D'ATT : LE PROGRAMME SPECIAL POUR LA PAIX, LA SECURITE ET LE DEVELOPPEMENT AU NORD-MALI .....	6
D. DU MNA AU MNLA : LA GESTATION D'UNE REBELLION.....	7
<b>III. MAINTENANT OU JAMAIS ? LA RESURGENCE DE LA REBELLION.....</b>	<b>9</b>
A. LE FACTEUR LIBYEN : KADHAFI ET LE NORD-MALI.....	9
B. LA MONTEE EN PUISSANCE DU MNLA .....	11
C. IYAD AG GHALI, SES AMBITIONS PERSONNELLES CONTRARIEES ET L'AGENDA ISLAMISTE .....	12
<b>IV. UNE DYNAMIQUE REBELLE ECLATEE ET VOLATILE.....</b>	<b>14</b>
A. LA CAMPAGNE MILITAIRE FULGURANTE DES GROUPES ARMES DU NORD.....	14
B. LES EVENEMENTS D'AGUEHOC ET LES AUTRES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DANS LE NORD 15	
C. L'EVICION GRADUELLE DU MNLA PAR ANÇAR EDDINE ET LES AVATARS D'AQMI.....	17
<b>V. LE COUP D'ETAT, EFFET COLLATERAL DE LA REBELLION NORDISTE OU CONSEQUENCE D'UNE LONGUE DELIQUESCENCE DE L'ETAT ? .....</b>	<b>19</b>
A. LA FIN BRUTALE D'UNE TRAJECTOIRE DEMOCRATIQUE DE VINGT ANS .....	19
1. Un malaise au sein des forces armées antérieur à la rébellion au Nord.....	20
2. Une trajectoire politique typique de l'Afrique de l'Ouest .....	20
3. Faiblesse et corruption de l'Etat par temps de mondialisation.....	21
B. APRES LE COUP D'ETAT : CONFUSION ET DESORDRE AU SUD.....	22
1. Une classe politique malienne polarisée .....	23
2. Actions de la Cedeao, réactions de la junte .....	23
3. Controverses autour de la médiation de la Cedeao .....	25
<b>VI. QUEL AVENIR POUR LE MALI ? .....</b>	<b>28</b>
A. ALLIANCES, RUPTURES ET RECOMPOSITIONS POLITIQUES ET MILITAIRES AU NORD-MALI .....	28
B. LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE EN ORDRE DISPERSE .....	30
C. ARRETER LA DERIVE DE L'ETAT MALIEN ET ECHAPPER A UNE DESTABILISATION REGIONALE .....	32
1. Remettre sur pied l'Etat malien .....	32
2. Au Nord : ne pas sacrifier l'approche politique tout en reconstruisant la capacité de recourir à la force .....	33
3. Harmoniser l'action internationale et ne pas faire plus de mal que de bien.....	34
<b>VII. CONCLUSION .....</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXES</b>	
A. CARTE DU MALI .....	37
B. CARTE DU MALI ET DE LA REGION .....	38
C. LISTE DES ACRONYMES .....	39
D. ACCORD-CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ENGAGEMENT SOLENNEL DU 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2012.....	41
E. CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS POLITIQUES MARQUANTS AU MALI DEPUIS L'INDEPENDANCE .....	44
F. A PROPOS DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP .....	47
G. RAPPORTS ET BRIEFINGS DE CRISIS GROUP SUR L'AFRIQUE .....	48
H. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP .....	50

## MALI : EVITER L'ESCALADE

### SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

En un peu plus de deux mois, le régime politique malien a été anéanti. Alors que le 17 janvier 2012, une rébellion armée chassait les forces maliennes de la partie septentrionale du pays, le 22 mars, un coup d'Etat déposait le président Amadou Toumani Touré (ATT). Ces deux épisodes ont poussé le Mali dans une crise sans précédent qui menace les équilibres politiques et la sécurité dans la région. Une intervention armée extérieure comporte néanmoins des risques considérables. La communauté internationale doit privilégier le dialogue pour préserver les chances d'une sortie de crise politique. La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) doit rééquilibrer ses efforts de médiation pour ne pas aggraver les fractures déjà profondes de la société malienne. Renforcer la crédibilité des institutions de transition pour remettre l'Etat et ses forces de sécurité sur pied est la première des priorités. Enfin, des mesures sécuritaires concertées au niveau régional doivent être prises pour que le Nord-Mali ne devienne pas, sous l'effet d'actions de groupes originellement étrangers, un nouveau front de la guerre contre le terrorisme.

A Bamako, la capitale, le cadre de transition élaboré par la Cedeao en accord avec la junte composée d'officiers subalternes dirigés par le capitaine Amadou Haya Sanogo n'a pas permis de reconstituer un ordre politique incontesté. La junte s'est constituée une base sociale en capitalisant sur la colère d'une frange importante de la population envers le régime d'ATT auquel elle associe le président intérimaire Dioncounda Traoré, qui présidait jusque-là l'Assemblée nationale. Ce dernier a fait l'objet d'une agression physique, qui aurait pu lui être fatale, par les partisans des putschistes dans l'enceinte même du Palais présidentiel le 21 mai 2012. Evacué en France pour des soins, il n'était toujours pas rentré à Bamako mi-juillet. La déstructuration de l'appareil militaire et la faiblesse des autorités civiles de transition incarnées par le gouvernement du Premier ministre Cheick Modibo Diarra, en passe d'être recomposé, ne permettent pas d'envisager à court terme une restauration par les forces maliennes de l'intégrité territoriale qui ne soit pas porteuse de risques de graves dérapages et d'enlèvement.

Au Nord, le groupe nationaliste touareg qui a lancé la rébellion, le Mouvement national de libération de l'Azawad

(MNLA), s'est fait déborder par un groupe armé islamiste, Ançar Eddine, dirigé par Iyad Ag Ghali, un chef touareg initialement marginalisé lors des discussions ayant conduit à la constitution du MNLA. En s'imposant au Nord, Ançar Eddine a tissé un modus vivendi, sinon un pacte, avec une variété d'acteurs armés préexistants : des milices arabes et touareg soutenues ces dernières années par le régime de Bamako et, surtout, avec le groupe al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI), auteur de multiples rapt et assassinats d'Occidentaux au Mali, au Niger et en Mauritanie, d'attaques contre les armées de la région et impliqué dans les trafics criminels transfrontaliers. Le Nord-Mali pourrait bien devenir un vaste espace d'accueil de combattants jihadistes de toutes origines.

Considéré pendant vingt ans comme un des modèles de progrès démocratique en Afrique subsaharienne, le Mali est aujourd'hui menacé de déliquescence. La perspective d'une sortie de crise rapide s'éloigne à mesure que se consolide un régime islamiste dur au Nord et que se perpétue un sentiment de vide politique, institutionnel et sécuritaire à Bamako. Si la Cedeao a, dans un premier temps, donné les bons signaux, la crédibilité de son action diplomatique a ensuite été sérieusement affectée par une médiation peu transparente conduite par le Burkina Faso, objet de vives critiques dans la capitale malienne et au-delà. Dans ce contexte favorable à la prédominance des intérêts sécuritaires et politiques particuliers des Etats étrangers, voisins ou non, sur ceux de la population malienne, l'influence des partisans d'une intervention armée extérieure est croissante.

Il convient de ne pas céder aux appels belliqueux et de poursuivre les initiatives de règlement politique du conflit déjà entamées, sans pour autant négliger les questions sécuritaires. Les pays de la Cedeao qui se disent prêts à envoyer des troupes paraissent mal appréhender les complexes réalités sociales du Nord-Mali, et sous-estimer les risques élevés de règlements de comptes intercommunautaires qui résulteraient d'une intervention militaire extérieure. Une telle intervention armée ferait du Mali un nouveau front de la « guerre contre la terreur » aux dépens des revendications politiques exprimées depuis des décennies au Nord, et au risque de rendre illusoire toute possibilité de nouvelle cohabitation pacifique des différentes com-

munautés de ces régions. Enfin, elle exposerait une Afrique de l'Ouest qui n'y est pas préparée à des repréailles par le biais d'action terroristes : les liens logistiques d'AQMI avec le Sud libyen et le Nord-Nigeria (qui passent tous deux par le Niger) rendent tout à fait réalisables des opérations terroristes loin de ses bases maliennes.

La cascade des évènements au Mali est la conséquence conjointe de la fragilité des équilibres politiques échafaudés ces dernières années en dépit des rituels électoraux, des espoirs déçus de développement économique et social au Nord comme au Sud, du laxisme dans la gestion de l'Etat, et du choc externe sans précédent qu'a constitué la crise libyenne. Les relations du centre du pouvoir bamakois avec sa périphérie sous le régime d'ATT reposaient moins sur le renforcement institutionnel démocratique que sur un maillage lâche de relations personnelles, clientélistes, voire mafieuses, avec des élites régionales aux loyautés réversibles. Cette forme de gouvernement du Nord à faible coût pouvait absorber des actions d'opposition, y compris armées, d'ambition et de capacités militaires réduites. Elle s'est désintégrée face à une initiative rebelle que la crise libyenne a métamorphosée en quelques mois en un groupe armé puissamment équipé, et face à l'opportunisme de groupes islamistes qui ont accumulé ces dernières années une grande quantité d'armes grâce à l'argent des trafics transsahariens et à celui du commerce des otages occidentaux, tous fort lucratifs.

La bataille pour le pouvoir à Bamako, pendant une période de transition dont il est impossible de prévoir le terme, et le chevauchement confus des groupes armés au Nord rendent les perspectives très incertaines. L'issue de la crise dépend, d'une part, des modalités de reconquête de l'intégrité territoriale par l'Etat malien et, d'autre part, de la consolidation ou non au Nord de la position de force des mouvements jihadistes. Ces évolutions sont conditionnées, à des degrés divers, par les décisions des pays voisins (Algérie, Niger, Mauritanie et Burkina Faso), des organisations régionales (Cedeao, Union africaine) et des acteurs occidentaux ou multilatéraux (France, Etats-Unis, ONU, Union européenne). Remettre sur pied les bases politiques, institutionnelles et sécuritaires de l'Etat malien est une urgence et une condition nécessaire pour envisager un retour du Nord dans le giron de la République. Il est aussi essentiel d'accroître l'assistance humanitaire, dans une région sahélo-saharienne qui était déjà menacée de crise alimentaire, et d'empêcher, par une reprise rapide de l'aide extérieure, un effondrement de l'économie.

## RECOMMANDATIONS

*Pour assurer la sécurité et renforcer la légitimité des institutions de la transition et de l'Etat*

### **Au président intérimaire et à l'actuel Premier ministre :**

1. Travailler à la mise en place rapide d'un véritable gouvernement d'union nationale, à l'issue de consultations larges avec les principaux partis politiques et les organisations de la société civile, afin de consolider la légitimité des autorités de transition.
2. S'assurer de la mise en place effective de la Force spéciale composée de gendarmes et de policiers dédiée à la protection des responsables des institutions de transition, et faire appel, en cas de besoin, à une force extérieure armée de taille limitée qui agirait en soutien du dispositif malien.
3. Garantir la poursuite de l'enquête judiciaire sur l'agression physique du 21 mai 2012 contre le président intérimaire, et en cas d'absence de progrès rapide, solliciter une assistance internationale pour aider à identifier et à punir les responsables directs et indirects de cette agression.

### **Aux forces de défense et de sécurité maliennes :**

4. Garantir la sécurité et le libre exercice de leurs fonctions au président, au Premier ministre, aux membres du gouvernement et de l'Assemblée nationale et aux responsables des autres institutions d'Etat.
5. Mettre un terme aux arrestations et aux détentions arbitraires de personnalités civiles ou militaires ainsi qu'aux règlements de compte dans l'armée.
6. Travailler, sous l'autorité du gouvernement et de la hiérarchie officielle des différents corps, à la restauration de la discipline et à la restructuration des forces armées.

### **Aux membres de l'ex-junte et aux animateurs des organisations de la société civile qui les soutiennent :**

7. Mettre un terme à la manipulation de l'opinion publique par des discours porteurs de divisions qui exposent les représentants des institutions de la transition et de l'ensemble de la classe politique en général à la violence.

### **Aux partenaires bilatéraux et multilatéraux du Mali :**

8. Contribuer à la refondation républicaine des forces armées maliennes et apporter le soutien nécessaire à

la mise en place d'une force de protection des institutions de transition.

9. Contribuer à la préservation de l'économie malienne par une reprise rapide de l'aide extérieure dès la formation d'un gouvernement d'union nationale ; et répondre favorablement aux demandes d'aide humanitaire d'urgence aux populations civiles durement affectées par la crise, y compris les déplacés à l'intérieur du Mali et les réfugiés dans les pays voisins.

*Pour favoriser un mode de règlement politique du conflit avec les acteurs du Nord et neutraliser les menaces terroristes*

#### **Au gouvernement malien :**

10. Ne pas céder à la tentation d'une reconquête militaire des régions du Nord avant d'avoir créé les conditions d'une négociation avec les acteurs armés non terroristes et les représentants des communautés du Nord, y compris ceux que le conflit a repoussés hors des frontières maliennes.
11. Rechercher le soutien effectif des pays voisins, en particulier celui de l'Algérie, pour sa stratégie visant à restaurer la souveraineté de l'Etat sur les régions du Nord et à neutraliser les groupes armés de type terroriste qui menacent la sécurité collective de la région.

#### **Aux dirigeants d'Ançar Eddine et du Mouvement national de libération de l'Azawad :**

12. Formuler publiquement des priorités claires et s'engager à :
  - a) respecter les droits humains et les principes d'une gouvernance démocratique et pluraliste, notamment au plan religieux, dans les zones sous leur contrôle ;
  - b) garantir un accès égalitaire des populations à la sécurité physique et aux services publics de base et faciliter l'accès des organisations humanitaires aux populations ;
  - c) collaborer à l'établissement des faits à propos des exactions d'Aguelhoc ainsi que toutes celles qui ont été perpétrées à l'occasion de la conquête militaire du Nord ;
  - d) lutter contre les trafics criminels qui prospèrent sur le territoire qu'ils contrôlent ;
  - e) entreprendre dès maintenant la lutte contre AQMI et ses avatars armés ; et
  - f) explorer avec le gouvernement du Mali les voies de rapprochement pour éviter à la fois une partition durable du pays et une guerre fratricide.

#### **Aux gouvernements de l'Algérie, du Mali, du Niger et de Mauritanie :**

13. Réactiver la coopération régionale dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière et élargir le cadre de cette collaboration au Nigéria et aux pays de l'Union du Maghreb arabe, notamment la Libye, le Maroc et la Tunisie.

#### **Au gouvernement algérien :**

14. Mettre fin à l'ambiguïté sur leur perception de la gravité de la menace collective régionale que constitue la présence de groupes armés irréguliers dans le Nord-Mali, et donner un signal clair de soutien à la restauration de la souveraineté du Mali sur l'intégralité de son territoire.

#### **A la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, à l'Union africaine et aux Nations unies :**

15. Poursuivre l'effort de soutien humanitaire déjà engagé envers les populations civiles directement victimes de la crise résidant dans les trois régions du Nord ainsi que les populations déplacées et réfugiées.
16. Adopter une stratégie commune, de concert avec les autorités maliennes, combinant la mise en place d'un cadre formel de négociations avec les groupes armés du Nord, la remise sur pied des forces armées maliennes et la mobilisation de tous les moyens possibles, y compris militaires, visant à neutraliser AQMI et les autres groupes criminels présents au Nord-Mali.

#### **Au Conseil de sécurité des Nations unies :**

17. Soutenir un processus de sortie de crise global, dans le cadre de la résolution 2056 du 5 juillet 2012, en :
  - a) dotant le bureau du représentant spécial du secrétaire général en Afrique de l'Ouest des moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission de bons offices en appui à la médiation de la Cedeao ;
  - b) adoptant des sanctions ciblées contre tous ceux qui seront identifiés comme posant des obstacles au fonctionnement normal des institutions de transition à Bamako et à un processus de sortie de crise au Nord, et contre toutes les personnes responsables de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire au Nord et au Sud ;
  - c) établissant un Groupe d'experts indépendants chargé d'enquêter sur l'origine des ressources financières et matérielles des groupes armés du Nord-Mali, ainsi que sur les lignes d'approvisionnements en armes de ces groupes, et de réunir les informations permettant l'identification des personnes ma-

liennes et étrangères qui devraient faire l'objet de sanctions ciblées ;

- d) demandant la création d'une commission d'enquête indépendante des Nations unies sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur l'ensemble du territoire malien depuis le début de la rébellion armée en janvier 2012, qui devra présenter le plus rapidement possible un rapport au Conseil de sécurité.

**Aux partenaires bilatéraux et multilatéraux du Mali, en particulier la France, les Etats-Unis et l'Union européenne :**

18. Soutenir politiquement et financièrement les initiatives des forces politiques et sociales maliennes qui formulent des propositions de sortie de crise allant dans le sens du rassemblement de toutes les communautés du Sud et du Nord, du respect des principes fondamentaux de la République et des traditions de tolérance religieuse de la société malienne.
19. Soutenir l'effort de reconstitution des forces de défense et de sécurité, dans le sens d'un renforcement de leur cohésion, de leur discipline et de leur efficacité dans le but d'assurer la sécurité au Sud, de constituer une menace crédible de recours à la force en dernier ressort pour protéger les populations piégées au Nord et d'être capable de participer le cas échéant, dans un cadre régional, à des actions ciblées contre les groupes terroristes.
20. Apporter leur soutien en matière de renseignement aux forces armées du Mali, du Niger, de Mauritanie, d'Algérie, de Libye et du Nigeria permettant de localiser les groupes armés terroristes et leurs caches d'armes.

**Dakar/Bruxelles, 18 juillet 2012**

## MALI : EVITER L'ESCALADE

### I. INTRODUCTION

L'enkystement d'al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) au Mali depuis 2003, la récurrence d'actions armées ponctuelles perpétrées par différents groupes, touareg ou non, dans un Nord politiquement et économiquement marginalisé, et les dysfonctionnements croissants de l'Etat malien ont alerté, bien avant la crise libyenne, les observateurs les plus attentifs du risque de déstabilisation politique.<sup>1</sup> Ni l'ampleur, ni la séquence, ni la nature même de la crise qui frappe le pays depuis janvier 2012 n'ont cependant été prédites avec acuité.

L'élimination éclair de toute présence militaire étatique au Nord, suivie de l'effondrement des structures d'autorité officielles au Sud suite au coup d'Etat du capitaine Sanogo ont non seulement pris de court les Maliens et la communauté internationale mais aussi ceux qui sont directement à l'origine des épisodes les plus spectaculaires de cette crise : le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), qui a lancé l'offensive contre les troupes maliennes à partir de janvier 2012, et la junte qui a perpétré le coup d'Etat le 22 mars 2012. Ces groupes ont, dans leur registre respectif, été tous deux dépassés par les conséquences de leurs actions.

Le premier a dû céder la place à des mouvements islamistes opérationnellement plus forts que lui et le second a cata-

lysé l'émergence à Bamako d'un climat insurrectionnel et donné libre cours à de violents règlements de comptes politiques et au sein de l'armée. La communauté internationale ne répond pas à cette situation de manière harmonieuse et ne dispose pas d'interlocuteurs locaux suffisamment consensuels pour promouvoir une sortie de crise politique, laissant le champ libre à l'expression d'appels à la guerre aussi bruyants que dépourvus de solution constructive de long terme.

Ce rapport est publié alors que se polarisent les positions des acteurs multiples de cette crise, dont les plus modérés sont de moins en moins audibles. Il expose en détail les causes de la déliquescence puis de l'implosion de l'Etat malien, cartographie les stratégies et modes d'action des protagonistes du conflit et mesure l'influence des forces externes sur les mutations politiques maliennes récentes. Sans sous-estimer la dangerosité extrême, pour le pays mais aussi pour la région,<sup>2</sup> de certains acteurs armés présents au Nord,<sup>3</sup> il trace les contours d'une issue au conflit malien évitant une escalade guerrière qui pourrait l'inscrire plus résolument dans la durée et le faire déborder géographiquement.

<sup>1</sup> En mars 2005, Crisis Group a publié un rapport sur l'islamisme et le risque terroriste dans le Sahel. Cette recherche avait été stimulée par la décision des Etats-Unis, dans la dynamique post-11 Septembre, de lancer un programme de coopération sécuritaire avec des pays de la bande sahélienne visant explicitement à former les armées et services de sécurité de ces pays à lutter contre le terrorisme. La crainte des Etats-Unis était de voir s'installer durablement dans le vaste désert saharien et à sa lisière des groupes islamistes à vocation terroriste à la recherche de territoires non ou peu gouvernés par les Etats auxquels ils appartiennent formellement. Le programme américain, initialement appelé Pan Sahel Initiative (PSI), concernait le Tchad, la Mauritanie, le Niger et le Mali. Le rapport affirmait cependant que « le Mali, élève modèle de démocratisation néolibérale était le pays d'Afrique de l'Ouest, outre le Nigeria, qui courait le plus grand risque de connaître une activité islamiste violente ». Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°92, *Islamist Terrorism in the Sahel: Fact or Fiction?*, 31 mars 2005, p. i.

<sup>2</sup> Voir la carte du Mali et des pays voisins avec les mouvements de populations dans les annexes A et B.

<sup>3</sup> Crisis Group avait, dans le rapport de 2005, établi avec précision l'origine et la nature de la menace terroriste jihadiste dans la région.

## II. LES DETOURS OPAQUES DE LA POLITIQUE NORDISTE D'ATT

Si la densité militaire et le calendrier de la rébellion déclenchée en janvier 2012 au Nord-Mali ont bien à voir avec l'effondrement du régime kadhafiste provoqué par la rébellion et les frappes de l'Otan,<sup>4</sup> sa cause première est néanmoins à rechercher du côté des autorités maliennes et de leur mode de gestion politique du Nord, qui n'a pas répondu aux attentes sécuritaires, économiques et sociales des populations. Ces aspirations insatisfaites sont profondément ancrées dans l'histoire et ont provoqué de multiples cycles de soulèvement armé et de répression au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Le régime d'Amadou Toumani Touré (ATT) a, bien avant la crise libyenne, accentué les mécontentements au Nord, voire au-delà. La manne militaire libyenne et les « revenants » n'ont fait qu'actualiser ces ressentiments sous forme de nouvelle rébellion.

### A. REBELLIONS TOUAREG, PACTE NATIONAL ET ACCORDS D'ALGER

La question de l'intégration politique du Nord et du Sud du vaste territoire malien est ancienne et tumultueuse. Sa gestion a connu plusieurs phases avant d'atteindre le paroxysme actuel. 1963, les années 1990 et 2006-2008 sont les périodes de l'histoire politique postcoloniale du Nord-Mali les plus agitées. Elles correspondent à des épisodes rebelles ayant pour toile de fond historique un profond malentendu entre élites du Nord et du Sud au moment de l'indépendance du Mali en 1960,<sup>5</sup> renforcé ensuite par la marginalisation du Nord.<sup>6</sup> Leur récurrence signale que ces

problèmes structurels n'ont pas trouvé de règlement définitif. Chaque nouvel épisode a sa propre dynamique mais s'articule à celui qui l'a précédé.

Ainsi, l'après-conflit de la révolte des années 1990 contenait les germes de celle de 2006 de même que la présente rébellion est en partie le fruit du règlement incomplet de celle de 2006. Chaque conflit fait de plus ressurgir les souvenirs des crimes restés impunis, ni même officiellement reconnus du passé. Les récits des massacres, des empoisonnements de puits et de l'exil forcé de 1963 ou des règlements de compte sanglants perpétrés par les milices pro-gouvernementales contre les civils touareg dans les années 1990 sont transmis à chaque nouvelle génération de combattants et façonnent une mémoire collective ponctuée de violences subies et de souffrances.<sup>7</sup>

Au début des années 1990 a démarré au Nord-Mali une rébellion composée de combattants provenant d'un éventail large de communautés touareg et, dans une moindre mesure, non touareg de la région. Ces combattants étaient les héritiers de deux décennies de militantisme hors des frontières maliennes, en Algérie ou en Libye, dans les milieux d'exilés ayant fui la répression étatique ou les sécheresses. Nombre d'entre eux avaient été temporairement enrôlés dans la Légion islamique du colonel Kadhafi<sup>8</sup> et

---

lignes de fracture objectives séparant le Nord du Sud. Sur les plans économique et social, celles-ci sont indiscutables et profondes. Elles se manifestent par d'amples inégalités régionales dans l'accès à l'éducation ou la santé. Ces inégalités sont largement héritières d'une ère coloniale peu soucieuse de la valorisation économique du Nord et d'une transition vers l'indépendance qui a confié à des élites sédentaires bambara imprégnées d'idéologie socialiste la gestion d'un Nord culturellement économiquement distant et perçu comme féodal (voir B. Lecocq, « That Desert is Our Country », op. cit.). Au plan politique, au lendemain de la rébellion de 1963 et jusqu'au début des années 1990, le Nord a été mis sous la tutelle militaire sudiste. La répression, combinée aux sécheresses des années 1970 et 1980, a provoqué l'effondrement de l'économie pastorale nomade au cœur de l'organisation sociale touareg et l'exil massif de ressortissants du Nord vers les pays voisins, Algérie et Libye notamment. Le Nord est ainsi demeuré sinistré durant les premières décennies de l'indépendance. Les programmes de développement subséquents n'ont pas permis d'atténuer cette marginalisation. Ils ont au contraire servi de leviers politiques pour des groupes restreints de bénéficiaires, attisant jalousies et conflits locaux (voir A. Giuffrida, « Clerics, Rebels and Refugees: Mobility Strategies and Networks among the Kel Antessar », *The Journal of North African Studies*, vol. 10, no. 3-4, p. 529-543.

<sup>7</sup> B. Lecocq (« That Desert is Our Country », op. cit.) détaille la politique de terreur menée par les autorités maliennes pour défaire la rébellion de 1963 : destructions systématiques des troupeaux, exécutions sommaires, mariages forcés et humiliations diverses visant tout aussi bien les civils que les rebelles.

<sup>8</sup> La Légion islamique est une force panafricaine créée par Kadhafi au début des années 1970 pour lutter contre les velléités

<sup>4</sup> Pour l'analyse du conflit en Libye et de la campagne militaire de l'Otan, voir le rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord de Crisis Group N°107, *Popular Protest in North Africa and the Middle East (V): Making Sense of Libya*, 6 juin 2011.

<sup>5</sup> Voir B. Lecocq, *That Desert is Our Country*, thèse de doctorat, université d'Amsterdam, 2002. L'auteur rend compte des perceptions et calculs politiques des élites touareg de l'Adagh (région de Kidal) à l'indépendance, lesquelles ont parié sur la concrétisation du projet français de création d'une entité politique saharienne, l'Organisation commune des régions sahariennes. Ce projet a été finalement abandonné et l'incorporation au Mali nouvellement indépendant dominé par des Bambara a été perçue comme une trahison de la part de la France. Hors facteurs objectifs de déconnexion Nord-Sud (distance géographique), les clivages sont exacerbés dans l'ordre des représentations par des stéréotypes réciproques raciaux négatifs (Touareg « blancs », esclavagistes, oisifs contre Subsahariens « noirs », frustes et soumis) qui infusent les discours et sont recyclés à chaque nouvel épisode de tension politique.

<sup>6</sup> Voir M. Humphreys et H. Ag Mohamed, « Senegal and Mali », in P. Collier et N. Sambanis, *Understanding Civil War. Evidence and Analysis: Africa*, Banque mondiale, Washington DC, 2005, p. 247-302. Les deux auteurs explorent systématiquement les



servi sur différents théâtres militaires de déploiement des ambitions panarabes ou panafricaines du Guide : Liban ou Tchad. Leur expérience d'exilés et de débrouille a façonné leur culture politique mêlant socialisme et nationalisme, celle des *ishumar*.<sup>9</sup>

La revendication indépendantiste initiale de la révolution de 1990 a été abandonnée sous la pression de l'Algérie, médiatrice du conflit,<sup>10</sup> et sous l'impulsion de chefs touareg prompts à engager des négociations. Leur tendance était représentée par Iyad Ag Ghali<sup>11</sup> qui a conduit seul un premier cycle de négociations débouchant en 1991 sur les accords de Tamanrasset.<sup>12</sup> Ces accords prévoyaient différentes mesures d'autonomisation du Nord et notamment la constitution en région de la zone de Kidal auparavant rattachée administrativement à Gao. Les Touareg de Gao se sont alors retrouvés en minorité face aux populations sédentaires de la boucle du Niger. Ces accords ont provoqué un schisme entre la tendance modérée d'Iyad Ag Ghali et les indépendantistes radicaux. Aux désaccords idéologiques s'ajoutaient des divisions tribales, conduisant à la création

---

impérialistes occidentales. Elle a été utilisée en Ouganda, au Liban mais surtout au Tchad au début des années 1980.

<sup>9</sup> D'après le mot français « chômeur », voir B. Lecocq, « Unemployed Intellectuals in the Sahara: The Teshumara Nationalist Movement and the Revolutions in Tuareg Society », *International Review of Social History*, vol. 49 (supplément, 2004), p. 87-109 ; et E. Ag Ahar, « L'initiation d'un ashumar », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 57 no. 1, (1990), p. 141-152.

<sup>10</sup> Humphreys and Ag Mohamed, op. cit.

<sup>11</sup> Iyad Ag Ghali était alors un achamor (singulier d'*ishumar*) originaire de Kidal, membre du clan Ifoghas (le plus noble dans la hiérarchie touareg) et parlant français. Il a dirigé après les accords de Tamanrasset le Mouvement populaire de l'Azawad (MPA), qui est devenu ultérieurement un agent de contre-insurrection au nom du gouvernement malien après le refus des indépendantistes radicaux de cesser le feu puis la mutation de la rébellion en une lutte intercommunautaire. Le MPA s'est opposé ainsi à l'Armée révolutionnaire de l'Azawad (ARLA), commandée par Alaji Gamou, issu de la tribu imghad, subalterne aux Ifoghas dans l'ordre politique touareg. Ironiquement, Iyad Ag Ghali, aujourd'hui dirigeant d'Ançar Eddine, et Alaji Gamou, qui a commandé en tant que colonel les forces maliennes contre le MNLA et Ançar Eddine jusqu'en mars 2012, continuent de se faire face, dans un rapport de loyauté à l'Etat malien désormais (provisoirement) inversé.

<sup>12</sup> Un autre front signe les accords de Tamanrasset, le Front islamique armé de l'Azawad (FIAA) mais la présence effective de ses représentants lors de la signature est contestée (voir B. Lecocq, « That Desert is Our Country », op. cit.). Ce front résulte de l'initiative de membres de la communauté arabe dite « berabiche » de Tombouctou. En mars 2012, une force héritière du FIAA a temporairement revendiqué le contrôle de Tombouctou, avant d'être remplacée par les hommes d'Ançar Eddine d'Iyad Ag Ghali. Il n'est ainsi pas un hasard de voir Iyad Ag Ghali réactiver cette alliance à l'occasion de la chute de Tombouctou en mars 2012.

de nombreux mouvements touareg/nordistes divergents. Bien que fracturée, la rébellion a échafaudé une « coordination » qui a élaboré avec les autorités maliennes les termes d'un plan de paix plus formel que les accords de Tamanrasset. Ce plan, baptisé « Pacte de réconciliation nationale » ou plus simplement « Pacte national », est le plus ambitieux à ce jour.

Il avait pour objectif « la paix juste et définitive dans le Nord du Mali et la réconciliation nationale ». <sup>13</sup> Il promettait une démilitarisation graduelle du Nord et l'intégration totale des rebelles dans les forces nationales, au sein d'unités spéciales. Il reconnaissait la marginalisation économique du Nord et promettait un plan décennal de redressement économique destiné à combler le retard de développement vis-à-vis du Sud. Ce Pacte était accompagné de changements constitutionnels importants transférant aux régions nombre de prérogatives étatiques et ouvrant sur des possibilités de coopération internationale décentralisée. Il a cependant souffert d'un manque de ressources financières et sa mise en œuvre – notamment les intégrations – a sans cesse été retardée. <sup>14</sup> Sa signature a en outre entraîné les réactions violentes d'une milice de sédentaires insatisfaite des arrangements obtenus par les « nomades » touareg. Cette milice, dite Ganda Koy, constituée d'anciens militaires maliens, a contribué à transformer le conflit du Nord en violences intercommunautaires et raciales, tuant entre 1994 et 1996 des dizaines de civils à la « peau claire » (touareg et arabes), dans la région de Gao notamment. <sup>15</sup>

La non-réalisation des promesses du Pacte national, de nouveaux épisodes de sécheresse et peut-être plus sûrement l'insatisfaction de soldats touareg intégrés dans l'armée malienne ont provoqué en mai 2006 un retour de la rébellion. Ses chefs, Hassan Ag Fagaga et Ibrahim Bahanga, de jeunes officiers, exprimaient avant tout une frustration corporatiste, dénonçant la discrimination au sein de l'armée. Leur mouvement, baptisé « Alliance du 23 mai », était cette fois restreint à la région de Kidal. Ses hommes étaient

---

<sup>13</sup> Texte du Pacte de réconciliation nationale, p. 2.

<sup>14</sup> Humphreys and Ag Mohamed, op. cit. ; S. Straus, « Mali and its Sahelian Neighbors », « World Development Report 2011, Background Case Study », Banque mondiale, Washington DC, 2011.

<sup>15</sup> Les Ganda Koy (« les maîtres de la terre ») étaient essentiellement songhai, et dans une moindre mesure, peul. Consulter notamment B. Lecocq, « That Desert is Our Country », op. cit. et Humphreys et Ag Mohamed, op. cit. A partir de 1996, les milices Ganda Koy ont été officiellement démobilisées et leurs membres amnistiés. Elles se sont néanmoins reformées ces cinq dernières années et ont pris le nom de Ganda Izo (« les fils de la terre »), essentiellement comme contrepoids à l'émergence de groupes armés touareg. Voir « New militia group allegedly behind murder of four Tuaregs south of Gao », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 9 septembre 2008, révélé par WikiLeaks, <http://wikileaks.org/cable/2008/09/08BAMAKO778.html>.

majoritairement des Ifoghas issus du Mouvement populaire de l'Azawad (MPA), dirigé par Iyad Ag Ghali dans les années 1990. Ce dernier est d'ailleurs intervenu et a contribué à la signature, en juillet 2006, de nouveaux accords, toujours parrainés par l'Algérie.<sup>16</sup> Ces accords d'Alger ont réactivé certaines dispositions du Pacte national, notamment la constitution d'une force de sécurité nord-malienne : les unités sahariennes de sécurité. Ils profitaient surtout à la région de Kidal, voire à une communauté, celle des Ifoghas, surreprésentée dans les instances de suivi de mise en œuvre des accords.<sup>17</sup>

De nouveau, la mise en œuvre des promesses (notamment celle de la constitution des unités sahariennes de sécurité) s'est fait attendre et l'un des initiateurs du mouvement, Ibrahim Bahanga, a repris le maquis d'où il harcelait les troupes maliennes. Il n'était suivi que d'un nombre réduit de fidèles mais son pouvoir de nuisance, tant contre l'armée malienne que contre d'autres acteurs armés sahariens, tels les trafiquants,<sup>18</sup> était important. La dissidence de Bahanga s'est temporairement interrompue en 2009. Le chef rebelle a alors été exfiltré vers la Libye, où l'a accueilli le colonel Kadhafi. Entretemps, le régime d'ATT avait créé deux milices, l'une arabe (dont le chef se nomme Abderamane Ould Meydou), l'autre touareg (commandée par Alaji Gamou), dont le rôle était précisément de conduire la contre-insurrection face à Bahanga. La constitution de ces deux milices obéit à une logique commune : lever des forces présumées loyales à l'Etat malien en s'appuyant sur les communautés subalternes de l'ordre local nordiste disposées à collaborer avec Bamako pour inverser cette hiérarchie.

<sup>16</sup> Voir F. Bouhleb-Hardy, C. Grémont et Y. Guichaoua, *Contestation armée et reconfigurations religieuses au Nord-Mali et au nord-Niger : perspectives locales*, ministère français des Affaires étrangères, Direction de la prospective, 2009, non publié. Dans ce document, Charles Grémont explique que le non-engagement des autres communautés touareg aux côtés des insurgés de l'Alliance résulte pour une large part de la mémoire des luttes fratricides de 1994 entre le MPA et l'ARLA et de la défiance à l'égard de celui qui, pendant la rébellion, a été coopté comme agent gouvernemental par les autorités maliennes : Iyad Ag Ghali.

<sup>17</sup> Les représentants des autres communautés de Kidal, notamment les Idnan et les Taghat Mallet, peinent à se faire entendre dans le comité de pilotage des accords d'Alger et en sont graduellement exclus. Voir « Prominent Tuareg's view of Arab militias, rebellion, and AQIM », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 18 mars 2009, révélé par WikiLeaks, <http://wikileaks.org/cable/2009/03/09BAMAKO163.html>.

<sup>18</sup> Sur le parcours et les circonstances de la chute provisoire de Bahanga, voir « Mali using Tuareg militias to combat Tuareg rebels », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 30 mai 2008, révélé par WikiLeaks, <http://wikileaks.org/cable/2008/05/08BAMAKO482.html#> ; et « Is the rebellion over? Mali beats back Bahanga and prepares for peace in Kidal », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 12 février 2009, révélé par WikiLeaks, <http://wikileaks.org/cable/2009/02/09BAMAKO85.html>.

Les Arabes de la vallée du Tilemsi (région de Gao), auxquels appartient Ould Meydou, et les Imghad, auxquels appartient Gamou, sont ainsi tributaires respectivement des communautés Kounta et des Ifoghas.<sup>19</sup> Les élections locales contestées d'avril 2009 ont consacré dans l'ordre politique l'influence croissante des Arabes « Tilemsi » et des Imghad.<sup>20</sup> Si les deux groupes bénéficiaient du soutien formel du gouvernement, d'autres milices ont vu le jour à la même période, dont l'architecture était bien souvent la même que celle des fronts des années 1990 : les communautés arabes de Tombouctou se sont réorganisées autour des ex-rebelles du Front islamique armé de l'Azawad (FIAA) tandis que le Peul et les Songhaï ont réactivé les Ganda Koy qui deviennent Ganda Izo.

La création des milices arabe et imghad et la course à l'armement poursuivie par d'autres communautés illustrent les choix de gouvernance au Nord formés sous ATT : obtenir d'acteurs armés irréguliers qu'ils se neutralisent temporairement, quitte à ce qu'émerge, selon les mots d'un fonctionnaire international en poste à Bamako, « une rébellion tous les cinq ans ». <sup>21</sup> Le même raisonnement s'est appliqué à des cas de grand banditisme et de trafic transfrontalier qui recourent largement l'univers milicien et militaire.<sup>22</sup> Il semble bien qu'il ait fallu qu'un des princi-

<sup>19</sup> Un panorama utile des positionnements démographique, économique et politique des communautés arabes du Nord-Mali est fourni par : « Berabiche and AQIM in Northern Mali », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 17 avril 2008, révélé par WikiLeaks, <http://wikileaks.org/cable/2008/04/08BAMAKO371.html#>.

<sup>20</sup> Voir « Electoral tensions in Tarkint: Where AQIM, Arab militias, and Tuaregs meet », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 8 mai 2009, révélé par WikiLeaks, <http://wikileaks.org/cable/2009/05/09BAMAKO280.html>.

<sup>21</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, 20 avril 2012.

<sup>22</sup> Les câbles de l'ambassade américaine à Bamako révélés par WikiLeaks narrent en détail la chronique des arrangements des autorités avec ce que le Nord compte d'hommes en armes ou de trafiquants pesant sur les équilibres politiques locaux. Voir par exemple la clémence dont a fait l'objet en 2009, Amadou Diallo, alors dirigeant du mouvement d'autodéfense peul et songhaï Ganda Izo, héritier des Ganda Koy. Voir « Mali releases some Tuareg prisoners and one murder suspect prior to local elections », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 20 avril 2009, révélé par WikiLeaks, <http://wikileaks.org/cable/2009/04/09BAMAKO246.html>. Un autre exemple met directement en scène un commandant arabe de l'armée malienne et ancien rebelle du FIAA, Ould Bou Lamana, à l'occasion de l'interception d'un convoi de cocaïne en août 2007. Voir « Tuaregs and Arabs clash over drugs and cash in northern Mali », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 31 août 2007, révélé par WikiLeaks, <http://wikileaks.org/cable/2007/08/07BAMAKO960.html#>. Ould Bou Lamana a ensuite été assassiné à son domicile de Tombouctou. Les responsables américains ne manquent pas d'hypothèses quant aux auteurs présumés du meurtre, Lamana se trouvant à l'intersection de réseaux politiques, mafieux et terro-

paux prévenus d'une spectaculaire affaire de drogue (l'affaire « Air Cocaïne »),<sup>23</sup> Ould Awainat, soit libéré en janvier 2012 pour que le colonel Ould Meydou puisse recruter des combattants dans la communauté arabe.<sup>24</sup>

## B. IMPLANTATION DURABLE D'AQMI AU NORD-MALI

La réponse des autorités maliennes aux activités terroristes d'AQMI résulte d'une logique similaire à celle adoptée face aux rébellions et aux activités criminelles au Nord. Elle privilégie le contrôle à distance à faible coût. Celui-ci peut être vu soit comme un choix par défaut compte tenu des moyens limités dont dispose l'Etat face à des groupes terroristes militairement puissants,<sup>25</sup> soit comme une collusion profitable aux parties impliquées. Le poids de la première hypothèse s'affaiblit à mesure qu'il apparaît que les moyens pour la lutte anti-terroriste mis à la disposition de l'Etat malien par la France et les Etats-Unis notamment n'ont pas été utilisés de manière optimale.<sup>26</sup> La deuxième

---

ristes. « Armed assailants assassinate Col. Lamana Ould Bou in Timbuktu », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 11 juin 2009, révélé par WikiLeaks, <http://wikileaks.org/cable/2009/06/09BAMAKO383.html#>.

<sup>23</sup> En novembre 2009, la carcasse calcinée d'un Boeing 727 vidé de sa cargaison a été découverte dans le désert près de Tarkint, au nord-est de Gao. L'avion provenait d'Amérique latine et transportait selon toute vraisemblance plusieurs dizaines de tonnes de cocaïne dont aucune trace n'a été trouvée. L'avion n'avait sans doute pas vocation à redécoller. A défaut de conduire au démantèlement d'un réseau de trafiquants, l'enquête a débouché sur l'arrestation des diverses personnes impliquées dans l'organisation du convoi, dont Ould Awainat, l'entrepreneur malien qui a été chargé de construire la piste d'atterrissage de l'avion et a participé à son déchargement.

<sup>24</sup> Voir « Les brèves du Nord : Neuf colonels capturés par l'équipe d'Ould Meïdou », Maliweb.net, 23 janvier 2012, <http://www.maliweb.net/news/la-situation-politique-et-securitaire-au-nord/2012/01/23/article,43316.html>.

<sup>25</sup> C'est une vision que semblent épouser les autorités américaines en mars 2009, qui, tout en soulignant à quel point est laborieuse la mise en œuvre de la lutte anti-terroriste par les autorités maliennes, mettent en cause le manque de moyens et concluent « qu'il n'existe pas de collusion délibérée de la part du gouvernement du Mali afin d'être arrangeant avec AQMI » (Voir « Mali's reality: What motivates ATT? », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 19 mars 2009, révélé par WikiLeaks, <http://wikileaks.org/cable/2009/03/09BAMAKO167.html#>). Cette perspective est susceptible d'avoir évolué par la suite.

<sup>26</sup> Depuis 2002, l'effort américain de surveillance et de contrôle des menaces terroristes a été continu au Sahel. Il s'est matérialisé tout d'abord dans l'Initiative pan-Sahel (*Pan-Sahel Initiative*), prolongé à partir de 2005 par l'initiative antiterroriste transsaharienne (Trans-Saharan Counterterrorism Initiative), intégrée finalement dans le commandement militaire américain pour l'Afrique, AFRICOM, en 2007. Ces diverses formes de coopération militaire se sont concrètement traduites par la fourniture

hypothèse a, au fil des années, pris de la consistance, au point de devenir la doxa dominante des chancelleries occidentales et des pays voisins.<sup>27</sup>

Il est crucial de ne pas concevoir AQMI comme un corps étranger et autarcique ayant profité du vide politique et social faussement attribué aux espaces sahariens. Le désert est objectivement difficile à contrôler mais, pour y vivre et s'y épanouir durablement, il faut s'insérer dans les relations sociales, économiques et politiques qui le parcourent et l'organisent. La présence d'AQMI depuis maintenant près de dix ans au Mali est le fruit d'une construction progressive d'arrangements sociaux à différents niveaux : local, national et international.

AQMI est un objet politique et social, non une pathologie. L'organisation, qui s'appelait Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) avant l'affiliation officielle à al-Qaeda en 2007, est un reliquat de la guerre civile algérienne, un groupe armé intégriste issu d'une scission des mouvements islamistes armés algériens et articulé autour d'un noyau de combattants expérimentés ayant, pour certains, reçu une formation militaire en Afghanistan. Le GSPC s'est installé au Mali en 2003 après avoir enlevé 32 touristes occidentaux dans le Sud algérien. Leur libération a été attribuée au Mali, grâce notamment à la médiation d'Iyad Ag Ghali. Les preneurs d'otages ont obtenu une immunité relative sur le sol malien (dans la région de Tombouctou puis, à partir de 2007, dans les montagnes de Timétrine)<sup>28</sup> en échange de la libération des Occidentaux.

Au fil des ans, les membres d'AQMI ont tissé des liens sociaux,<sup>29</sup> politiques et économiques avec les instances politiques locales et ont prélevé une dime sur le trafic

---

de matériel militaire, de formation à la lutte antiterroriste ou la coordination d'exercices militaires grandeur nature. Le dernier de ces exercices, qui devait être mené en février 2012, a dû être annulé du fait du déclenchement de la rébellion au Nord. Les rations alimentaires prévues pour les soldats auraient finalement été parachutées aux soldats maliens assiégés à Tessalit (entretien de Crisis Group, diplomate, Bamako, 19 mars 2012). Ces derniers mois, l'activité américaine militaire et de renseignement s'est intensifiée en Afrique, se focalisant notamment sur le Sahel. Voir "U.S. expands secret intelligence operations in Africa", *Washington Post*, 14 juin 2012.

<sup>27</sup> Un symptôme de l'agacement occidental vis-à-vis des autorités maliennes est l'allocation véhémement donnée par l'ambassadeur français à Bamako fin 2011. Voir « La colère en intégralité d'un ambassadeur atypique : Christian Roux », Maliweb.net, 13 décembre 2011.

<sup>28</sup> « Le sanctuaire quasi-imprenable d'Aqmi dans le Nord du Mali », *Jeune Afrique*, 21 septembre 2010 ; et entretien de Crisis Group, ex-dirigeant rebelle touareg, Niamey, 17 mars 2012.

<sup>29</sup> Mokhtar Belmokhtar, l'un des émirs d'AQMI, est ainsi marié à une femme arabe originaire de Tombouctou.

transfrontalier.<sup>30</sup> Une impulsion financière majeure leur est offerte à partir de l'année 2008 pendant laquelle se multiplient les prises d'otages d'Occidentaux dans une région touristique importante, au Mali comme au Niger. Les actions violentes d'AQMI se sont dans un premier temps concentrées essentiellement hors des frontières maliennes, en Mauritanie et au Niger, au point de pousser les Etats voisins et partenaires occidentaux à soupçonner un « pacte de non-agression » entre forces maliennes et terroristes.<sup>31</sup> Si ce pacte a existé, il n'avait cependant plus cours fin 2011, puisque de multiples prises d'otages ont eu lieu sur le sol malien.<sup>32</sup>

Le paiement généreux de rançons a engendré une prospère industrie enrichissant tout à la fois les groupes terroristes et les intermédiaires chargés de négocier les libérations. Fin 2010, des diplomates algériens ont estimé le montant des rançons versées à AQMI à 50 millions d'euros depuis 2003.<sup>33</sup> Chaque otage occidental « vaudrait » – pour les pays qui acceptent de payer des rançons<sup>34</sup> – autour de 2,5 millions d'euros. Cette industrie a pris une tournure mafieuse évidente. Elle implique des acteurs locaux<sup>35</sup> aussi

bien qu'internationaux, et notamment français.<sup>36</sup> Tout en payant d'importantes sommes aux terroristes pour faire libérer leurs otages, les chancelleries occidentales ont exigé d'ATT une implication ferme dans la lutte contre AQMI. Il semble bien que cette injonction ait fait l'objet de récurrentes et lancinantes négociations, les autorités maliennes soulignant, non sans raison, que cette guerre n'était pas exclusivement la leur et insistant sur la faiblesse de leurs moyens militaires.<sup>37</sup>

La croyance occidentale en la sincérité des autorités maliennes a cependant été graduellement battue en brèche, devant la mollesse des interventions anti-AQMI de l'armée malienne. Cette défiance a culminé à l'occasion de l'opération de la forêt de Wagadou, près de la frontière mauritanienne, à partir de juin 2011. Des fuites à Bamako avaient éventé l'intention des forces mauritaniennes et maliennes de procéder à l'assaut de ce refuge d'AQMI, poussant les troupes mauritaniennes, défiantes à l'égard de leurs homologues maliennes, à lancer seules l'offensive le 24 juin. L'armée malienne n'a été associée qu'aux opérations subséquentes.<sup>38</sup>

### C. LE DERNIER AVATAR DE LA POLITIQUE SECURITAIRE D'ATT : LE PROGRAMME SPECIAL POUR LA PAIX, LA SECURITE ET LE DEVELOPPEMENT AU NORD-MALI

Le dernier avatar de la gestion par la présidence malienne de la problématique « sécurité et développement » au Nord est le Programme spécial pour la paix, la sécurité et le dé-

---

<sup>30</sup> Un état des connaissances assez détaillé sur AQMI est fourni par le récent rapport d'une mission d'information de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française : « La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne », 6 mars 2012.

<sup>31</sup> Un câble américain de février 2010 rend ainsi compte du jugement extrêmement virulent formulé par l'ambassadeur algérien à l'encontre des autorités maliennes. Selon ce câble, il affirme à son homologue américain : « l'armée malienne a montré sa capacité à lutter contre la rébellion touareg mais refuse de faire quoi que ce soit contre AQMI. Le Niger a moins de moyens mais combat plus AQMI, la preuve en est qu'AQMI n'est pas parvenue à établir une base au Niger. C'est plus que de la faiblesse de la part des Maliens, c'est de la complicité délibérée ». Voir « New Algerian Ambassador to meet with Ambassador », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 19 février 2010, révélé par WikiLeaks, [http://wikileaks.org/cable/2010/02/10\\_BAMAKO99.html](http://wikileaks.org/cable/2010/02/10_BAMAKO99.html).

<sup>32</sup> Cinq ressortissants occidentaux sont ainsi enlevés à Hombori et un autre est tué les 24 et 25 novembre 2011 à Tombouctou. Voir « Otages du Mali : les derniers touristes étrangers évacués de Tombouctou », Agence France-Presse, 26 novembre 2011.

<sup>33</sup> « Terrorist hostage situations: Rescue or ransom? », *Time*, 12 octobre 2010.

<sup>34</sup> Seule la Grande-Bretagne refuse en pratique de payer pour la libération de ses ressortissants.

<sup>35</sup> Les noms que l'on retrouve les plus fréquemment cités côté malien sont ceux des responsables et bailleurs des milices arabes proches des services de sécurité du régime, tels Ould Bou Lamana déjà évoqué plus haut. Voir : « Of Tuaregs and terrorists: A rebel's view of unrest in the north and AQIM », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 21 mai 2008, révélé par WikiLeaks, <http://wikileaks.org/cable/2008/05/08BAMAKO462.html#>.

---

<sup>36</sup> Il était ainsi prévu que l'otage française et les deux employés africains travaillant sur le complexe minier d'Arlit au Niger et enlevés par AQMI le 15 septembre 2010 soient libérés à titre gracieux. L'opération de libération engagée depuis le Niger a été contrée à son ultime étape par les réseaux d'émissaires qui espéraient tirer bénéfice du versement d'une rançon. La libération des otages n'a été effective que plus tard et organisée selon les vœux des intermédiaires à l'origine de l'annulation de l'initiative nigérienne. Entretiens de Crisis Group, notables touareg nigériens, Niamey, 13 et 16 mars 2012. La cause de ce sordide épisode est vraisemblablement la concurrence à laquelle se livrent des émissaires français, voir « Otages français Niger : rivalités entre négociateurs », *Paris Match*, 9 novembre 2011.

<sup>37</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, diplomate français, 2 avril 2012. WikiLeaks est ici aussi une source précieuse d'informations relatives aux négociations relatives à la lutte antiterroriste entre autorités maliennes et partenaires occidentaux. Voir notamment : « Att: "We're Acting On Aqim - Now We Need Your Help" », câble de l'ambassade américaine à Bamako, 19 juin 2009, révélé par WikiLeaks, <http://www.cablegatesearch.net/cable.php?id=09BAMAKO401>.

<sup>38</sup> Entretien de Crisis Group, diplomate occidentale, Bamako 24 mars 2012 ; entretien téléphonique de Crisis Group, expert régional, 4 avril 2012. Voir aussi « Le Mali en simple spectateur », *Jeune Afrique*, 6 juillet 2011.

veloppement au Nord-Mali (PSPSDN). Officiellement lancé en août 2011, il est doté de près de 50 millions d'euros financés par de nombreux partenaires bilatéraux ou multilatéraux (notamment la France, le Canada, l'Union européenne). Sa mise en œuvre repose sur la constitution de « Pôles sécurisés de développement et de gouvernance »<sup>39</sup> sur onze sites stratégiques du Nord-Mali, où seront stationnées des forces de sécurité en même temps qu'y seront conduits des travaux d'infrastructure. Il s'agit de réaffirmer la présence de l'Etat sur un territoire dont il s'était retiré. Les vicissitudes qu'a connues le PSPSDN – suspendu à partir du déclenchement de la rébellion le 17 janvier 2012 – sont nombreuses.

Une experte des questions de sécurité au Nord,<sup>40</sup> proche du dossier, évoque trois niveaux de dysfonctionnement majeurs du projet : celui de la conception où n'a pas été anticipée la réaction des populations à un projet consistant à installer au Nord une présence militaire essentiellement « sudiste » ; celui du montage institutionnel qui fait dépendre l'ensemble du projet de la présidence de la République sans impliquer les ministères de tutelle des forces de sécurité ; celui, enfin, de la mise en œuvre excessivement verticale et accordant trop de prérogatives au responsable du programme, Mohamed Ag Erlaf.<sup>41</sup> L'Union européenne (UE) a déploré, à mesure que se déployait le projet, l'absence de consultations des populations, sans effet concret sur le déroulement du projet.

La plus vive critique à l'égard du PSPSDN a émané en mai 2011 du Réseau de plaidoyer en faveur de la paix, de la sécurité et du développement au Nord-Mali, sous la forme d'un courrier adressé à l'UE. Depuis 2009, cette organisation, dont nombre de personnalités ont rejoint par la suite le MNLA, s'est donné pour rôle d'agir en tant que « lobby citoyen » destiné à alerter l'opinion, par le biais de

forums, sur les maux multiples affectant le Nord-Mali.<sup>42</sup> Il a reçu l'aide financière de la Suisse et inclut des représentants reconnus des communautés de la région. Son responsable est Alghabass Ag Intalla, député de Kidal et désigné comme successeur de l'*amenokal* (chef traditionnel) des Kel Adagh, la plus haute autorité traditionnelle des Touareg de la région de Kidal.

Le réquisitoire qu'a dressé ainsi le Réseau en mai 2011 à l'égard du PSPSDN était sans appel. Il a déploré l'absence de participation au projet des populations locales, la trop grande proximité de son calendrier de mise en œuvre avec les élections présidentielles, l'allocation disproportionnée de moyens au pôle « sécurité » aux dépens du pôle « développement », la corruption que le projet pourrait faire naître et, enfin, la défiance des populations à l'égard de militaires vus comme une nuisance potentielle plus que comme des contributeurs significatifs à l'économie locale. L'organisation s'étonne également de l'absence d'effort consenti pour lutter contre la « grande criminalité ». Entre octobre et décembre 2011, différents incidents impliquant des hommes en armes<sup>43</sup> se sont produits sur les chantiers de construction de casernes du PSPSDN, interrompant les travaux.

Un fonctionnaire international en poste à Bamako souligne qu'à défaut d'être la cause de la reprise de la rébellion au Nord, le PSPSDN a indéniablement contribué à son escalade.<sup>44</sup> Le projet illustre de plus la déconnexion entre les intentions des bailleurs et celles de la présidence malienne. Alors que les premiers voyaient dans le PSPSDN un moyen de réactiver les accords d'Alger, voire le Pacte national, en plus de lutter contre le terrorisme et les trafics, le régime d'ATT semble avoir fait du programme une occasion d'enterrer les accords passés au nom d'un engagement factice à lutter contre les nouvelles menaces sécuritaires.

## D. DU MNA AU MNLA : LA GESTATION D'UNE REBELLION

La gestion du Nord par ATT s'est appuyée sur une collusion avec des élites locales rivales et opportunistes, des relations équivoques avec les terroristes d'AQMI, et un usage opaque et biaisé de l'aide internationale destinée au Nord (notamment celle consacrée à la lutte antiterroriste) comme instrument de renforcement d'agendas hégémoniques. L'arrière-plan de ces stratégies de contrôle politique à distance semble bien lié aux juteux profits tirés d'une éco-

<sup>39</sup> Le prospectus suivant résume les grandes lignes du projet : [http://eeas.europa.eu/delegations/mali/documents/projects/paix\\_et\\_securite\\_fr.pdf](http://eeas.europa.eu/delegations/mali/documents/projects/paix_et_securite_fr.pdf).

<sup>40</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, 4 avril 2012.

<sup>41</sup> Mohamed Ag Erlaf est un Touareg originaire de Kidal. Il revendique fièrement sa longue expérience au service de l'administration malienne, comme ministre d'ATT ou directeur de l'Agence nationale d'investissements pour les collectivités territoriale. Son attachement à l'Etat malien fait de lui une cible des militants de la cause azawadienne auxquels il rétorque qu'il doit sa position à ses seuls mérites plutôt qu'au chantage des armes. Voir « Mohamed ag Erlaf règle ses comptes : "Je ne suis pas un berger à qui on colle le grade de Colonel..." », *Afribone.com*, 19 décembre 2011, <http://www.afribone.com/spip.php?article38099>. Il se montre cependant tortueux dans l'exercice de ses responsabilités ; un fonctionnaire international a confié voir en lui un « mini-ATT ». Entretien téléphonique de Crisis Group, 20 avril 2012.

<sup>42</sup> Voir « Manifeste pour la création d'un Réseau de plaidoyer en faveur de la paix, de la sécurité et du développement au Nord-Mali », Kidal, 3 novembre 2009.

<sup>43</sup> Selon les autorités, il s'agissait d'éléments d'AQMI. Il s'agirait au contraire de personnes issues de la population locale selon les entretiens de Crisis Group, Bruxelles, 1<sup>er</sup> mars 2012.

<sup>44</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, 20 avril 2012.

nomie criminalisée soutenue par le trafic transfrontalier (notamment de drogue) ou les rançons obtenues de prises d'otages occidentaux. Ces bénéficiaires irriguent non seulement les élites du Nord mais également celles de Bamako, jusqu'à des niveaux élevés de l'appareil étatique.<sup>45</sup> Ils maintiennent l'économie politique régionale dans un équilibre précaire de non-développement. A mesure que le régime tombait en déliquescence, l'Etat malien s'est graduellement aliéné le soutien de la communauté internationale.

Au Nord, cet état de fait a été dénoncé par le Mouvement national de l'Azawad (MNA), avant que n'éclate la crise libyenne en février 2011. Cette organisation politique de promotion de l'autodétermination a été créée en novembre 2010 par des activistes touareg. Ses animateurs, deux jeunes étudiants de Tombouctou, Moussa ag Acharatoumane et Boubacar Ag Fadil ont été temporairement arrêtés en novembre 2010 puis relâchés sans charge. Le MNA peut être considéré comme la source principale de la plateforme revendicative du MNLA. Dans un document détaillé uniquement distribué aux chancelleries à la même époque, le MNA expose les raisons pour lesquelles, selon lui, un point de non-retour a été atteint dans les relations qu'entretient l'Azawad avec le centre de pouvoir bamakois. Le document ne pointe pas l'irréductibilité des modes de vie ou cultures respectifs du Nord et du Sud, pas plus qu'il ne célèbre un glorieux passé autochtone désormais révolu, à la manière classique des mouvements nationalistes investissant dans la réinvention des identités ou la « retraditionnalisation » de la société.<sup>46</sup>

Le document insiste au contraire sur les origines de la destruction graduelle, jugée irréversible, de la confiance entre communautés du Nord et autorités centrales. Parmi ces causes figurent la marginalisation économique du Nord, la brutalisation des populations par les forces de sécurité, le non-respect des engagements pris aux lendemains des divers accords de paix, le laxisme des autorités maliennes

à l'égard d'AQMI ou des trafiquants de drogue et l'usage corrompu de l'aide internationale destinée au Nord. L'exposé de ces griefs se double d'un appel à la communauté internationale pour reconnaître l'Azawad comme une entité légitime. S'il est difficile d'évaluer avec précision la popularité du discours du MNA parmi les populations du Nord, ses termes font largement écho aux propos tenus lors de rencontres plus formelles de la société civile de la région, telles que celles organisées par le très vaste Réseau de plaidoyer pour la paix, la sécurité et le développement dans le Nord du Mali. Fin 2010, le mécontentement des représentants du Nord à l'égard du régime était vif. La crise libyenne a précipité sa mutation en rébellion.

---

<sup>45</sup> Entretien de Crisis Group, diplomate occidentale, Bamako, 22 mars 2012. Déjà mentionné plus haut, le Commandant Ould Bou Lamana était réputé directement protégé par le directeur de la Sécurité d'Etat Mami Coulibaly. Voir « Of Tuaregs and terrorists », câble de l'ambassade américaine à Bamako, op. cit.

<sup>46</sup> Un tel travail anthropologique ou historique relèverait d'ailleurs de la gageure puisque l'Azawad tel que défini par le MNA et qui s'étend jusqu'au nord de Mopti est, d'une part, borné par les frontières de l'actuel Mali en dépit des liens étroits qu'entretiennent les Touareg maliens avec leurs homologues nigériens, algériens, libyens ou burkinabè et est, d'autre part, culturellement très divers. Outre des populations touareg, il comprend des populations arabes, peul ou songhaï. Cette diversité est reconnue par le MNA (puis le MNLA) dont le projet est explicitement inclusif et reflète avant tout le souhait d'être débarrassé de la tutelle sudiste. L'usage politique du terme « Azawad » par les nationalistes touareg remonte à 1976. Voir B. Lecocq, « That Desert is Our Country », op. cit.

### III. MAINTENANT OU JAMAIS ? LA RESURGENCE DE LA REBELLION

La reprise de la rébellion au Nord à partir du 17 janvier 2012 puis le coup d'Etat du 21 mars 2012 à Bamako peuvent être vus comme les derniers avatars en date d'un processus de déstabilisation régionale en cascade entamé avec le conflit en Libye et l'intervention militaire internationale. L'action de l'Otan résulte théoriquement de la doctrine de la « responsabilité de protéger » (R2P) à laquelle s'est vite substituée en pratique une logique de changement de régime non suivi de dispositions de sécurisation des populations et encore moins de contrôle de la circulation des armes,<sup>47</sup> malgré un embargo sur les flux vers et en dehors de la Libye.<sup>48</sup> Des armes en provenance de Libye ont néanmoins massivement transité dans la bande sahélienne.<sup>49</sup> Un diplomate français confie que « ceux qui ont pris la décision de bombarder Kadhafi n'avaient pas la moindre idée des conséquences que cela pourrait avoir au Sud ».<sup>50</sup> L'enchaînement non contrôlé des événements au Mali accredit cette vue.

#### A. LE FACTEUR LIBYEN : KADHAFI ET LE NORD-MALI

La Libye du colonel Kadhafi, bien que loin d'être hégémonique régionalement (l'Algérie est l'autre grande puissance régionale),<sup>51</sup> pouvait agir sur le commencement comme sur la fin des initiatives armées irrégulières, notamment touareg au Nord-Mali et au Nord-Niger. Le colonel Kadhafi facilitait les rapprochements entre ces rébellions et les autorités centrales des pays concernés et maîtrisait le calendrier des arrangements politiques grâce à une marge de manœuvre financière importante. L'autre outil dont il s'est abondamment servi est « l'intégration » dans les rangs de son armée des éléments touareg maliens et nigériens potentiellement les plus perturbateurs pour

leur pays d'origine.<sup>52</sup> Cette démarche, loin d'être philanthropique, relevait d'un intérêt bien compris des diverses parties impliquées. La politique de Kadhafi suivait les mêmes orientations dans d'autres pays au sud du Sahara, notamment au Tchad.<sup>53</sup>

Le colonel Kadhafi nouait des liens d'allégeance durables au Sahel en même temps qu'il enrôlait dans sa « Légion islamique » puis dans des unités spéciales une main d'œuvre guerrière disponible pour ses propres projets militaires (par exemple au Tchad et au Liban au cours des années 1980). Les combattants touareg ainsi recrutés espéraient obtenir le soutien nécessaire à leur propre « révolution » dans leur pays d'origine. Cet espoir n'a jamais été satisfait et les rébellions nigérienne et malienne des années 1990 ont été lancées avec un équipement patiemment mis de côté au fil du temps plutôt que gracieusement cédé par le Guide.

Les Etats aidés par la Libye, de leur côté, étaient dispensés de mettre en œuvre des dispositions coûteuses de résolution des conflits armés avec leurs périphéries. Le parrainage libyen ne se restreignait pas, loin s'en faut, aux seules populations sahariennes. Le Niger et le Mali ont massivement bénéficié des largesses du Guide, qui, suite à l'échec de ses initiatives panarabes, a recentré dans les années 1990 sa coopération économique et ses efforts diplomatiques sur l'Afrique subsaharienne. Les investissements libyens en Afrique ont accompagné d'importants flux migratoires économiques en sens opposé, alimentés par la sécheresse et l'effondrement de l'économie pastorale au sud du Sahara. Les liens entre la Libye de Kadhafi et les populations du Nord-Mali et du Nord-Niger n'étaient donc pas faits que d'enjeux sécuritaires, ils se sont aussi déployés dans les registres familial et affectif. C'est en Libye (et en Algérie) que s'est construite la culture contestataire des *ishumar* (exilés chômeurs) qui a infusé et unifié<sup>54</sup> les projets touareg rebelles des années 1990.<sup>55</sup>

Le renversement de Kadhafi a non seulement privé la région d'un de ses principaux courtiers politiques et mécènes mais a mis également sur le marché quantité d'armes lourdes redistribuées régionalement selon les demandes et aspirations locales. Il a aussi contraint des hommes qui n'étaient plus les bienvenus à trouver asile hors des frontières libyennes. Ceux qui ont fourni au MNLA son équipement et son expertise militaire en font partie, à commen-

<sup>47</sup> Voir le rapport de Crisis Group, *Popular Protest in North Africa and the Middle East (V): Making Sense of Libya*, op. cit.

<sup>48</sup> Voir le paragraphe 5 de la résolution 2017 du 31 octobre 2011 du Conseil de sécurité concernant la Libye.

<sup>49</sup> « Final Report of the Panel of Experts established pursuant to Security Council resolution 1973 (2011) concerning Libya », Conseil de sécurité des Nations unies, 2012.

<sup>50</sup> Entretien de Crisis Group, Paris, 9 mars 2012.

<sup>51</sup> Une autre puissance régionale est le Maroc qui, bien que distancé sur le plan économique par les grands pays pétroliers que sont la Libye et l'Algérie, dispose d'un appareil d'Etat et d'une armée bien organisés qui concourent à sa stabilité politique malgré les remous en Afrique du Nord. Mais plus éloigné géographiquement, le Maroc a eu historiquement peu d'influence sur le Mali, contrairement à la Libye et à l'Algérie, dont les relations avec le royaume chérifien sont toujours empoisonnées par le problème du Sahara occidental.

<sup>52</sup> Voir le rapport de Crisis Group, *Popular Protest in North Africa and the Middle East (V): Making Sense of Libya*, op. cit., p. 23.

<sup>53</sup> Voir le rapport de Crisis Group, *L'Afrique sans Kadhafi: le cas du Tchad*, op. cit.

<sup>54</sup> B. Lecocq, « Unemployed Intellectuals in the Sahara », op. cit.

<sup>55</sup> Sur les « services » rendus par Kadhafi aux Touareg, voir également Frédéric Deycard et Yvan Guichaoua, « Whether you liked him or not, Gaddafi used to fix a lot of holes? – Tuareg insurgencies in Mali and Niger and the war in Libya », African Arguments.org, 8 septembre 2011.

cer par Mohamed Ag Najim, l'actuel chef militaire du mouvement, Touareg malien de l'Adagh dont le père a été tué lors de la répression de 1963. Il fait partie de la cohorte des « intégrés » maliens du régime de Kadhafi, à qui des titres de séjour de longue durée voire la nationalité libyenne ont été accordés. Ces exilés étaient présents en Libye dès la fin des années 1970, puis instruments des aventures militaires du Guide au Liban ou au Tchad et acteurs des rébellions touareg au Mali dans les années 1990. Ag Najim est ensuite retourné servir Kadhafi en tant que haut gradé d'unités stationnées à Sebha, dans le Sud, jusqu'à la chute du régime.<sup>56</sup>

Le colonel Kadhafi avait ainsi positionné dans le Fezzan, au Sud-Ouest de la Libye, des forces essentiellement constituées de Touareg d'origine malienne et, dans une moindre mesure, nigérienne qui ont vite compris que leur place n'était plus en Libye dès lors que l'Otan s'est mise à soutenir le Conseil national de transition (CNT), l'organe des rebelles. Si ces forces ont initialement contribué à l'effort de guerre kadhafiste, elles ont vite grossi les rangs des « revenants » côté malien. Par ailleurs, quelques centaines de jeunes combattants touareg venus directement du Nord-Mali et du Nord-Niger se sont joints aux forces loyalistes contre rémunération.<sup>57</sup> Leur expérience comme mercenaires a été de courte durée et, souvent, amère.<sup>58</sup> Enfin, la chute de Kadhafi a libéré de sa tutelle un autre grand animateur de la tumultueuse vie politique au Nord-Mali, Ibrahim Bahanga, qui, avant sa mort en août 2011 (officiellement dans un accident de voiture), était l'agent clé de la reconstitution d'une force armée rebelle touareg, comme intermédiaire entre les différents groupes et convoyeur d'armes.<sup>59</sup>

La mobilité des combattants dans les déserts libyen, nigérien et malien a eu pour corollaire une intense activité de convoyage d'armes. Les informations sur les armes libyennes parvenues au Mali sont lacunaires. Au cours de l'été 2011, les experts sécuritaires occidentaux faisaient part de leur inquiétude concernant l'éventuelle circulation de « manpads », lance-missiles portatifs rendant possibles des attentats anti-aériens. A ce jour, l'usage sur le terrain saharien de tels engins n'a pas été détecté mais la rumeur de leur circulation est récurrente.<sup>60</sup> Plusieurs sources sé-

curitaires ont par ailleurs signalé la présence de Mokhtar Belmokhtar, émir d'AQMI, dans le Sud libyen début 2012, afin d'y nouer des alliances et/ou de passer commande de matériel militaire.<sup>61</sup> Les armes convoyées au Mali seraient essentiellement des armes légères et des munitions,<sup>62</sup> mais en juin 2011, les autorités nigériennes ont intercepté un convoi transportant également plusieurs centaines de kilogrammes d'explosif. Abta Hamidine, le trafiquant arrêté à cette occasion, a affirmé qu'AQMI devait réceptionner cette livraison au Mali.<sup>63</sup>

Les autorités libyennes, nigériennes et maliennes ne semblent avoir été que très épisodiquement en mesure d'enrayer ces trafics. Au Mali, qui n'a pas de frontière avec la Libye, l'afflux massif d'armes venant de cette dernière suscite des suspicions à l'égard du Niger, par lequel les armes ont selon toute vraisemblance transité.<sup>64</sup> Cette circulation est facilitée par la perméabilité des frontières, la faiblesse des effectifs militaires nigériens et la difficulté pratique à intervenir sur des milliers de kilomètres de désert.<sup>65</sup> Ces contraintes demeurent, même quand l'information issue de la surveillance satellitaire est mise à la disposition des autorités concernées (par la France notamment) en amont.<sup>66</sup> Il n'était en outre pas aisé de désarmer les « revenants » à leur point d'arrivée au Mali, les armes ayant été cachées au préalable.<sup>67</sup> Seuls les dignitaires kadhafistes arrivés au Niger en septembre 2011 ont été officiellement désarmés. Enfin, les armes les plus lourdes dont

<sup>56</sup> Pour une biographie sommaire d'Ag Najim, voir « Rébellion du MNLA au Mali : Ag Najem, ou la soif de vengeance », *Jeune Afrique*, 27 janvier 2012.

<sup>57</sup> Voir « Des centaines de Touareg maliens et nigériens recrutés par Kadhafi (élus) », *Jeune Afrique*, 2 mars 2011 ; ou « Libyan oil buys allies for Qaddafi », *New York Times*, 15 mars 2010.

<sup>58</sup> Voir « Libye : témoignages de “mercenaires” touaregs de Kaddafi rentrés au Niger », *Jeune Afrique*, 4 septembre 2011.

<sup>59</sup> Entretien de Crisis Group, experte régionale, Bruxelles, 1<sup>er</sup> mars 2012.

<sup>60</sup> Ces engins présentent néanmoins des difficultés techniques d'utilisation et requièrent de l'entraînement. Voir « Libyan missiles on the loose », *Washington Post*, 9 mai 2012.

<sup>61</sup> Entretien de Crisis Group, Niamey, 13 mars 2012 ; et « Mali : comment sauver le nord ? », *Jeune Afrique*, 9 mai 2012.

<sup>62</sup> Un commandant du MNLA évoque le nombre de 600 véhicules transportant ces armes. Il s'agirait essentiellement d'AK47 et de mitrailleuses 12.7 mm. Voir « “Nous devons resserrer les rangs et éviter toute confrontation qui diviserait le mouvement” », *El Watan*, 9 avril 2012.

<sup>63</sup> Conseil de sécurité, 2012, op. cit., p. 29 ; et « Reportage exclusif : Abta Hamidine s'apprêtait à livrer les quatre otages français au clan Kadhafi », *Air Info*, 29 juin 2011.

<sup>64</sup> Une anecdote résume la défiance réciproque qu'entretiennent les responsables des deux pays. Un haut diplomate nigérien indique avoir été interpellé comme suit par son homologue malien lors d'une rencontre officielle : « comment avez-vous pu laisser passer les armes comme ça ? ». Ce à quoi le diplomate nigérien a rétorqué : « comment avez-vous pu laisser atterrir un avion-cargo dans votre désert ? », en faisant allusion à l'affaire Air Cocaïne. Entretien de Crisis Group, Niamey, 20 mars 2012.

<sup>65</sup> Le trafic transfrontalier illicite habituel fait quant à lui l'objet d'arrangements informels institutionnalisés entre trafiquants et agents de l'Etat chargés de la surveillance des frontières. Entretiens de Crisis Group, experts régionaux, Niamey, 16 mars 2012, et entretiens téléphoniques de Crisis Group, experts régionaux, 16 avril 2012.

<sup>66</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, spécialiste militaire français, 2 avril 2012.

<sup>67</sup> Entretien de Crisis Group, ex-dirigeant rebelle touareg, Niamey, 17 mars 2012.



dispose actuellement le MNLA<sup>68</sup> n'ont pas été saisies en Libye mais sur le territoire malien, à l'occasion notamment de la bataille de Tessalit contre les forces gouvernementales, début mars 2012.

## B. LA MONTEE EN PUISSANCE DU MNLA

Le MNLA a lancé sa première attaque le 17 janvier 2012, soit près de six mois après le retour des « revenants », au cours desquels de nombreuses et larges consultations ont été entreprises parmi les communautés du Nord-Mali, à Zakak notamment, près de la frontière algérienne. Ces délibérations ont mobilisé les participants autour d'un projet de soulèvement armé. Elles ne se sont pour autant pas déroulées clandestinement. De nombreux envoyés du gouvernement malien, dignitaires touareg loyaux à Bamako ou parlementaires, tentèrent d'ouvrir des négociations, en vain. Le refus du dialogue à ce stade du projet rebelle exprime tout autant la défiance des futurs combattants à l'égard du régime<sup>69</sup> que la logique séparatiste radicale qu'a consolidée la manne libyenne et qui peut être résumée dans le mot d'ordre suivant : « maintenant ou jamais ».<sup>70</sup>

Quoi qu'il en soit, la thèse selon laquelle les forces maliennes postées au Nord ont été surprises par une déferlante surarmée soudaine<sup>71</sup> ne tient pas. Depuis septembre 2011, sur fond de tensions suscitées par le programme présidentiel « sécurité et développement », la presse bamakoise évoquait la résurgence des « problèmes sécuritaires au Nord » et s'interrogeait sur le sort réservé aux « revenants » de Libye. Le MNLA a été officiellement créé en octobre 2011. Un ancien rebelle de premier plan, « Bamoussa », a déserté l'armée malienne en novembre<sup>72</sup> et Iyad Ag Ghali a été annoncé comme prenant le maquis en décembre sur un site internet mauritanien.

La mobilisation armée qui débouche sur le MNLA est le produit d'alliances circonstancielles entre acteurs variés disposés à la prise des armes plutôt que le fruit d'un processus de recrutement de combattants au sein d'une organisation structurée verticalement.<sup>73</sup> Il ressort de ce modèle une absence de démarcation nette et définitive entre unités combattantes. De plus, les stratégies militaires poursuivies résultent de compromis et de négociations internes plus que d'ordres directs. Enfin, une telle insurrection est exposée au risque de divisions, sinon de dissolution, pour peu que ses composantes jugent qu'il y a plus à gagner « dehors » que « dedans ». Le délitement en de multiples « fronts » de la rébellion des années 1990 – certains rendant les armes pour toucher la prime au premier entrant, d'autres poursuivant le combat pour s'imposer comme interlocuteurs incontournables de négociations – relève de cette logique d'ajustement rapide aux circonstances mouvantes de la guerre. Une variante de ce scénario a été observée au cours des derniers mois, avec le siphonage par Ançar Eddine de combattants du MNLA.

Le MNLA est issu de la coalescence de divers groupes. Sa puissance et son expertise militaires viennent essentiellement d'Ag Najim et de ses hommes revenus de Libye,<sup>74</sup> tandis que sa direction politique est dominée par les proches de feu Ibrahim Bahanga. Avant sa mort, ce dernier a non seulement établi la jonction entre Ag Najim et ses fidèles mais également noué l'alliance avec les jeunes militants du MNA qui, depuis quelques mois, battaient clandestinement la campagne pour promouvoir leurs idées. Le MNLA a ensuite été rejoint par des déserteurs de l'armée libyenne et bénéficié, sinon du ralliement officiel, au moins de la bienveillance d'Alghabas Ag Intalla, président du Réseau Plaidoyer déjà évoqué.<sup>75</sup>

Enfin, le MNLA dispose de communicants et cadres politiques actifs hors des frontières maliennes, en Mauritanie, au Burkina Faso et en France. A Paris, sont très visibles l'ancien militant étudiant Mossa Ag Attaher, originaire de Gao, et Hama Ag Sid'Ahmed, élu du Nord, beau-père du défunt Bahanga et son porte-parole lors de ses différentes initiatives rebelles. Leurs interventions sont relayées par

<sup>68</sup> Des blindés ou des canons anti-aériens, visibles notamment dans ce reportage d'Al Jazeera à Tombouctou : <http://www.youtube.com/watch?v=i5q7PW0B3L0&feature=youtu.be>.

<sup>69</sup> Fin janvier, *Jeune Afrique* révèle ainsi la nature des propositions faites en dernière instance par le Mali aux rebelles – via Mohamed Ag Erlaf, l'homme en charge du PSPSDN, à l'occasion d'une réunion tenue à Zakak le 7 janvier – et qui repose sur l'usuelle logique d'octroi ciblé de faveurs dont on peut penser qu'elle est précisément l'une des causes de fond majeures de l'insurrection en cours. « Mali : ce que Bamako proposait au MNLA avant la rébellion », *Jeune Afrique*, 31 janvier 2012.

<sup>70</sup> Entretien de Crisis Group avec Mossa Ag Attaher, chargé de la communication du MNLA, Paris, 28 janvier 2012.

<sup>71</sup> Jean-Pierre Filiu, « Pourquoi personne n'a rien vu venir », *Le Nouvel Observateur*, no. 2475, 2012, p. 66-67.

<sup>72</sup> Voir « Après l'enlèvement et la mort de touristes occidentaux au Nord Mali... », Maliweb.net, 30 novembre 2011, <http://www.maliweb.net/news/la-situation-politique-et-securitaire-au-nord/2011/11/30/article,36985.html>.

<sup>73</sup> Ce phénomène est caractéristique de la bande saharienne. Y. Guichaoua, « Circumstantial Alliances and Loose Loyalties in Rebellion Making: The Case of Tuareg Insurgency in Northern Niger (2007-2009) » in Guichaoua, Y. (ed.), *Understanding Collective Political Violence*, Basingstoke: Palgrave-Macmillan (2011), p. 246-66 ; M. Debos, « Fluid Loyalties in a Regional Crisis: Chadian combatants in the Central African Republic », *African Affairs* (2008), vol. 107 (427), p. 225-241.

<sup>74</sup> Des rapports non confirmés font état de 400 hommes, dont beaucoup ont grandi en Libye et n'ont qu'une connaissance lointaine du Mali. Entretien de Crisis Group, ex-dirigeant rebelle touareg, Niamey, 17 mars 2012.

<sup>75</sup> Entretien de Crisis Group, fonctionnaire international, Bamako, 20 mars 2012.

le dynamique site internet « toumastpress », censuré au Mali (au même titre que le site d'information Kidal Info). La logistique parisienne du militantisme pro-MNLA est partiellement fournie par les nationalistes kabyles algériens défendant l'identité commune des peuples berbères, dont font partie historiquement les Touareg.<sup>76</sup> Les militants du MNLA ont pu mener par ailleurs quelques opérations de communication en Europe avec le soutien de mouvements régionalistes, sans connaître toutefois les succès sur ce plan du Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ) en 2008.<sup>77</sup>

L'ancrage pro-occidental explicite du MNLA a vite été interprété à Bamako comme une collusion de fait avec l'ex-puissance coloniale. Cette théorie rencontre un succès notable parmi les partisans de la junte, mais pas seulement. Elle a été alimentée par les déclarations très précoces du ministre des Affaires étrangères français de l'époque, Alain Juppé, en faveur d'un règlement politique du conflit,<sup>78</sup> alors même que l'opinion bamakoise était choquée des défaites militaires qu'essuyait jour après jour l'armée. Il est certain que les autorités françaises voient dans le MNLA un partenaire légitime de négociation, voire un allié potentiel dans la perspective de la lutte anti-terroriste, dans un contexte de grande passivité des forces de sécurité maliennes à l'égard d'AQMI.<sup>79</sup> La possibilité de se servir des Touareg qui connaissent le terrain pour contrer AQMI a en tout cas été discutée, sous forme d'interrogation, au sein des cercles français avant même le déclenchement de la rébellion en janvier 2012.<sup>80</sup>

Cette bienveillance de principe ne s'est pas accompagnée pour autant de soutien logistique. La réticence à promouvoir un projet explicitement séparatiste, l'absence de programme et de direction clairs du MNLA et la fluidité des loyautés de ses animateurs ont été autant de freins à un

rapprochement concret avec les autorités françaises.<sup>81</sup> La Mauritanie, grand allié régional de la France, a abrité par ailleurs le bureau politique du MNLA, et aurait, selon un spécialiste du pays, accueilli avec bienveillance le projet du mouvement de chasser AQMI du Nord-Mali.<sup>82</sup> Il est impossible d'affirmer que cette bienveillance s'est traduite en soutien logistique effectif.

Sur le terrain, l'éventail sociologique que recouvre le MNLA est étendu et pluriel. Le mouvement est composé de représentants de la plupart des communautés touareg du Nord-Mali, de Gao, Kidal et Tombouctou. Toutefois, la domination en son sein des réfractaires aux accords d'Alger (les proches de Bahanga) et de ceux qui en ont été graduellement évincés (les membres de la tribu Idnan d'Ag Najim) signale un glissement du centre de gravité politique de la rébellion aux dépens de celui qui avait tenu le premier rôle lors du règlement du soulèvement de 2006, Iyad Ag Ghali. Le MNLA est ainsi doublement contestataire : il rejette les autorités centrales de Bamako au même titre que ceux, issus du Nord, qui se sont compromis avec elles, tels Iyad Ag Ghali. Le registre d'opposition à celui qui demeure une figure importante de la communauté touareg est cependant différent de celui que l'on mobilise contre un Etat perçu comme une entité étrangère colonisatrice.

### C. IYAD AG GHALI, SES AMBITIONS PERSONNELLES CONTRAIREES ET L'AGENDA ISLAMISTE

Iyad Ag Ghali était présent lors des consultations organisées avant le déclenchement de la rébellion. Il avait même réclamé le poste de secrétaire général du mouvement, qui lui a été dénié.<sup>83</sup> Il a aussi signifié son désintérêt pour une lutte armée autre que celle pour l'imposition de la charia à l'ensemble du Mali et rejeté explicitement le projet séparatiste du MNLA.<sup>84</sup> Le maintien de sa centralité dans l'ordre politique touareg, à Kidal notamment, requerrait

<sup>76</sup> L'organe de communication le plus actif du mouvement berbère est le site [www.tamazgha.fr](http://www.tamazgha.fr). Le mouvement kabyle qui cible d'ordinaire l'Algérie offre notamment la possibilité à Mossag Ag Attaher, l'un des représentants parisiens du MNLA, de réaliser chaque semaine une vidéo faisant le point sur la situation au Nord-Mali, laquelle est ensuite postée sur le site de « l'agence de presse du peuple tamasheq (touareg) », [toumastpress.com](http://toumastpress.com).

<sup>77</sup> Les rebelles touareg du MNJ étaient parvenus à mobiliser un nombre important d'associations et de partis altermondialistes : les Verts, Survie, la Fondation Danielle Mitterrand, le MRAP, le réseau Sortir du nucléaire etc., lesquels avaient activement relayé la propagande rebelle (Voir Guichaoua, op. cit.). Le MNLA n'a bénéficié d'aucun élan de sympathie comparable.

<sup>78</sup> « Au Mali, Alain Juppé appelle au dialogue avec les rebelles », Radio France internationale (RFI), 27 février 2012.

<sup>79</sup> Entretien de Crisis Group, hauts fonctionnaires français, Paris, 24 avril 2012.

<sup>80</sup> Entretien de Crisis Group, diplomate, octobre 2011, Paris.

<sup>81</sup> Entretien de Crisis Group, hauts fonctionnaires français, Paris, 24 avril 2012.

<sup>82</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, 4 avril 2012.

<sup>83</sup> Iyad Ag Ghali espérait à la même période être désigné successeur du chef traditionnel (*amenokal*) des Ifoghas, rôle qui lui a également été refusé, au profit d'Alghabass Ag Intallah, l'un des fils d'Intallah Ag Attaher, l'actuel *amenokal*. En l'espace de quelques semaines, Iyad Ag Ghali a donc connu deux cuisants échecs dans l'espace politique touareg nord-malien. Entretien téléphonique de Crisis Group, 10 mai 2012.

<sup>84</sup> Voir « Iyad Ag Ghali : "Ansar dine ne connaît que le Mali et la charia" », *Jeune Afrique*, 8 avril 2012. Iyad Ag Ghali a semblé disposé à abandonner cette posture anti-séparatiste au moment où Ançar Eddine et MNLA évoquaient une fusion fin mai. Suite à l'échec de ce projet, il est apparemment revenu à son point de vue initial. « Interview-Mali Islamist leader rejects independence », Reuters, 16 juin 2012.

néanmoins qu'il se positionnât vis-à-vis des acteurs émergents du MNLA, ou qu'il cherchât à les supplanter.<sup>85</sup> Personnalité incontournable du monde politique touareg, il a entrepris dans les années 1990 un virage religieux qui n'a fait que s'affirmer au fil du temps. Celui-ci s'est manifesté par son adhésion au Jamaat ut-Tabligh, un mouvement missionnaire d'origine indienne introduit au Mali à partir du milieu des années 1990. Le *tabligh* prône un Islam rigoriste de rédemption personnelle et n'a pas de vocation politique, voire condamne le jihad.<sup>86</sup>

Les rapports qu'entretiennent les différentes tribus touareg à l'islam divergent et façonnent leur identité. Si le *tabligh* est un courant de l'islam importé au Nord-Mali, l'inclination religieuse des Ifoghas, la tribu à laquelle appartient Iyad Ag Ghali, est historiquement fondée. De plus, le rapprochement d'Ag Ghali vers d'une pratique de l'islam plus rigoriste est un choix que beaucoup ont suivi au Mali, et, plus largement en Afrique de l'Ouest, en réaction possible à l'étendue de la corruption d'Etat et aux multiples défaillances sur le terrain économique et social. Il serait ainsi erroné de dénier au projet d'imposition de la charia qu'incarne Iyad Ag Ghali tout fondement social légitime. Par ailleurs, selon l'universitaire Ferdaous Bouhleb, il existe au Nord un large dégradé d'interprétations de la charia pouvant faire l'objet de négociations.<sup>87</sup> Il est enfin dangereux de voir le renouvellement des aspirations religieuses comme l'antichambre du jihad, lequel suppose des modes de socialisation (violente) et des trajectoires personnelles distincts.

Il n'en demeure pas moins que le projet fondamentaliste d'Iyad Ag Ghali – qui fait écho à des aspirations exprimées au Sud – rencontre une vive opposition auprès des Touareg pratiquant un Islam tolérant, respectant, entre autres, le rôle important accordé aux femmes dans l'ordre social<sup>88</sup> ou

célébrant l'ethos libéral des exilés *ishumar* et leurs modes d'expression artistique, musicale notamment.<sup>89</sup> Le clivage actuel entre Ançar Eddine (« les partisans de la religion ») et le MNLA ne traduit pas qu'une rivalité pour la prise du pouvoir au Nord mais bien des projets sociétaux alternatifs qui débordent le strict cadre politique.

Le discrédit dont Iyad Ag Ghali a fait l'objet lors du travail préparatoire de construction du MNLA visait indirectement les autorités algériennes, marraines des accords de 2006 élaborés avec ce dernier. Lors d'un entretien de Crisis Group en mars 2012, Mossa Ag Attaher souligne que les accords d'Alger ne se focalisaient guère que sur la région de Kidal alors que le MNLA rassemble les trois régions du Nord-Mali et promeut un projet nettement plus ambitieux que celui finalement validé par les accords d'Alger.<sup>90</sup> Ainsi la reprise de la rébellion signifie la caducité d'un montage politique mis au point il y a six ans sous les auspices algériens et peut être vue comme le désaveu de ses auteurs algériens et maliens. Lorsque l'Algérie a, quinze jours après le début des hostilités, du 2 au 4 février 2012, convoqué les rebelles à Alger, seul s'est présenté dans la capitale algérienne Hamada Ag Bibi, un représentant de l'Alliance du 23 mai pour le changement, antérieurement disqualifié par le MNLA.<sup>91</sup>

Le MNLA était à l'origine défavorable à une médiation algérienne.<sup>92</sup> La froideur qui a caractérisé les relations entre autorités algériennes et MNLA en janvier 2012 s'est manifestée après le début de l'offensive militaire du mouvement, lorsque, d'après les rebelles, l'Algérie a refusé d'accueillir sur son sol des combattants blessés. L'épisode avait provoqué une virulente réaction sur le site internet de propagande toumastpress.<sup>93</sup> L'installation du bureau politique du MNLA à Nouakchott, en Mauritanie, un grand allié régional de la France, et l'affichage, à Paris, des communicants du MNLA aux côtés de militants berbères algériens sont deux sources additionnelles de crispation des

<sup>85</sup> Selon un représentant du MNLA, ce calcul stratégique se double d'une franche détestation d'Iyad Ag Ghali à l'égard de quiconque conteste son pouvoir. Entretien de Crisis Group, Paris, 29 juin 2012.

<sup>86</sup> Il s'est converti au Jamaat ut-Tabligh, un mouvement islamique non violent originaire d'Inde, et a passé six mois dans une retraite *tablighi* au Pakistan. Il s'est ensuite radicalisé lors de son séjour officiel en Arabie Saoudite comme diplomate malien, après les accords de paix d'Alger de 2006. Sur le *tabligh* au Mali, voir Bouhleb-Hardy, Grémont, et Guichaoua, Contestation armée et recompositions religieuses au Nord-Mali et au nord-Niger, op. cit. ; le rapport Afrique de Crisis Group, *Islamist terrorism in the Sahel*, op. cit. ; et le câble de l'ambassade américaine de Bamako sur le succès somme toute très relatif du *tabligh* au Nord-Mali, révélé par WikiLeaks, « Dawa meeting in Kidal not much to talk about », 21 décembre 2009, <http://wikileaks.org/cable/2009/12/09BAMAKO822.html>.

<sup>87</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, 22 mai 2012.

<sup>88</sup> En février 2012, le journaliste indépendant Andy Morgan a ainsi recueilli des témoignages faisant état de la fureur de femmes touareg à la suite de l'exposé pro-charia d'Iyad Ag Ghali lors

de délibérations préalables à l'éclatement de la rébellion. Voir « The causes of the uprising in northern Mali », Think Africa Press, 6 février 2012, <http://thinkafricapress.com/mali/causes-uprising-northern-mali-tuareg>.

<sup>89</sup> Le « blues du désert », porté par des groupes au succès international croissant (Tinariwen, Terakaft, Tamikrest, Amanar pour ne citer que les formations maliennes) est un vecteur puissant de la culture contestataire *ishumar* et une référence identitaire majeure, véhiculant des valeurs peu compatibles avec l'islam salafiste.

<sup>90</sup> Entretien de Crisis Group, Mossa Ag Attaher, Paris, 5 mars 2012.

<sup>91</sup> Voir « Rébellion touareg : retour à la case Alger », *El Watan*, 3 février 2012 ; et entretiens de Crisis Group, Bamako, 30 mai 2012.

<sup>92</sup> Entretiens de Crisis Group, représentants parisiens du MNLA, Paris, 23 janvier 2012.

<sup>93</sup> « L'Algérie partielle viole la Convention de Genève », toumastpress, 25 janvier 2012, <http://toustmastpress.com/actualites/liberation-azawad/230-lalgerie-partielle-viole-la-convention-de-geneve.html>.

relations entre autorités algériennes et MNLA. Plus généralement, Alger pouvait s'inquiéter du déploiement tout près de sa frontière sud d'une force armée qui ne lui est pas inféodée. Cette préoccupation redouble si la force en question est soupçonnée de bénéficier de la bienveillance française. Le MNLA, peut-être davantage conscient du besoin de ménager les susceptibilités algériennes, a ensuite adouci sa position à l'égard de l'Algérie dans ses déclarations.<sup>94</sup>

#### **IV. UNE DYNAMIQUE REBELLE ECLATEE ET VOLATILE**

Une confusion croissante règne autour des acteurs armés en action depuis janvier 2012 au Nord-Mali, résultat des logiques de prise des armes évoquées plus haut, qui reposent sur le tricotage/détricotage constant d'alliances circonstancielles entre professionnels des armes. La conduite de la guerre est faite dans d'égales mesures de mouvements militaires stratégiques et de manœuvres diplomatiques de rapprochement ou d'évitement entre entités belligérantes. Ces pratiques ont minimisé (sans les supprimer) la fréquence et l'intensité des affrontements violents entre les groupes rebelles et les forces maliennes. Entre le 17 janvier et fin mars, chaque conquête territoriale a été précédée de discussions entre acteurs armés présents sur le terrain.<sup>95</sup> Des normes spécifiques de conduite de la guerre ont semblé-t-il être respectées, à l'exception notable des très graves événements d'Aguelhoc, qui devront impérativement être éclaircis.

##### **A. LA CAMPAGNE MILITAIRE FULGURANTE DES GROUPES ARMES DU NORD**

La campagne militaire rebelle en tant que telle a été rapide. Elle a eu pour tournant la bataille d'Amachach/Tessalit, entre février et mars 2012. Dans cette base essentielle du dispositif sécuritaire gouvernemental au Nord – pourvue d'un aéroport – étaient stationnés plusieurs centaines de soldats maliens. Ils ont été encerclés et assiégés, sans que l'armée malienne ne parvienne à les ravitailler, malgré l'usage d'hélicoptères de combat. Le 10 mars, les rebelles ont pris le contrôle du camp après avoir négocié l'évacuation de ses occupants vers Gao. Les villes de Menaka, Aguelhoc, Léré et Tinzaouatène avaient déjà été attaquées puis « conquises ». Après Tessalit et le renversement d'ATT, Kidal, Gao (où pourtant l'état-major de l'armée malienne chargée de mener la contre-insurrection était basé) et Tombouctou ont échappé aux forces gouvernementales. L'avancée militaire rebelle a pris fin avec la proclamation par le MNLA de l'indépendance de l'Azawad le 5 avril 2012.<sup>96</sup>

Les forces gouvernementales à l'œuvre dans le Nord étaient les « milices » imghad et arabe, respectivement commandées par les colonels Alaji Gamou et Abderamane Ould Meydou, membres de l'armée malienne mais recrutant leurs

<sup>94</sup> Mélanie Matarese, « Mossa Ag Attaher : "L'Algérie est incontournable dans la gestion de notre conflit" », Visa pour l'Algérie, blog hébergé par *Le Figaro*, 14 avril 2012, <http://blog.lefigaro.fr/algérie/2012/04/mossa-ag-attaher-lalgerie-est-incontournable-dans-la-gestion-de-notre-conflit.html>.

<sup>95</sup> Entretien de Crisis Group, ex-dirigeant rebelle touareg, Niamey, 17 mars 2012.

<sup>96</sup> Le fait que cette proclamation ait été notamment relayée en premier lieu par la chaîne internationale de l'audiovisuel français, France 24, n'a pas manqué d'être interprété par nombre de Maliens comme une indication d'une caution de la France à l'entreprise du MNLA.

troupes au sein de leur propre communauté. Elles étaient flanquées de soldats réguliers originaires du Sud. Espérant un ralliement, la propagande du MNLA a soigneusement épargné Gamou, allant jusqu'à louer la bravoure de ses combattants. Défait à Kidal, ce dernier a annoncé le 31 mars ce ralliement sur les ondes de RFI<sup>97</sup> avant de réapparaître quelques jours plus tard à Niamey pour informer qu'il ne s'agissait que d'une manœuvre destinée à protéger sa retraite (et notamment les « sudistes » dans les rangs de son unité). Gamou et ses hommes se sont depuis lors installés au Niger.<sup>98</sup> Si le colonel a signalé que lui et ses hommes étaient à disposition de l'armée malienne,<sup>99</sup> il avait aussi annoncé avoir créé son propre « front », baptisé Mouvement républicain pour la restauration de l'Azawad (MRRA), sans doute pour peser davantage personnellement dans la suite des événements.<sup>100</sup>

L'homologue arabe de Gamou, Abderamane Ould Meydou aurait adopté une tactique similaire en constituant une force en Mauritanie.<sup>101</sup> La dotation militaire actuelle de ces unités demeure inconnue. Mais dans l'hypothèse où elles seraient aidées, et où Gamou aurait reconstitué au Niger une force militaire opérationnelle, leur retour représente un risque considérable de fragmentation d'un conflit déjà complexe en micro-conflits conduits au nom d'intérêts privés.

Le modus operandi militaire des rebelles a tranché avec les rébellions passées, faites de harcèlements puis de retraites sur des terrains difficiles d'accès. Il a consisté cette fois en des déploiements simultanés sur plusieurs zones

<sup>97</sup> RFI a depuis supprimé cette annonce de son site.

<sup>98</sup> La chaîne de télévision VoxAfrica a diffusé à ce sujet le reportage suivant le 19 avril 2012 : [http://www.youtube.com/watch?v=tHL3t1SeAYA&feature=player\\_embedded](http://www.youtube.com/watch?v=tHL3t1SeAYA&feature=player_embedded). Voir également « Loyalist soldiers move into Mali's rebel-held north », Reuters, 21 avril 2012.

<sup>99</sup> Voir aussi « Mali : comment Ag Gamou a échappé au MNLA et à Ansar Eddine », *Jeune Afrique*, 11 avril 2012.

<sup>100</sup> Ce mouvement se donne pour but de chasser les islamistes du Nord-Mali et serait constitué d'Imghad mais aussi de Peul et de Songhaï, c'est-à-dire les communautés que représente ordinairement le mouvement Ganda Izo, lesquelles ont perdu leur chef Amadou Diallo et bon nombre de combattants dans un accrochage avec les forces du MNLA le 25 mars 2012. Les Ganda Izo ont depuis remplacé Amadou Diallo par son frère, un militaire, qui a aussitôt exprimé ses intentions de servir l'armée malienne. Aucun rapprochement officiel n'a, à ce jour, été signalé entre Ganda Izo et MRRA. Ce dernier n'a d'ailleurs revendiqué aucune action militaire. La déclaration de constitution du mouvement ressemblait plus sûrement à une opération de communication visant, d'une part, à inscrire Gamou et ses hommes dans le jeu des protagonistes légitimes d'éventuelles négociations futures et, d'autre part, à montrer sa disponibilité à l'égard de possibles parrains externes qui verraient en lui une opportunité de peser politiquement sur le sort du Mali.

<sup>101</sup> « Mauritanie-Niger : deux fronts en gestation pour libérer le Nord-Mali », *Al Akhbar indépendante*, 4 juin 2012.

et, surtout, à chasser les forces gouvernementales des localités où elles se trouvaient pour ensuite y déclarer leur passage sous « administration » rebelle. Cette stratégie a manifesté clairement une volonté de contestation de la souveraineté malienne sur le Nord. Aucun bilan précis du nombre de victimes militaires n'est disponible à ce jour. Les morts occasionnées par les « accrochages » ou sièges de localités se sont comptées en unités ou dizaines. Les rebelles n'ont en outre pas cherché à faire beaucoup de prisonniers, mais ils en ont tout de même détenu.<sup>102</sup> Si leur prise en charge peut s'avérer coûteuse, les prisonniers ont par le passé été d'importants leviers de négociations. Ançar Eddine a néanmoins unilatéralement décidé de les libérer autour de la mi-avril 2012.<sup>103</sup>

## B. LES EVENEMENTS D'AGUELHOC ET LES AUTRES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DANS LE NORD

L'épisode le plus tragique à ce jour, mais aussi celui dont le déroulement est le moins connu, est le massacre de plusieurs dizaines de soldats maliens à Aguelhoc entre les 18 et 24 janvier 2012. Le 13 février, le ministre français de la Coopération à l'époque, Henri de Raincourt, a fait état « d'exécutions sommaires ... peut-être une centaine » à Aguelhoc et indiqué que les méthodes s'apparentent à celles d'AQMI.<sup>104</sup> Il est question d'égorgements de militaires dont les mains ont été préalablement liées dans le dos et des photos circulent sur l'Internet, sans qu'il soit possible d'en vérifier l'authenticité. Entre la date des faits et la déclaration du ministre français, la communication officielle malienne sur l'épisode était inexistante. Mais la rumeur circulait néanmoins et était partiellement à l'origine du rassemblement de femmes de militaires au Palais présidentiel de Bamako le 2 février – signe avant-coureur du coup d'Etat. Le MNLA a récusé le 18 février, via le site toumastpress, les accusations françaises et évoqué un montage de l'armée malienne destiné à couvrir une bavure de ses pilotes d'hélicoptères de combat ukrainiens.<sup>105</sup>

Une version des faits proche de celle de toumastpress a aussi été évoquée par des responsables occidentaux.<sup>106</sup> Une commission d'enquête malienne, exclusivement composée de membres de l'appareil sécuritaire gouvernemental, a rendu le 22 février ses conclusions. Elle affirme avoir

<sup>102</sup> Seul *El Watan* fournit des informations à ce sujet. « Des prisonniers crient leur détresse », *El Watan*, 8 avril 2012.

<sup>103</sup> « Les islamistes d'Ansar Dine en position de force dans le nord du Mali », *Le Point*, 16 avril 2012.

<sup>104</sup> « Nord-Mali : Raincourt parle d'une 'centaine' d'exécutions sommaires à Aguelhoc », *Jeune Afrique*, 13 février 2012.

<sup>105</sup> « Que s'est-il réellement passé à Aguelhoc ? », Toumastpress, 18 février 2012, <http://toumastpress.com/autres/propagandemensongere-mali/273-que-s'est-il-reellement-passe-a-aguelhoc.html>

<sup>106</sup> Entretiens de Crisis Group, Bruxelles, 1<sup>er</sup> mars 2012.

« pu recueillir des preuves et des témoignages des rescapés militaires et civils soutenus par des images qui attestent que des combattants de l'armée malienne désarmés ont bien été arrêtés, ligotés les mains au dos avant d'être froidement abattus ». Ces preuves n'ont pas été rendues publiques.<sup>107</sup> Le 15 mars, Cheikh Aoussa, un lieutenant de longue date d'Ag Ghali, ex-*achamor* versé dans la poésie,<sup>108</sup> a revendiqué dans une vidéo mise en ligne la présence d'Ançar Eddine à Aguelhoc à l'époque du massacre, et signalé que d'après combats y ont eu lieu sans toutefois évoquer des exécutions.

La seule certitude dont on dispose est qu'il y a eu de nombreux soldats maliens tués à Aguelhoc entre les 18 et 24 janvier et que les civils ont été évacués au moment des faits. Tout processus à venir de sortie du conflit devra faire la lumière de manière rigoureuse sur les événements d'Aguelhoc. On dispose pour l'instant de rapports très utiles comme celui publié le 11 juillet dernier par l'Association malienne de défense des droits de l'homme (AMDH) et la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH),<sup>109</sup> qui va dans le sens d'une confirmation des exécutions de soldats faits prisonniers par les combattants du MNLA et d'Ançar Eddine, ce qui constituerait des crimes de guerre. Il faudra cependant au minimum une commission d'enquête internationale officielle pour répondre au besoin de vérité et, le cas échéant, à l'impératif de justice à la suite de ces événements tragiques.<sup>110</sup>

Des exactions à l'égard des civils ont par ailleurs été commises à Tombouctou et Gao début avril 2012. Des humanitaires opérant à Tombouctou n'ont pas observé d'actes de cruauté à l'encontre des personnes hospitalisées pendant la période.<sup>111</sup> Mais Human Rights Watch comme Amnesty International, puis la FIDH – qui ont recueilli des témoignages notamment à Bamako et au Niger – signalent un nombre important de violations des droits humains et d'actes criminels : violences, campagne d'enlèvements de jeunes filles et de viols, recrutement de mineurs dans les groupes armés, pillages systématiques des

administrations ou banques, etc.<sup>112</sup> Nombre d'organisations non gouvernementales ont dû évacuer précipitamment Tombouctou après le retrait des forces maliennes. Leur exposition, ainsi que celle des populations, aux actes de criminalité y était d'autant plus élevée que le camp militaire de la ville a été pillé et que la circulation des armes a redoublé en conséquence.

Il va de soi que l'offensive rebelle et la fuite simultanée des forces gouvernementales ont livré les populations civiles à un vide sécuritaire propice aux initiatives criminelles et aux règlements de compte, particulièrement dans les zones dont l'histoire récente est marquée par des violences intercommunautaires et/ou des niveaux de criminalité élevés. Des réfugiés maliens à Mangaïze au Niger, privés d'à peu près tous leurs biens et entièrement dépendants de l'aide humanitaire, ont ainsi déclaré à Crisis Group avoir fui, non par peur des belligérants mais par peur de la résurgence du banditisme violent.<sup>113</sup> Le recrutement d'enfants par les groupes armés islamistes et des mauvais traitements qui leur sont infligés sont désormais une évolution très préoccupante.<sup>114</sup>

Dans la zone arrachée au contrôle de l'Etat malien, le pouvoir a été disputé entre avril et fin juin entre de multiples acteurs armés aux programmes divergents, au nombre desquels figurent des mouvements jihadistes apparentés à AQMI. La situation sécuritaire des civils s'est quelque peu améliorée en avril et mai 2012, avant de se détériorer à nouveau. Ançar Eddine a voulu se faire accepter par les populations en faisant sien le projet de maintenir l'ordre public, allant jusqu'à offrir aux populations la possibilité de contacter ses membres en cas d'urgence via un « numéro vert ». <sup>115</sup> Les mouvements islamistes ont installé des tribunaux islamiques pour régler les différends et conduit des actions caritatives.<sup>116</sup> Des ONG occidentales – moins nombreuses qu'auparavant et employant du per-

<sup>107</sup> En l'absence d'accès au rapport originel, seuls des comptes rendus journalistiques de la conférence de presse convoquée par la commission d'enquête sont disponibles : <http://www.essor.ml/actualite/article/executions-sommaires-de-aguel-hoc>.

<sup>108</sup> B. Lecocq, « That Desert is Our Country », op. cit.

<sup>109</sup> « Crimes de guerre au Nord-Mali », AMDH-FIDH, 11 juillet 2012.

<sup>110</sup> Le Mali, qui est partie au Traité de Rome, a annoncé avoir saisi la Cour pénale internationale pour enquêter sur les crimes qui auraient été commis par les groupes armés au Nord. Voir « Le Mali veut une enquête de la CPI sur les rebelles du Nord », Reuters, 12 juillet 2012.

<sup>111</sup> Entretien de Crisis Group, coordinateur humanitaire, Paris, 27 février 2012.

<sup>112</sup> Voir « Mali : War Crimes by Northern Rebels », Human Rights Watch, 30 avril 2012 ; « Mali: retour sur cinq mois de crise », Amnesty International, mai 2012 ; et « Crimes de guerre au Nord-Mali », op. cit.

<sup>113</sup> Entretien de Crisis Group, cinq familles de réfugiés, camp de Mangaïze (Niger), 14 mars 2012.

<sup>114</sup> D'après l'Unicef, au moins 175 garçons (âgés de 12 à 18 ans) ont été recrutés par les groupes armés depuis fin mars 2012. L'organisation donne aussi les chiffres de huit jeunes filles violées ou sexuellement abusées, de deux garçons tués par des munitions non explosées et de dix-huit enfants blessés. Voir « Violence against children mounting in Mali », communiqué de presse, Unicef, Bamako/Genève, 6 juillet 2012.

<sup>115</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, 10 mai 2012.

<sup>116</sup> Voir le reportage du journaliste nigérien Moussa Kaka, correspondant de RFI, à Gao, 20 juin 2012. Voir « Crise malienne : la Cedeao tente un processus de réconciliation globale », RFI, 20 juin 2012.

sonnel local musulman – pouvaient de nouveau fournir de l'aide aux populations à Tombouctou, Kidal et Gao.<sup>117</sup>

Depuis fin juin, la liberté des populations résidentes est totalement confisquée par les groupes islamistes devenus maîtres exclusifs de Gao, de Tombouctou et de la quasi-totalité des localités du Nord et résolument engagés dans l'imposition de leur version extrémiste de la pratique de l'Islam. Les destructions des mausolées de saints et d'autres symboles de la ville de Tombouctou ont fini de montrer le mépris qu'avaient les islamistes pour les populations locales réduites à l'impuissance.<sup>118</sup>

### C. L'ÉVICTION GRADUELLE DU MNLA PAR ANÇAR EDDINE ET LES AVATARS D'AQMI

Ançar Eddine, le mouvement d'Iyad Ag Ghali, a, peu après le déclenchement de l'offensive du MNLA, emboîté le pas à ce dernier et combattu à ses côtés, sans forcément qu'il y ait eu de coordination poussée entre les deux groupes. Alors qu'Ag Ghali semblait durablement affaibli suite à son éviction des préparatifs de Zakak, il a reconstitué une unité militaire, sans doute en débauchant une quarantaine d'hommes d'une *katiba* d'AQMI dirigée par un parent ifoghas, surnommé Abdelkrim El Targui.<sup>119</sup> Il a ensuite progressé dans le sillage du MNLA qui, tout en insistant sur les divergences idéologiques des deux mouvements, n'a pas vu d'un mauvais œil ce renfort militaire contre un ennemi commun. Aguelhoc est le premier site de combat où la présence d'Ançar Eddine a été constatée. Mi-mars, comme indiqué plus haut, Ançar Eddine a diffusé sur l'Internet une vidéo célébrant ses faits d'armes et glorifiant son combat pour l'islam.<sup>120</sup>

À Tessalit, il semble bien que la contribution militaire d'Ançar Eddine ait été décisive au point que certains observateurs lui octroient le crédit de la victoire.<sup>121</sup> Ses troupes seraient ensuite les premières à être entrées dans Kidal, avant d'évincer spectaculairement le MNLA du centre de Tombouctou, d'y faire flotter son drapeau et de commencer à y imposer la charia.<sup>122</sup> La chute de Tombouctou marque un tournant de la conquête du Nord-Mali par les

forces rebelles. Alors que seuls le MNLA et Ançar Eddine se montraient actifs jusqu'alors, d'autres acteurs armés semblent s'être réveillés soudain. Il s'agit des milices locales léguées par le régime d'ATT, lesquelles entretiennent des liens troubles avec AQMI. Iyad Ag Ghali est parvenu, bien mieux que le MNLA, à tirer parti de cette confusion soudaine.

À Tombouctou, Iyad Ag Ghali aurait ouvert des entretiens avec des émirs d'AQMI, notamment Mokhtar Belmokhtar, bien implanté dans la région.<sup>123</sup> Des soupçons pèsent de plus sur la présence d'Ançar Eddine à proximité du consulat d'Algérie de Gao où sept diplomates algériens ont, le 5 avril, été enlevés par le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), un groupe islamiste issu d'une scission d'AQMI, constitué de combattants sahariens plutôt qu'algériens.<sup>124</sup> Des militants du mouvement terroriste nigérian Boko Haram, dont les liens avec AQMI sont désormais avérés,<sup>125</sup> ont été signalés à Gao.<sup>126</sup> Le déploiement des forces d'Iyad Ag Ghali dans

<sup>123</sup> « Tombouctou aux mains des Salafistes », Africa Nova, 3 avril 2012, <http://afrique.blog.lemonde.fr/2012/04/03/tombouctou-aux-mains-des-salafistes/>.

<sup>124</sup> La scission entre AQMI et le MUJAO serait née de querelles sur le partage des rançons versées pour la libération d'otages occidentaux. Le MUJAO a signalé son existence la première fois par l'enlèvement de trois touristes européens le 22 octobre 2011 à Tindouf en Algérie. Mais il était, d'après un représentant du MNLA, déjà constitué en campement séparé d'AQMI dans le Nord-Mali depuis 2008, entretien de Crisis Group, Paris, 29 juin 2012. Le 4 mars 2012, il a revendiqué un attentat-suicide qui n'a pas fait de victime contre une gendarmerie de Tamanrasset. Le mouvement semble ainsi privilégier les cibles algériennes. Alain Antil, responsable du programme Afrique subsaharienne à l'Institut français de recherche internationale, rassemble les diverses hypothèses relatives à l'origine du MUJAO dans « Le Mujao, dernier venu des mouvements islamistes armés du nord Mali », Ultima Ratio, 2 mai 2012, <http://ultimaratio-blog.org/fr/archives/4532>. L'hypothèse de la proximité du MUJAO avec la *katiba* de Mokhtar Belmokhtar semble confirmée par le rôle paradoxal de négociateur qu'endosserait le chef jihadiste pour obtenir la libération des diplomates algériens de Gao, soit une situation dans laquelle AQMI discute avec AQMI. « Pour libérer les otages algériens, des négociations avec Belmokhtar sont en cours », *El Watan*, 8 avril 2012 ; et « Le groupe terroriste Ançar Eddine coupe tout contact », *El Watan*, 16 avril 2012.

<sup>125</sup> Ces liens sont essentiellement constitués à ce stade de transferts d'information et de compétences. Un expert régional indique ainsi que les attentats à l'explosif perpétrés depuis peu par Boko Haram sont sans doute le résultat de formations fournies par AQMI. Entretien téléphonique de Crisis Group, 3 février 2012. Il convient cependant de ne pas ériger ces contacts en une menace terroriste transnationale unifiée. Les trajectoires respectives de Boko Haram et AQMI sont avant toute chose les produits des histoires politiques algérienne et malienne d'une part et nigériane d'autre part.

<sup>126</sup> Selon le témoignage du journaliste Moussa Kaka, le nouveau chef de la police de Gao, un jihadiste du MUJAO, se réclame

<sup>117</sup> Entretiens de Crisis Group, Paris, 23 mai 2012 et Bruxelles, 20 juin 2012.

<sup>118</sup> « Les mausolées de Tombouctou victimes de la vindicte d'Ançar Dine », AFP, 1<sup>er</sup> juillet 2012.

<sup>119</sup> Cette cellule (ou *katiba*) est responsable du rapt puis de l'assassinat du Français Michel Germaneau en 2010.

<sup>120</sup> « Vidéo ansarEddine », vidéo, YouTube, 11 mars 2012, <http://www.youtube.com/watch?v=tr6C49Zvhlc>.

<sup>121</sup> Entretien de Crisis Group, ex-dirigeant rebelle touareg, Niamey, 17 mars 2012.

<sup>122</sup> Un éclairant reportage (sans nul doute très encadré) d'Al Jazeera montre à l'œuvre le nouveau « maire » de Tombouctou : <http://www.youtube.com/watch?v=79iwgxApZzM>.

les deux dernières villes abandonnées par l'armée malienne coïncide donc avec une présence accrue d'autres mouvements islamistes armés, aux options plus radicales. Le MNLA a choisi de ne pas affronter Ançar Eddine ou AQMI et cédé le contrôle des centres urbains de son « Azawad » proclamé aux islamistes. Il s'est replié sur la périphérie des villes (par exemple l'aéroport de Tombouctou), une partie de Gao et les axes de circulation.<sup>127</sup>

Le MUJAO a, cependant, au fil des semaines, consolidé sa présence à Gao, sur l'invitation, d'après un représentant du MNLA, de membres influents des communautés arabes locales.<sup>128</sup> Cette consolidation, accompagnée d'efforts de rapprochement du MUJAO avec la population, a débouché sur une attaque meurtrière contre les positions encore tenues par le MNLA dans la ville fin juin 2012, achevant l'éviction du MNLA des centres urbains<sup>129</sup> et forçant ce dernier à opérer une retraite dans des zones désertiques périphériques.

Les éléments factuels probants manquent pour établir la séquence et le degré de coordination entre ces différents mouvements islamistes mais deux observations peuvent être faites. Premièrement, à mesure que les forces rebelles avançaient vers le sud, Ançar Eddine a pris du poids stratégique et très vraisemblablement numérique et matériel, grâce sans doute aux liquidités mises à sa disposition par AQMI.<sup>130</sup> Deuxièmement, un modus vivendi semble s'être installé entre groupes armés distincts à Tombouctou et Gao, deux localités qui semblent former l'épicentre des reconfigurations de pouvoir au Nord-Mali. L'acceptation par le MNLA de concurrents armés sur « son » territoire semblait relever d'un choix stratégique d'évitement de la confrontation. S'aliéner Ançar Eddine revenait pour le mouvement à perdre une partie d'une communauté de l'Azawad, soit in fine, exposer le projet du séparatisme « azawadien » au risque de destruction. Ag Najim, le chef militaire du MNLA, est un avocat résolu de la concorde entre toutes les factions touareg.<sup>131</sup> La confrontation armée a finalement eu lieu à Gao mais n'a pas été le fait du MNLA.

Les relations entre les deux groupes se sont graduellement déséquilibrées : Ançar Eddine a multiplié les coups d'audace stratégique et supplanté graduellement le MNLA, lequel est resté paralysé dans une posture attentiste, guidé certes par la hantise d'une escalade violente fratricide mais aussi par un rapport de forces devenu défavorable et lié au tarissement de ses ressources. Il semble bien qu'Ançar Eddine soit parvenu à débaucher certains éléments du MNLA contre rémunération. Ainsi que le résume un diplomate occidental, le MNLA est « riche d'hommes et pauvre financièrement tandis qu'Ançar Eddine est pauvre en hommes mais riche financièrement ».<sup>132</sup> L'une et l'autre situation n'offraient évidemment pas les mêmes perspectives d'avenir. Pour ce même observateur, l'incapacité du MNLA à convertir sa victoire militaire (initiale) en une ébauche de construction étatique s'explique par l'absence d'un programme politique précis<sup>133</sup> mais aussi par le manque de ressources.

L'expansion notable d'Ançar Eddine en l'espace de deux mois pose question. En progressant vers le sud, et notamment vers Gao et Tombouctou, la rébellion a rencontré des terrains sociologique, politique et religieux sans doute plus favorables à un projet combinant la préservation de l'intégrité territoriale malienne et la promotion d'un islam rigoriste plutôt qu'au séparatisme laïc promu par le MNLA. Tombouctou est la région où AQMI s'est installée en 2003. C'est là qu'AQMI a construit un écheciveau d'alliances locales, avec des milices arabes tolérées, sinon soutenues par ATT comme indiqué plus haut. Les animateurs de ces milices ont alternativement approvisionné AQMI, négocié avec elle des libérations d'otages ou pris part à des trafics conjoints. Il n'est ainsi pas surprenant de voir ces acteurs défendre leur place dans l'économie politique locale à l'occasion de l'avancée rebelle et alors que les troupes maliennes – qui ne les menaçaient pas – ont vidé les lieux.

Iyad Ag Ghali dispose sans nul doute d'un « équipement » politique et symbolique qui le rend plus apte que le MNLA à négocier avec les entités miliciennes préexistantes de Tombouctou et Gao. Le FIAA, émanation militaire des communautés arabes de Tombouctou, était le seul front à cosigner les accords de Tamanrasset avec le MPA d'Iyad

---

d'Ançar Eddine, de Boko Haram et d'al-Qaeda tout à la fois. Voir le reportage de Moussa Kaka sur RFI, op. cit.

<sup>127</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, diplomate occidental, 10 mai 2012.

<sup>128</sup> Entretien de Crisis Group, Paris, 29 juin 2012.

<sup>129</sup> « Comment le MNLA a été chassé de Gao », *Jeune Afrique*, 4 juillet 2012.

<sup>130</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, source sécuritaire occidentale de premier plan, 10 mai 2012.

<sup>131</sup> A *El Watan*, le 16 avril, Ag Najim déclare : « Il est vrai qu'Ançar Eddine est un groupe qui milite pour la charia, mais il a participé aussi à la libération de l'Azawad sous la direction du MNLA. Il représente une tendance réelle au sein de notre société. Je ne vois pas pourquoi on se braque surtout sur son organisation, alors que le plus gros des opérations a été mené par les

---

combattants du MNLA. Dans tous les pays musulmans, il y a des partis islamistes, pourquoi ne voulez-vous pas voir Ançar Eddine comme tel ? ». Voir « “Nous ferons tout pour que les otages reviennent chez eux au plus tôt” », *El Watan*, 16 avril 2012.

<sup>132</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, 10 mai 2012.

<sup>133</sup> L'imprécision du programme politique du MNLA peut a posteriori être considérée comme lui ayant été fatale mais elle a également constitué la garantie d'une mobilisation large à ses débuts. Ainsi que confiait un responsable du mouvement à Crisis Group en janvier 2012, sitôt après le lancement de l'offensive militaire : « si on se met à discuter les détails maintenant, on va vers la division ». Entretien de Crisis Group, Paris, 23 janvier 2012.



Ag Ghali en 1991. En tant que négociateur régulier pour la libération des otages, Ag Ghali est aussi proche du complexe politico-affairiste que cette industrie a engendré. Le jeu des alliances évoqué plus haut a débouché sur le renforcement d'Ançar Eddine à l'approche du Sud de « l'Azawad ». Il a pu être alimenté par l'argent de la drogue que contrôlent les milices arabes de Tombouctou ou celui des rançons collectées au fil des années par AQMI.

C'est une thèse que défend avec virulence et grande clarté Mohamed Mahmoud El Oumrany, un haut représentant des communautés arabes du Nord-Mali, qui souligne au passage à quel point étaient dangereuses les liaisons entretenues par l'ancien pouvoir avec le crime organisé.<sup>134</sup> En somme, les nouveaux maîtres de l'Azawad seraient les clients désormais autonomisés du régime malien aboli. Une source sécuritaire occidentale de premier plan confirme très explicitement la thèse d'une mise à disposition par AQMI de ses moyens financiers et militaires à Ançar Eddine.<sup>135</sup>

## V. LE COUP D'ETAT, EFFET COLLATERAL DE LA REBELLION NORDISTE OU CONSEQUENCE D'UNE LONGUE DELIQUESCENCE DE L'ETAT ?

La situation est restée confuse pendant de longues heures à Bamako mais il n'y avait plus de doute le 22 mars au matin lorsqu'un groupe de militaires a fait une déclaration télévisée depuis le siège de l'Office de radiodiffusion et télévision du Mali (ORTM), pris d'assaut la veille, et annoncé la mise en place d'un « Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat » (CNRDRE). La mutinerie qui était partie de la ville-garnison de Kati à une quinzaine de kilomètres de Bamako la veille s'était bel et bien muée en putsch militaire contre le régime du président ATT. Exfiltré du Palais présidentiel au moment où les mutins lançaient l'attaque sur le bâtiment, ce dernier est resté introuvable pendant plusieurs jours, protégé par des fidèles de la garde présidentielle. Il n'est réapparu à Bamako qu'au moment de la signature de sa lettre de démission forcée le 8 avril, formule trouvée par la Cedeao pour amorcer un retour formel à l'ordre constitutionnel consacré ultérieurement par l'installation du président de l'Assemblée nationale, Dioncounda Traoré, comme président intérimaire.

### A. LA FIN BRUTALE D'UNE TRAJECTOIRE DEMOCRATIQUE DE VINGT ANS

Présidée par le capitaine Amadou Haya Sanogo et manifestement composée davantage d'officiers subalternes que de hauts gradés de l'armée, la junte a justifié le renversement du président, à six semaines de la date prévue pour le premier tour d'une élection présidentielle (29 avril) à laquelle ce dernier ne pouvait pas et ne comptait pas se présenter, par « l'inaction du gouvernement à doter de moyens adéquats les forces armées de défense et de sécurité pour accomplir leur mission de défense de l'intégrité du territoire national ».<sup>136</sup> Le putsch relevait, selon toute vraisemblance, moins de l'action mûrement planifiée que du mécontentement extrême d'une frange de l'armée vis-à-vis d'une situation sécuritaire incontrôlée au Nord. Au moment du coup, les rebelles avaient en à peine deux mois délogé l'armée malienne de nombre de ses positions : à Ménaka, Aguelhoc et, surtout, Tessalit et Amachach. Ironie tragique, après le coup, les trois capitales régionales que sont Kidal, Tombouctou et Gao ont été en quelques jours abandonnées aux rebelles par une armée malienne à la chaîne de commandement déstructurée.

<sup>134</sup> « Mohamed Mahmoud El-Oumrany : "les trafiquants de drogue sont dans une alliance avec al-Qaïda à Tombouctou, à Gao et à Kidal" », RFI, 5 avril 2012.

<sup>135</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, 10 mai 2012.

<sup>136</sup> Première déclaration de la junte le 22 mars 2012 à l'ORTM, disponible à l'adresse suivante : <http://www.youtube.com/watch?v=wB8VHaQvQi0>.

## 1. Un malaise au sein des forces armées antérieur à la rébellion au Nord

Le Mali est apparu depuis le second semestre 2011 comme étant le pays d'Afrique de l'Ouest sahélienne le plus vulnérable aux conséquences immédiates du conflit libyen, la fin de mandat du président ATT étant marquée par une politique de sécurité illisible dans le Nord et la mise en cause de plus en plus directe et sévère d'une hiérarchie militaire accusée pêle-mêle de corruption, de népotisme, de laxisme et d'irresponsabilité.<sup>137</sup> Le malaise au sein des forces armées maliennes est un facteur essentiel pour comprendre la survenue d'un coup d'Etat dans un pays qui faisait partie du groupe des jeunes démocraties ouest-africaines les plus prometteuses en matière d'alternance politique par des élections relativement crédibles et de résolution des conflits sociaux, communautaires et politiques internes par le dialogue. Le fort mécontentement au sein des forces de défense et de sécurité maliennes ne date pas du choc des pertes humaines et des revers militaires subis par les forces gouvernementales depuis le début de la rébellion au Nord.

Pendant les années 2009-2010, Bamako bruissait déjà d'accusations de liaisons dangereuses entre élites politiques et militaires et grands trafiquants de drogue et d'otages mais aussi de rumeurs de complots de sous-officiers et de jeunes officiers fâchés avec les hauts gradés chouchoutés par le président.<sup>138</sup> Parmi les motifs des frustrations, les promotions aux grades de généraux, jugées trop nombreuses, hâtives et injustifiées, d'officiers de la génération d'ATT,<sup>139</sup> et la perception, correcte ou exagérée, d'un degré de corruption et d'affairisme sans précédent des proches du président ATT. La multiplication des prises d'otages occidentaux capturés dans les pays voisins et prestement transférés au Nord-Mali décrit comme le sanctuaire d'AQMI n'ont fait que saper davantage la crédibilité de

l'Etat malien.<sup>140</sup> Malgré la perception d'un laxisme sans précédent dans la gestion de l'Etat, le scénario d'un coup d'Etat militaire dans une démocratie louée depuis vingt ans, et surtout quelques semaines avant le départ du président et l'organisation d'élections, semblait cependant toujours improbable.

## 2. Une trajectoire politique typique de l'Afrique de l'Ouest

Devenue indépendante en 1960 comme presque toutes les anciennes colonies françaises d'Afrique subsaharienne, la République du Mali a aussi connu les soubresauts politiques qui ont marqué les premières décennies de la majorité de ces Etats en construction. Le premier président, Modibo Keita, nationaliste, panafricaniste et socialiste, n'a pas échappé à l'épidémie des coups d'Etat qui frappe l'Afrique de l'Ouest dès les années 1960. En 1968, il a été renversé par des militaires conduits par Moussa Traoré, qui a installé un régime militaire, puis en 1976 un régime autoritaire avec un parti unique, et est resté au pouvoir pendant 23 ans, jusqu'à un autre coup d'Etat en mars 1991. Le Mali n'avait pas été épargné par la brutale poussée de mouvements sociaux réclamant la fin des partis uniques, les libertés politiques et la démocratie. Le putsch qui a propulsé sur la scène le lieutenant-colonel ATT est largement salué par la population, parce qu'il met fin à une dérive violente du régime Traoré.<sup>141</sup> Les militaires qui prennent le pouvoir apparaissent comme des partisans du changement politique voulu par les élites civiles.

La période de transition, d'un an, était caractérisée par un grand débat entre les élites sur les nouvelles orientations politiques, économiques et sociales. Une conférence nationale a été organisée du 29 juillet au 12 août 1991 et a débouché sur un projet de constitution, une charte des partis politiques, un code électoral, et un calendrier électoral chargé pour le début de l'année 1992.<sup>142</sup> C'est aussi dans le contexte de l'espoir d'une résolution durable du conflit touareg au Nord, matérialisé par la signature du Pacte national, que se sont tenues les différentes échéances électorales. Ces scrutins – et en particulier le nombre d'électeurs dans le Nord – rappellent cependant le poids relativement

<sup>137</sup> Entretiens de Crisis Group, officier malien et diplomates, Bamako, 4 et 5 décembre 2011.

<sup>138</sup> En 2010, une source sécuritaire malienne avait confirmé l'existence d'un complot déjoué de jeunes sous-officiers et officiers contre le président ATT. Entretien de Crisis Group, chercheur de Crisis Group, à l'époque consultant indépendant basé à Bamako, 2010.

<sup>139</sup> Le nombre de généraux a tout simplement doublé en deux ans au Mali. Entretien de Crisis Group, diplomate, Bamako, 30 mai 2012. 24 généraux (23 généraux de brigade et un général de division) ont ainsi été nommés dans l'armée le 1<sup>er</sup> octobre 2010. ATT a nommé pendant ses deux mandats 37 officiers généraux dans l'armée et 15 inspecteurs généraux de police, soit au total 52 généraux, contre 18 au total pour ses prédécesseurs, selon le décompte effectué par la presse malienne. Voir « Armée malienne : Nommés par ATT : à quand leur mise à la retraite anticipée des Généraux ? », *Le Politicien africain*, 25 mai 2012.

<sup>140</sup> Entretiens de Crisis Group, diplomates et officier malien, Bamako, 4 et 5 décembre 2011.

<sup>141</sup> Confronté à des grèves et à des manifestations sans précédent portées au premier plan par les mouvements d'étudiants et d'enseignants de Bamako, le régime Traoré avait choisi la répression sanglante. La mort de dizaines d'étudiants tués par les forces de sécurité en janvier et mars 1991 a précipité la chute de Moussa Traoré, finalement orchestrée par des officiers qui lui étaient proches.

<sup>142</sup> Le référendum constitutionnel est organisé le 12 janvier, des élections municipales le 19 janvier, des élections législatives le 23 février et le 9 mars et une élection présidentielle en deux tours les 12 et 26 avril.

faible de cette partie du pays dans le jeu politique national.<sup>143</sup> Le président ATT est devenu très populaire dans son pays et sur le continent lorsqu'il a tenu sa promesse d'organiser des élections libres à la fin de la période de transition et transféré effectivement le pouvoir au civil Alpha Oumar Konaré, président élu au terme du second tour de l'élection le 26 avril 1992.<sup>144</sup>

Pendant qu'ATT s'insérait dans les réseaux diplomatiques internationaux et devenait un médiateur de choix dans des crises africaines,<sup>145</sup> Konaré a dirigé un pays en pleine mutation après des années d'immobilisme économique.<sup>146</sup> Il a été réélu en mai 1997 dans des conditions dénoncées par l'opposition. L'alternance politique de 2002, lorsque Konaré, respectant la limitation constitutionnelle à deux mandats, a quitté la présidence, a permis de consolider la jeune démocratie malienne.<sup>147</sup> L'ancien putschiste et président de transition, le général à la retraite ATT, est alors revenu au pouvoir, toujours auréolé de son départ volontaire dix ans plus tôt. Sa campagne reposait sur son image d'homme de consensus et il bénéficiait des rivalités au sein des élites politiques, associées au régime de Konaré et accusées par une partie de l'opinion publique de s'être indûment enrichies. Beaucoup ont cependant estimé que Konaré avait favorisé l'accession au pouvoir d'ATT, renvoyant l'ascenseur à celui dont le retrait lui avait permis de devenir le premier président élu de l'ère

démocratique.<sup>148</sup> Cette alternance avait donc ses zones d'ombre.

### 3. Faiblesse et corruption de l'Etat par temps de mondialisation

Le coup d'Etat de mars dernier a révélé l'ampleur de la fragilité de l'édifice politique et sécuritaire malien. La consolidation de la démocratie, jugée à travers la banalisation du multipartisme, le respect des libertés politiques et l'organisation d'élections perçues généralement comme crédibles, ne s'est pas accompagnée d'une consolidation de l'Etat : institutions politiques, administrations ministérielles, police, gendarmerie, armée, services de renseignement, agences et entreprises publiques. Le cas malien montre que la démocratie, même celle qui produit des dirigeants réellement choisis par les citoyens et ménage un espace d'expression pour toutes les sensibilités politiques, ne garantit ni l'amélioration de l'efficacité et de l'effectivité de l'Etat ni une gouvernance guidée par la recherche de l'intérêt général. Il faut aussi souligner que l'engouement des populations pour le rituel électoral a toujours été limité au Mali, par rapport à d'autres jeunes démocraties de la région. Le taux de participation aux élections est généralement faible, en dessous de 40 pour cent des inscrits.<sup>149</sup>

Les vingt dernières années ont également été celles de l'intégration rapide de l'Afrique de l'Ouest dans la mondialisation, par les technologies de l'information et de la communication, l'ouverture au commerce et aux investissements étrangers, mais aussi par les réseaux criminels transnationaux divers, du trafic de drogue à celui des êtres humains, des cigarettes et d'autres marchandises licites et illicites. Les personnes qui ont accès aux réseaux transnationaux de par les fonctions qu'elles occupent, notamment dans l'appareil d'Etat, ont vu les opportunités d'enrichissement individuel fulgurant se multiplier. Dans un contexte où le Nord-Mali est devenu un lieu d'intenses trafics impliquant une multitude et une variété d'acteurs, l'appât du gain facile et rapide d'argent a entraîné des personnalités clés dans l'abandon de toute vision orientée vers le déve-

<sup>143</sup> Le nombre d'électeurs inscrits lors du référendum constitutionnel de janvier 1992 s'élève ainsi à 315 772 dans la région de Tombouctou, 221 574 dans la région de Gao, 11 653 dans la région de Kidal, contre 681 152 dans la région de Kayes, 707 388 dans celle de Koulikoro, 768 131 dans la région de Sikasso, 756 959 dans celle de Ségou, 776 424 dans la région de Mopti, 366 403 dans le district de Bamako et 628 056 pour les Maliens de l'étranger. Les trois régions du nord représentaient ainsi 10,5 pour cent du corps électoral national en 1992. Voir *Le processus démocratique malien de 1969 à nos jours*, op. cit.

<sup>144</sup> Professeur d'histoire, Alpha Oumar Konaré est un des dirigeants de l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA), un des mouvements politiques et citoyens qui ont organisé la mobilisation pour la chute du régime de parti unique de Moussa Traoré. L'ADEMA-PASJ est ensuite devenu le parti politique dominant dans le pays.

<sup>145</sup> En 2001, l'ancien président ATT est notamment nommé envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, en République centrafricaine, après un coup d'Etat manqué contre Ange-Félix Patassé.

<sup>146</sup> De grands travaux d'infrastructures sont lancés notamment à Bamako et la croissance économique est au rendez-vous, stimulée par la production d'or, de coton et par des flux d'aide au développement importants. La pauvreté peine cependant à reculer et des accusations de corruption contre les différents gouvernements de Konaré émergent, sans porter atteinte à l'image largement positive du Mali comme modèle démocratique en voie de consolidation.

<sup>147</sup> Il a été président de la Commission de l'Union africaine (UA) de 2003 à 2008.

<sup>148</sup> Le président sortant Alpha Oumar Konaré n'a pas clairement soutenu Soumaïla Cissé, le candidat désigné par son parti, l'ADEMA-PASJ, qui a été battu au second tour de l'élection présidentielle en mai 2002 par ATT. Voir Pierre Boilley, « Présidentielles maliennes : l'enracinement démocratique ? », *Politique africaine*, no. 86, juin 2002, p. 171-182.

<sup>149</sup> Lors de l'élection présidentielle d'avril 1992, la première de la nouvelle ère démocratique, le taux de participation n'a été que de 23,59 pour cent au premier tour (Voir *Le processus démocratique malien*, op. cit.). Lors des scrutins présidentiels de 1997, 2002 et 2007, il n'a jamais atteint 40 pour cent.

loppement équilibré du pays et le détournement d'une grande partie de l'aide internationale.<sup>150</sup>

La lassitude d'une partie des populations maliennes, y compris les classes moyennes et supérieures citadines, à l'égard de la fin de mandat laborieuse d'ATT avait atteint un niveau tel que beaucoup se sont réjouis du coup d'Etat – ou plus exactement n'ont pas été choqués par celui-ci. Mais était-il réellement possible d'organiser un scrutin présidentiel couplé par ailleurs à un référendum constitutionnel le 29 avril et un éventuel second tour le 13 mai suivant ? Autrement dit, ATT était-il vraiment sur le point de quitter le pouvoir comme il n'avait cessé de le répéter ? L'insistance des membres du gouvernement à continuer à parler de l'organisation du scrutin, y compris au Nord, alors même que la rébellion gagnait du terrain à partir de mi-janvier, avait d'ailleurs provoqué la colère des résidents de Gao.<sup>151</sup> Les avis divergeaient à Bamako, après le coup d'Etat, sur le degré de préparation de l'élection, notamment celui des listes électorales, et sur les intentions réelles d'ATT.

Un débat avait émergé au sein de la classe politique sur l'opportunité de forcer la marche vers les élections malgré l'état de guerre, précisément pour doter le pays d'un président élu qui disposerait d'une légitimité nouvelle et forte pour répondre au défi posé par les groupes armés au Nord. D'autres estimaient cependant qu'il fallait d'abord défendre fermement l'intégrité du territoire avant d'organiser l'élection. Un troisième camp évoquait le risque d'un vide constitutionnel et la nécessité de rechercher rapidement un consensus politique. Ce débat a alimenté la presse malienne pendant des semaines mais le gouvernement a toujours affirmé le maintien du scrutin à la date prévue. ATT entendait-il « profiter » de la situation sécuritaire au Nord pour se maintenir au pouvoir pendant encore quelques mois, voire davantage ? Difficile de le penser, tant il apparaissait depuis plusieurs mois plutôt à bout et pressé de partir.<sup>152</sup> Cette thèse est la plus crédible. Beaucoup craignaient par contre qu'il ne s'appretât à favoriser l'ancien

Premier ministre Modibo Sidibé dans une course à sa succession qui devait être en réalité très ouverte.<sup>153</sup>

Les candidats déclarés à l'élection présidentielle qui apparaissaient comme les plus sérieux étaient Soumaïla Cissé, ex-ministre et ex-président de la Commission de l'Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest (Uemoa) et candidat de l'Union pour la république et la démocratie (URD) ; l'ancien Premier ministre et ancien président de l'Assemblée nationale Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) du Rassemblement pour le Mali (RPM) ; le président de l'Assemblée nationale Dioncounda Traoré, candidat de l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA-PASJ), le parti dominant depuis 1992 ; et l'ancien Premier ministre et fidèle d'ATT, Modibo Sidibé, qui n'était pas dirigeant d'un parti. Créé en juillet 2010 par des personnalités proches d'ATT et de son influente épouse, le Parti pour le développement économique et social (PDES) paraissait être le creuset au sein duquel émergerait le candidat soutenu par le président sortant, mais la lutte pour sa direction<sup>154</sup> l'avait vite affaibli.<sup>155</sup> En réalité, aucun candidat ne sortait clairement du lot et le scrutin présidentiel s'annonçait particulièrement ouvert.

## B. APRES LE COUP D'ETAT : CONFUSION ET DESORDRE AU SUD

Les militaires putschistes ont inauguré leur prise du pouvoir d'une manière qui les a vite disqualifiés comme interlocuteurs constructifs, s'ils ne l'étaient pas déjà par l'initiative elle-même. Ils ont arrêté des dignitaires du régime d'ATT, pillé commerces et restaurants du centre-ville de

<sup>150</sup> Les bailleurs de fonds importants du Mali ne croyaient plus depuis des années à l'image de bon élève en matière de gouvernance, mais ont toujours fait montre d'une grande mesure dans leurs déclarations publiques. En privé, les critiques sur la corruption, l'attribution douteuse des marchés publics à des hommes d'affaires eux-mêmes liés directement à des décideurs politiques, le mélange entre intérêts privés et bonnes œuvres dans les activités de la Fondation pour l'enfance de l'épouse du président ATT, Touré Lobbo Traoré, les détournements de fonds et de matériels dans les secteurs de l'éducation et de la santé entre autres, étaient récurrentes et détaillées. Entretien de Crisis Group, chercheur de Crisis Group, à l'époque consultant indépendant basé à Bamako (2009 et 2010).

<sup>151</sup> Voir « Marche des forces vives à Gao : pas d'élections sans paix », 22 septembre, 19 mars 2012.

<sup>152</sup> Entretiens de Crisis Group, acteur politique malien et diplomates, Bamako, 30 et 31 mai 2012.

<sup>153</sup> Ibid.

<sup>154</sup> Deux de ses animateurs, le ministre de l'Équipement et des Transports sous ATT, Ahmed Diané Séméga, et Jeamille Bittar, homme d'affaires prospère et président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, entendaient se présenter au scrutin présidentiel. Mais aucun n'a bénéficié finalement du soutien du président ATT qui semblait pourtant être l'inspirateur du PDES.

<sup>155</sup> Comptent également dans le paysage politique malien le Parti pour la renaissance nationale (PARENA) de Tiébilé Dramé, le Congrès national d'initiative démocratique (CNID) de Mountaga Tall, la Convergence pour le développement du Mali (CODEM) de Housseini Amion Guindo, la Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (SADI) de Oumar Mariko, le Rassemblement pour le développement du Mali (RPDM) de Cheick Modibo Diarra qui est devenu le Premier ministre de transition, le Mouvement patriotique pour le renouveau (MPR) de Choguel Maïga, et la Convergence africaine pour le renouveau (CARE), présidée par Cheick Boucadry Traoré, fils de l'ancien président Moussa Traoré. En réalité, dans le contexte malien, le nom des personnalités comptent beaucoup plus que ceux des partis qui sont mis au service quasi exclusif des ambitions de leurs chefs.

Bamako et volé des véhicules de particuliers.<sup>156</sup> Le ton et l'ambiance de la première intervention télévisée du capitaine Sanogo et du lieutenant Amadou Konaré, porte-parole de la junte, au matin du 22 mars 2012, évoquait plus une troisième mi-temps de football que la solennité d'un changement de régime politiquement motivé. Elle a cependant constitué l'acte de naissance du CNRDRE, qui a établi sa base dans la ville-garnison de Kati d'où étaient parties la mutinerie et les manifestations de colère antérieures des familles de militaires envoyés sur le front. Le coup d'Etat a été immédiatement et unanimement condamné par les organisations africaines et la communauté internationale.

## 1. Une classe politique malienne polarisée

Les principaux partis politiques maliens représentés à l'Assemblée nationale, à la notable exception du parti Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (SADI), ont également condamné le putsch. Le député et chef historique du parti, Oumar Mariko,<sup>157</sup> est avec quelques autres figures moins connues à l'origine de la constitution d'une mouvance favorable au renversement par les militaires du régime ATT, la Coordination des organisations patriotiques du Mali (COPAM).<sup>158</sup> Les organisations membres de la coalition, comme le Mouvement populaire du 22 mars 2012 (MP 22), sont nées manifestement pour contrer les forces politiques et sociales dominantes.<sup>159</sup> La COPAM a estimé que « le redressement de la démocratie est une nécessité absolue » pour le pays ; « que le libre choix de sa propre destinée est un droit indéniable à tout peuple » et dénoncé « le chaos national entraîné par le laxisme et la gabegie de l'ex-Président de la République Amadou Toumani Touré, des membres de l'ancien Gouvernement et du Parlement ».<sup>160</sup>

<sup>156</sup> Un chercheur de Crisis Group était à Bamako au cours des événements et a pu observer ces comportements au moment et au lendemain du coup d'Etat.

<sup>157</sup> Voir « Oumar Mariko, un vilain petit canard dans le marigot politique malien », *Slate Afrique*, 23 mai 2012.

<sup>158</sup> Selon la déclaration faite par la COPAM, la coalition constituée le 6 avril 2012 regroupe des syndicats, des associations et des partis politiques, et notamment le Rassemblement populaire pour la défense de la patrie (RPDP), la Convergence patriotique pour la défense du Mali (COPADEM), l'Alliance pour la démocratie et la république (ADR) et le Mouvement populaire du 22 mars 2012 (MP 22).

<sup>159</sup> Outre Mariko, les animateurs de la COPAM sont le dirigeant syndical Hammadoun Amion Guindo (Coordination Syndicale des Travailleurs du Mali), Younouss Hamèye Dicko, Hamèye Founé Mahamadane et Mohamed Tabouré.

<sup>160</sup> Déclaration de la coordination des organisations patriotiques du Mali – COPAM, sur le site internet du parti SADI, <http://www.partisadi.net/2012/04/declaration-de-la-coordination-des-organisations-patriotiques-du-mali-copam/#more-2579>, 9 avril 2012.

L'alliance entre les hommes de Sanogo et les militants de la COPAM rassemble une jeunesse déclassée et des militaires revanchards ayant pour ennemis communs les anciennes élites maliennes et les acteurs étrangers insensibles à l'argument d'un « redressement de la démocratie » par un coup d'Etat. Le discours simple et bien articulé par des responsables éloquents et organisés reçoit un écho significatif dans les rues de Bamako. Du côté des militaires, les hauts gradés de l'armée – dont certains ont été arrêtés – sont restés silencieux après le putsch, par crainte de représailles sans doute mais peut-être aussi parce qu'ils n'étaient pas résolument hostiles à la chute du régime et de quelques-uns de leurs frères d'armes favorisés par ATT au cours des dernières années.

## 2. Actions de la Cedeao, réactions de la junte

Malgré une prise du pouvoir sous le regard contempteur des observateurs, Sanogo s'est d'abord montré attentif aux injonctions venues de toutes parts et notamment de la Cedeao qui s'est réunie en urgence au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement le 27 mars à Abidjan. Sans surprise, elle a exigé du CNRDRE le retour immédiat à l'ordre constitutionnel, tout en mandatant le président du Burkina Faso Blaise Compaoré pour conduire une médiation et en décidant de l'envoi à Bamako d'une délégation composée de six chefs d'Etat<sup>161</sup> pour porter le message de l'organisation aux nouvelles autorités de fait et discuter des modalités concrètes d'une « normalisation constitutionnelle ». Cette délégation n'a pu atterrir dans la capitale malienne, le tarmac de l'aéroport ayant été envahi par une foule de manifestants favorables à la junte, visiblement encadrés par les putschistes.

De retour à Abidjan, les chefs d'Etat ont décidé de l'application d'un vaste arsenal de sanctions politiques, diplomatiques, économiques et financières contre le Mali tant qu'il sera dirigé par la junte. Ces sanctions drastiques incluaient la fermeture des frontières des Etats membres de la Cedeao avec le Mali, pays enclavé très dépendant des ports de ses voisins, ainsi que le gel des comptes de l'Etat à la Banque centrale régionale. Ces décisions rappelaient celles qui avaient été prises pendant le conflit postélectoral en Côte d'Ivoire en 2011. Le mini-sommet du 29 mars a également confirmé la décision d'autoriser « la montée en puissance de la Force en attente de la Cedeao pour parer à toutes éventualités [sic] ». <sup>162</sup> La menace d'une intervention militaire régionale a donc été très vite évoquée

<sup>161</sup> Les présidents Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), qui exerçait alors la présidence tournante de la Cedeao, Blaise Compaoré (Burkina Faso), Boni Yayi (Bénin), Ellen Johnson Sirleaf (Libéria), Goodluck Jonathan (Nigeria) et Mahamadou Issoufou (Niger).

<sup>162</sup> Communiqué du mini-sommet d'urgence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao sur la situation au Mali, Abidjan, Côte d'Ivoire, 29 mars 2012.

mais la formulation est restée très ambiguë, d'autant plus que deux crises simultanées se déroulaient : la confiscation du pouvoir politique à Bamako par la junte et la déclaration d'indépendance de l'Etat de l'Azawad par le MNLA, une atteinte à la souveraineté d'un membre de la Cedeao.

La médiation du Burkina Faso a démarré avec une présence presque continue à Bamako du ministre burkinabè des Affaires étrangères, Djibril Bassolé, accompagné du ministre ivoirien de l'Intégration régionale, Adama Bictogo.<sup>163</sup> L'embargo économique a eu des effets puissants sur l'issue des premières négociations. Bassolé a obtenu le 6 avril du capitaine Sanogo un accord-cadre organisant le retour à l'ordre constitutionnel en échange notamment d'une amnistie des putschistes, de dispositions légales pour le renforcement de l'armée et de la mention d'un « rôle » et d'une « place » à définir pour le CNRDRE dans le processus de transition.<sup>164</sup> Cet accord n'a donc pas mis hors-jeu les putschistes. Dans la mesure où il prévoyait le remplacement formel d'ATT par le président de l'Assemblée nationale pendant la période de 40 jours prévue par la Constitution pour organiser des élections, mais établissait aussi des « organes de transition » pour diriger le pays au-delà de cette trop courte période, le CNRDRE se retrouvait signataire exclusif côté malien d'un accord politique crucial pour l'avenir du pays.

Dans la foulée de l'accord du 6 avril, le président déchu ATT est réapparu à Bamako pour officialiser sa démission, et ouvrir la voie à Dioncounda Traoré, qui a prêté serment le 12 avril, en présence du capitaine Sanogo. L'intérim constitutionnel s'est terminé le 22 mai et l'incertitude a persisté sur la poursuite ou non de cet intérim au-delà de cette date, et sur la répartition des rôles entre le président intérimaire et le Premier ministre de transition, « chef de gouvernement » selon l'accord-cadre, « disposant des pleins pouvoirs et ayant pour mission de conduire la transition, de gérer la crise dans le Nord du Mali et d'organiser les élections libres, transparentes et démocratiques ».<sup>165</sup> Toujours est-il que le nouveau président a affiché sa volonté de jouer effectivement un rôle, ce qui ne plaît point à tous ceux, militaires et civils, qui voient en lui un symbole de l'ancien régime qui n'a en plus jamais été très populaire sur la scène politique malgré sa position de président de l'Assemblée nationale et son choix comme candidat du parti le plus important du pays à l'élection présidentielle initialement prévue.

Selon un acteur politique malien, « Traoré n'a eu que quatre jours de pouvoir, entre le 12 et le 16 avril »,<sup>166</sup> soit au lendemain de sa prestation de serment. Il a commencé à perdre le pouvoir le soir du 16 avril lorsque les militaires répondant à la junte ont procédé à une nouvelle vague d'arrestations sommaires d'hommes politiques et d'officiers, dont des proches du président intérimaire. Ce dernier venait pourtant d'accepter la nomination de Cheick Modibo Diarra comme Premier ministre de transition. Le président n'est pas intervenu dans ce choix, respectant l'accord-cadre qui attribuait de fait cette prérogative aux cosignataires, le CNRDRE et la médiation burkinabè pour le compte de la Cedeao. Les interlocuteurs à Bamako confirment que le choix du Premier ministre a largement été décidé par la junte,<sup>167</sup> avec l'accord et peut-être la bienveillance de la présidence du Burkina Faso.<sup>168</sup>

Un nouveau sommet extraordinaire de la Cedeao le 26 avril 2012 a porté la transition à douze mois et étendu « pour cette période le mandat des organes de transition, notamment le président par intérim, le Premier ministre et le gouvernement ».<sup>169</sup> Le sommet a aussi instruit la Commission de la Cedeao de « commencer, avec effet immédiat, le déploiement de la Force en attente ».<sup>170</sup> Ces deux décisions ont suscité une levée de boucliers à Bamako de la junte et de ses soutiens civils. Pour eux, Traoré devait céder sa place dès le 22 mai à une personnalité qui serait choisie par une « convention nationale ». Difficile d'affirmer que Sanogo espérait revenir lui-même au premier plan comme président de transition, mais il entendait peser lourdement sur celle-ci. Par ailleurs, la junte estimait que l'armée malienne avait besoin de l'assistance logistique et matérielle de la Cedeao et des autres partenaires internationaux, mais pas de troupes régionales. L'annonce a constitué du pain bénit pour la COPAM, qui pouvait mobiliser

<sup>163</sup> Il sera contraint à la démission en Côte d'Ivoire après son implication présumée dans une affaire de corruption.

<sup>164</sup> Accord-cadre de mise en œuvre de l'engagement solennel du 1<sup>er</sup> avril, 6 avril 2012, articles 7.a, d, et e.

<sup>165</sup> Article 6 de l'accord-cadre du 6 avril 2012, voir l'annexe D du présent rapport.

<sup>166</sup> Entretien de Crisis Group, acteur politique malien, Bamako, 30 mai 2012.

<sup>167</sup> Entretiens de Crisis Group, acteur politique et haut fonctionnaire maliens, et diplomates, Bamako, 30 et 31 mai 2012.

<sup>168</sup> Cheick Modibo Diarra, astrophysicien et ancien de l'Agence nationale aérospatiale américaine (NASA), populaire au Mali et considéré comme un modèle de réussite pour la jeunesse, a depuis quelques années de bonnes relations avec le président Blaise Compaoré. Il était notamment membre du conseil d'administration du Conseil international de solidarité avec le Burkina Faso (Cisab), une association basée en France qui fait la promotion du Burkina Faso et de son président Blaise Compaoré en Europe et dans le monde. Voir le site internet : [www.cisab.org](http://www.cisab.org). Diarra avait créé en 2011 un parti politique, le Rassemblement pour le développement du Mali (RPDM), dans la perspective de l'élection présidentielle prévue en 2012 à laquelle il comptait se présenter.

<sup>169</sup> Communiqué final du Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao, Abidjan, Côte d'Ivoire, 26 avril 2012.

<sup>170</sup> Ibid.

sur le thème de la défense du Mali contre « le diktat de la Cedeao » et la violation de l'accord-cadre.<sup>171</sup>

Les affrontements meurtriers qui ont subitement éclaté à Bamako le 31 avril 2012 entre les « bérets rouges » du 33<sup>ème</sup> régiment de commandos parachutistes basés dans un camp en pleine ville et les « bérets verts » solidaires de la junte ont révélé la fragilité de l'édifice militaire, mais ils ont finalement consolidé le pouvoir de Sanogo, ou plus exactement celui de la junte qui ne se réduit pas à ce dernier, dont les hommes ont pris le dessus. L'attaque aurait été déclenchée par un sous-groupe de « bérets rouges » proches d'ATT à la suite d'informations faisant état de l'arrestation imminente de leur chef, mais la thèse d'une tentative de « contre-coup » contre la junte a aussi circulé.<sup>172</sup> Toujours est-il que cet épisode a été jusque-là le plus meurtrier ; le nombre de victimes réelles n'est pas connu, tout comme le sort de certains militaires blessés emmenés à l'hôpital militaire de Kati. A la suite de ces affrontements internes à l'armée, ce régiment de bérets rouges, dont une partie était en charge de la sécurité de la présidence sous ATT, a été dissous.

Le président intérimaire Traoré et le Premier ministre Diarra ont participé à un nouveau sommet extraordinaire de la Cedeao le 3 mai 2012 à Dakar. Face aux réactions négatives de la junte au sujet de la Force en attente, il a été décidé que le déploiement se ferait « dès que les Autorités maliennes en feront la requête ».<sup>173</sup> Par ailleurs, les arrestations orchestrées en avril et mai 2012 par la junte visaient clairement à montrer au président intérimaire que la réalité du pouvoir demeurait à Kati, où les visites de responsables d'Etat, de commerçants, de représentants d'associations de la société civile se succédaient dans le salon du capitaine Sanogo, qui s'était déjà fait confectionner des portraits officiels de chef d'Etat et qui avait manifestement déjà pris goût au pouvoir.<sup>174</sup>

La bataille des mouvements pro-putsch contre Traoré s'est poursuivie à Bamako avec des attaques verbales de plus en plus virulentes contre ce dernier, relayées sur les ondes de plusieurs radios privées, phénomène pourtant rare dans le débat public au Mali. L'entreprise d'affaiblissement de l'institution présidentielle a connu son paroxysme le 21 mai 2012, lorsque Traoré, âgé de 70 ans, a été violemment agressé par des manifestants qu'il avait accepté de recevoir au Palais présidentiel. Le débat s'était animé dès la mi-avril sur l'avenir du président intérimaire après le 22

mai, entre ceux qui estimaient qu'il devait rester en place et ceux qui réclamaient son départ, à l'instar de la junte et de la COPAM. La responsabilité des organisateurs de la manifestation et des forces de sécurité qui ont laissé faire est engagée. La justice malienne a été saisie de l'affaire, requalifiée en tentative d'assassinat, et les enquêtes se poursuivent. Selon plusieurs sources, les unités du Groupe mobile de sécurité (GMS) de la police, sous l'autorité du ministre de la Sécurité intérieure, auraient refusé de porter secours au président.<sup>175</sup>

Le 20 mai 2012, le ministre burkinabè Bassolé, médiateur de la Cedeao, avait pourtant annoncé avoir conclu un nouvel accord avec Sanogo, en vertu duquel ce dernier se voyait octroyer le statut d'ancien chef d'Etat bénéficiant de tous les avantages dus à ce rang, notamment une indemnité, un logement et une garde rapprochée.<sup>176</sup> En échange, il acceptait enfin la prolongation de l'intérim présidentiel de Traoré à un an et s'engageait à ce que la junte renonce à tout rôle politique.<sup>177</sup> Il n'existe pas d'indication que celle-ci ait joué un rôle direct dans les événements du 21 mai. Mais les soldats qui étaient présents dans le périmètre présidentiel n'ont manifestement rien fait pour empêcher les débordements et l'agression du président. Signe de cette défiance, les militaires ont bloqué le départ de Traoré pour Paris pendant près de deux heures à l'aéroport, malgré la présence du Premier ministre. Ces actes inacceptables ont eu l'effet paradoxal de calmer les tensions en poussant les plus extrémistes au sein de la mouvance pro-junte à la retenue, dès lors qu'ils ont réalisé qu'ils pourraient être poursuivis pour la justice.

### 3. Controverses autour de la médiation de la Cedeao

La Cedeao a eu la haute main sur la réponse diplomatique de l'après-coup d'Etat, à travers la médiation confiée au Burkina Faso. La succession des sommets de chefs d'Etat traduit l'inquiétude et la volonté de trouver une réponse au double défi de la rupture de la démocratie et de la perte de souveraineté de l'Etat malien sur plus de deux tiers du territoire. Le jugement de la majorité des acteurs, observateurs et diplomates sur l'action de la Cedeao, et particulièrement sur celle du Burkina Faso, est cependant largement négatif. Un interlocuteur malien a dit « n'avoir jamais vu médiation aussi chaotique et unilatérale », <sup>178</sup> dénonçant le choix de faire de Sanogo un interlocuteur quasi exclusif,

<sup>171</sup> « Déclaration de la COPAM suite au communiqué final du sommet extraordinaire de la Cedeao du 26 avril 2012 », 28 avril 2012, <http://www.partisadi.net/tag/copam/>.

<sup>172</sup> Entretiens de Crisis Group, diplomates, Bamako, 30 mai 2012.

<sup>173</sup> Communiqué final du Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao, Dakar, Sénégal, 3 mai 2012.

<sup>174</sup> Entretiens de Crisis Group, diplomates, Bamako, 30 mai 2012.

<sup>175</sup> Des membres d'un syndicat dissident de la police et de la gendarmerie seraient impliqués.

<sup>176</sup> Les chefs d'Etat de la Cedeao sont ensuite revenus sur cette décision, un désaveu clair de la médiation burkinabè. Voir ci-après.

<sup>177</sup> Voir « Crise au Mali : accord signé pour une période de transition de 12 mois », *Jeune Afrique*, 21 mai 2012.

<sup>178</sup> Entretien de Crisis Group, acteur politique malien, Bamako, 30 mai 2012.

la co-signature de l'accord-cadre du 6 avril qui a fait du médiateur une partie prenante à la mise en place des organes de transition, la nomination du Premier ministre et du gouvernement sans consultation des forces politiques dominantes du Mali, et enfin l'attribution du statut généreux d'ancien président au chef de la junte. Cette dernière décision a certes été ensuite révoquée le 6 juin 2012 et plus clairement lors du sommet de la Cedeao du 28-29 juin.<sup>179</sup>

Il est difficile de ne pas adhérer aux critiques fortes sur l'action de la Cedeao. Comme souvent, l'organisation a été ferme et claire sur le refus de rupture de l'ordre constitutionnel, et elle a même pris des mesures très dures, jusqu'à l'embargo total, qui ont choqué une partie des Maliens mais étaient cohérentes avec les principes énoncés et l'objectif de pression maximale sur la junte. Mais dès lors qu'un médiateur a été désigné, la Cedeao a donné le sentiment de lui accorder toute latitude pour conduire les négociations. Si le président en exercice de la Cedeao, l'ivoirien Ouattara, avait aussi dépêché son ministre de l'Intégration régionale, Adama Bictogo, pour épauler le ministre burkinabè, c'est bien ce dernier qui avait la haute main sur les négociations à Bamako. Selon plusieurs sources, le sommet des chefs d'Etat du 26 avril a été marqué par l'affichage de différences d'appréciation sur la médiation qui ont persisté depuis lors.<sup>180</sup> Le président du Nigeria, Goodluck Jonathan, se joindra désormais aux efforts du médiateur Compaoré,<sup>181</sup> ce qui révèle une volonté d'encadrer d'avantage les initiatives individuelles du Burkina Faso.

L'annonce de la composition du gouvernement le 25 avril, où figure notamment au poste stratégique de ministre d'Etat chargé des Affaires étrangères le Malien Sadio Lamine Sow,<sup>182</sup> discret conseiller spécial du président Compaoré établi à Ouagadougou depuis trois décennies, a renforcé le sentiment d'une influence disproportionnée du médiateur sur la transition malienne.<sup>183</sup> La perception générale

du gouvernement varie selon les interlocuteurs. S'il n'est certainement pas un gouvernement d'union nationale issu de larges consultations, certains se réjouissaient de la neutralité politique de la majorité de ses membres.<sup>184</sup> Le Premier ministre Diarra, beau-fils de l'ancien président autocrate Moussa Traoré, avait tout de même fait appel à un ancien ministre de ce dernier à l'Economie et aux Finances (Tiéna Coulibaly).<sup>185</sup> Et Diarra avait lui-même créé en septembre 2010 un parti politique, le Rassemblement pour le développement du Mali (RDM) avec l'objectif de se présenter à l'élection présidentielle de 2012.<sup>186</sup> Quatre ministres sont issus de la diaspora et trois officiers occupent des fonctions clés.<sup>187</sup>

Le gouvernement de Modibo Diarra a sérieusement pâti des conditions de sa formation. Comme le choix du Premier ministre lui-même, celui des membres du gouvernement n'a pas fait l'objet de larges consultations au sein de la classe politique malienne et au-delà. Si la volonté de former un gouvernement composé de personnalités qui ne soient pas trop proches du régime déchu d'ATT, responsable de l'affaiblissement de l'Etat au cours dix dernières années, était compréhensible, il était tout autant prévisible qu'une équipe formée dans l'opacité des tractations entre la junte et les médiateurs de la Cedeao ne pourrait être perçue comme légitime. Sans surprise, les critiques se sont multipliées à Bamako sur le déficit de représentativité du gouvernement Diarra et sur son incapacité à élaborer une feuille de route pour mener à bien les deux missions principales de la transition : le règlement de la crise du Nord et la préparation d'élections libres et transparentes dans un délai d'un an.<sup>188</sup>

La sanction du gouvernement Diarra est venue quelque peu paradoxalement de la Cedeao, dont un sous-groupe

<sup>179</sup> Les chefs d'Etat de la Cedeao, réunis à Lomé, au Togo, « ont réaffirmé la non-reconnaissance du CNRDRE par la Cedeao et de tout statut de Chef d'Etat ou d'ancien Chef d'Etat au Capitaine Amadou Sanogo », point 10 du Communiqué de la Commission de la Cedeao, à l'issue de la réunion de concertation sur la situation au Mali. Voir aussi « Communiqué final de la quarante et unième session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao », Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 28-29 juin 2012.

<sup>180</sup> Entretiens de Crisis Group, diplomates, Bamako, 29-31 mai 2012.

<sup>181</sup> Communiqué final du Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao, Abidjan, Côte d'Ivoire, 26 avril 2012.

<sup>182</sup> « Mali : Sadio Lamine Sow fait le grand écart », *Jeune Afrique*, 5 juin 2012.

<sup>183</sup> Ce ministre est par ailleurs le seul membre du gouvernement à avoir déjà exercé une telle fonction. Un interlocuteur de Crisis Group s'est interrogé sur la possibilité pour un aussi proche

conseiller du président Compaoré d'établir de bonnes relations de travail avec la Mauritanie notamment, un « pays du champ » dont les relations avec le Burkina Faso sont difficiles. Un autre conseiller spécial très influent et très controversé de Compaoré, le Mauritanien Moustafa Ould Limam Chafi, est considéré par le pouvoir de Nouakchott comme un opposant déclaré contre lequel un mandat d'arrêt a même été délivré. Entretien de Crisis Group, acteur politique malien, Bamako, 30 mai 2012.

<sup>184</sup> Entretiens de Crisis Group, acteurs politiques, chercheur, Bamako, 30 et 31 mai 2012.

<sup>185</sup> « Les secrets du nouveau gouvernement malien », *Jeune Afrique*, 26 avril 2012.

<sup>186</sup> Cheick Modibo Diarra n'était cependant pas classé parmi les favoris à cette élection présidentielle, compte tenu de la jeunesse de son parti et de son engagement sur la scène politique.

<sup>187</sup> Il s'agit du colonel-major Yamoussa Camara à la Défense, du général Tiéféng Konaté à la Sécurité intérieure et du colonel Mamadou Sinko Coulibaly, ancien directeur de cabinet de Sanogo, à l'Administration territoriale.

<sup>188</sup> Entretiens de Crisis Group, acteurs politiques, haut fonctionnaire, et diplomates, Bamako, 30 et 31 mai 2012.



de chefs d'Etat constituant le Groupe de contact sur le Mali a tenu une réunion le 7 juillet 2012 à Ouagadougou. La particularité de cette réunion est qu'elle a été ouverte aux « forces vives » maliennes, notamment des représentants de l'Assemblée nationale, du Haut Conseil des collectivités territoriales, de plusieurs partis et formations politiques, de syndicats, d'associations de femmes et de jeunes, du Collectif des ressortissants du Nord (COREN) et diverses organisations de la société civile.<sup>189</sup> La rencontre a cependant été boycottée par les mouvements projunte (notamment la COPAM et le MP 22) mais aussi par le mouvement IBK Mali 2012 organisé autour de l'ancien Premier ministre Ibrahim Boubacar Keïta, candidat déclaré à l'élection présidentielle avortée, et désireux de peser, comme les autres acteurs politiques de Bamako, sur la transition.<sup>190</sup> Pour eux, la solution aux problèmes maliens doit être recherchée au Mali et il n'était pas question d'aller au Burkina Faso pour discuter de la formation d'un nouveau gouvernement à Bamako.<sup>191</sup>

Ni le président intérimaire Traoré – dont on avait annoncé la venue – ni le Premier ministre Diarra n'ont fait le déplacement à Ouagadougou. Le gouvernement n'était représenté que par la ministre des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine, Rokia Traoré Guikiné. Le Groupe de contact de la Cedeao a demandé, ou plus exactement exigé, la formation d'un gouvernement d'union nationale, c'est-à-dire au minimum une recombinaison de l'équipe Diarra, avant le 31 juillet 2012.<sup>192</sup> Les chefs d'Etat ont également exigé « que toute la lumière soit faite sur l'agression physique contre le Président Dioncounda Traoré et que des poursuites soient engagées contre les auteurs de cette agression » et exprimé clairement une volonté de remettre le président intérimaire, toujours à Paris, au cœur du dispositif politique, en invitant « la Cedeao à appuyer le Gouvernement de la République du Mali en vue d'or-

ganiser le retour au Mali du Président de la République par intérim, Son Excellence Monsieur Dioncounda Traoré, et d'assurer sa protection et son intégrité physique ».<sup>193</sup>

<sup>189</sup> Communiqué de la 2<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de contact sur le Mali, Ouagadougou, Burkina Faso, 7 juillet 2012.

<sup>190</sup> Voir « Boycott de la 2<sup>ème</sup> réunion du groupe de contact à Ouaga : la COPAM, le Premier ministre, IBK Mali 2012 et autres tombent dans l'excès », *L'indépendant*, 10 juillet 2012.

<sup>191</sup> Ibid. Voir aussi « Déclaration du BPN/RPM relative à la participation du RPM au mini-sommet de la Cedeao du 7 juillet 2012 à Ouagadougou », 6 juillet 2012, <http://www.ibk-2012.com/Pourquoi-le-RPM-ne-participe-pas.html>.

<sup>192</sup> Selon le communiqué final de la réunion : « Afin de favoriser la stabilité politique et de créer les conditions propices à une sortie de crise apaisée, les Chefs d'Etats membres du Groupe de contact soutiennent la demande des forces vives du Mali, y compris la classe politique et la société civile, et les invitent à procéder à des consultations et à formuler au Président de la République par intérim des propositions en vue de la formation avant le 31 juillet 2012 d'un gouvernement d'union nationale chargé de la mise en œuvre d'une feuille de route de sortie de crise ». Communiqué de la 2<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de contact sur le Mali, op. cit.

<sup>193</sup> Communiqué de la 2<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de contact sur le Mali, op. cit.

## VI. QUEL AVENIR POUR LE MALI ?

L'asymétrie du rapport de force militaire entre Nord et Sud et les délais et obstacles diplomatiques et techniques à la constitution éventuelle d'une force de reconquête du territoire sont tels que la partition de facto du pays a de bonnes chances de se prolonger dans les mois à venir. L'avenir immédiat du Mali se joue, au Nord, entre les groupes armés qui se disputent son contrôle et dépend, au Sud, de la capacité des dirigeants à surmonter une crise institutionnelle majeure. On ne sait toujours pas avec clarté qui commande au Sud. L'évolution de cette double crise est en grande partie conditionnée par les choix des acteurs internationaux engagés depuis le coup d'Etat dans une intense activité diplomatique.

### A. ALLIANCES, RUPTURES ET RECOMPOSITIONS POLITIQUES ET MILITAIRES AU NORD-MALI

La situation au Nord-Mali évolue rapidement et la connaissance de ses ressorts demeure fragmentaire. Une interrogation majeure porte sur la survie du MNLA. Est-il en mesure de contrer la subversion désormais très avancée par les islamistes de son projet d'autodétermination, projet adossé à la tradition nationaliste touareg et dépourvu d'agenda religieux ? Le MNLA a une capacité déclinante à imposer son pouvoir et à affronter ceux qui disputent son monopole autoproclamé de la « violence légitime ».

Au moment de la rédaction de ce rapport, Iyad Ag Ghali, qui dispose de ressources financières significatives, a absorbé dans son mouvement des combattants et des cadres du MNLA. Ainsi, Alghabass Ag Intallah, le futur *amenokal* des Ifoghas, considéré jusqu'alors comme sympathisant du MNLA, parle dorénavant au nom d'Ançar Eddine.<sup>194</sup> Une large part du bureau politique du mouvement séparatiste, non présente sur le terrain, dénonce ce qu'elle considère comme une compromission inacceptable du projet initial. La ligne défendue par les cadres du MNLA continue d'être incarnée sur le terrain, sans doute avec moins de vigueur qu'en janvier 2012.

Quand bien même l'itinéraire religieux d'Iyad Ag Ghali suscite la réprobation, de nombreux Touareg maliens lui demeurent loyaux. Une large proportion de ses hommes est touareg, issue de la tribu des Ifoghas et a des parents au MNLA.<sup>195</sup> L'un des sujets récurrents des préparatifs de

Zakak était le risque d'une division tribale du mouvement similaire à celle qui a été fatale aux insurgés touareg des années 1990. C'est à l'aune de ces préoccupations, mais aussi du changement des rapports de forces entre les deux groupes constaté depuis mars 2012 qu'il faut interpréter les relations mouvantes entre le MNLA et Ançar Eddine. Les tensions entre les deux groupes ont fait l'objet de tentatives d'aplanissement, le 18 mars notamment,<sup>196</sup> après la diffusion par Ançar Eddine de la vidéo d'Aguelhoc, mais n'ont pas mis fin à la concurrence qu'ils se livrent.

Fin mai 2012, de nouvelles consultations entre les deux mouvements ont été entreprises à Gao, en vue d'une réconciliation durable. Le 26 mai, un protocole d'accord est avancé autour de deux idées : Ançar Eddine reconnaît l'entité politique azawadienne telle que déclarée indépendante par le MNLA tandis que ce dernier accepte le caractère islamique du nouvel Etat et, partant, l'imposition de la charia.<sup>197</sup> Des cadres du MNLA souhaitaient assortir à cette plateforme minimale l'engagement d'Ançar Eddine à chasser AQMI, mais seules de vagues promesses auraient été faites.<sup>198</sup> Deux jours plus tard, les cadres expatriés du MNLA ont dénoncé cet accord, pour des raisons idéologiques fondamentales, par crainte de la réaction des Occidentaux (qui les hébergent pour certains), et, enfin, car ils doutent de la sincérité d'Ançar Eddine à vouloir combattre AQMI.

La fracture entre Ançar Eddine et le MNLA s'est approfondie après cet échec. Des échanges de tirs ont eu lieu entre les deux groupes à Kidal et Tombouctou<sup>199</sup> tandis que des femmes sympathisantes du MNLA ont manifesté leur rejet de l'imposition d'un ordre religieux répressif.<sup>200</sup> La non-condamnation par Iyad Ag Ghali de l'attaque du MUJAO contre le MNLA à Gao fin juin a creusé un peu plus le fossé qui sépare le chef touareg du MNLA. La radicalité d'Iyad Ag Ghali n'est cependant pas forcément partagée par ses combattants, lesquels pourraient s'aligner avec le MNLA en cas de confrontations intertribales, semblables à celles observées à Gao.<sup>201</sup>

Pendant la campagne militaire, le rapport du MNLA à AQMI a été parasité par le rôle tampon d'Ançar Eddine. Depuis le début de l'offensive, le MNLA a promis de

<sup>196</sup> Entretien de Crisis Group, responsable politique touareg, Niamey, 17 mars 2012.

<sup>197</sup> « Nord du Mali : les rebelles touareg et les islamistes d'Ansar Dine fusionnent », *Jeune Afrique*, 27 mai 2012.

<sup>198</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, 2 juin 2012.

<sup>199</sup> « Nouvel accrochage entre Touareg et islamistes dans le nord du Mali », Bamako.com, 13 juin 2012, <http://news.abamako.com/h/2170.html>.

<sup>200</sup> « Nouvelle manifestation contre les islamistes à Kidal », *Le Temps d'Algérie*, 6 juin 2012.

<sup>201</sup> Entretien de Crisis Group, responsable du MNLA, Paris, 29 juin 2012.

<sup>194</sup> Selon Mossa Ag Acharatoumane, son rôle au sein d'Ançar Eddine consiste à œuvrer au rapprochement entre ce mouvement et le MNLA. Entretien de Crisis Group, Paris, 29 juin 2012.

<sup>195</sup> Entretien téléphonique de Crisis Group, experte régionale, 3 avril 2012.

combattre le terrorisme pourvu que la communauté internationale lui fournisse les moyens nécessaires. Il semble vouloir gagner sa légitimité internationale en devenant le suppléant d'une guerre contre la terreur qui n'est que partiellement la sienne.<sup>202</sup> Quand bien même le MNLA recevrait l'assistance militaire souhaitée, et pour peu qu'il souhaite réellement en faire usage contre AQMI, l'issue de la démarche est incertaine. La nébuleuse est, d'une part, lourdement dotée militairement et elle est, d'autre part, une entité évasive et profondément implantée au Nord-Mali.

Enfin, si le MNLA a bien évacué en avril des résidents occidentaux de Gao et Tombouctou, c'est Ançar Eddine qui a contribué à faire libérer deux otages. Le MNLA apparaît ainsi moins efficace que son concurrent salafiste dans le domaine précis où ses dirigeants prétendent exceller. Ce positionnement faiblement convaincant est autant tactique qu'exigé par l'épuisement de ses ressources : c'est finalement en dehors du Mali, et plus précisément en Occident, que le MNLA cherche les moyens d'échapper à l'asphyxie. Il se peut cependant que la source libyenne de matériel, si profuse entre avril et août 2011, ne soit pas totalement tarie.<sup>203</sup> Mais les recompositions en cours dans le Sud libyen ne sont pas à l'avantage des Touareg. Plusieurs spécialistes ont exprimé leur scepticisme à l'égard de l'hypothèse de soutiens pérennes pour le MNLA en Libye, quand bien même les loyautés kadhafistes d'Ag Najim ont perduré au-delà de son retour au Mali – puisqu'il semble que le commandant du MNLA a aidé dans sa cavale le numéro deux et chef des services secrets du régime déchu, Abdallah Senoussi.<sup>204</sup>

À l'intérieur du Mali, le MNLA, resté sans résistance face aux groupes islamistes ou, au minimum attentiste, a bénéficié du soutien d'une personnalité immensément respectée au Nord, le chef traditionnel (*amenokal*) des Kel Adagh, Intallah Ag Attaher, qui a désavoué par une lettre rendue publique Iyad Ag Ghali, un membre de son propre groupe au profit d'un mouvement dominé par les Idran.

<sup>202</sup> Le MNLA semble ainsi forcé de jouer la carte de « l'extraversion » pour trouver l'ébauche de sa viabilité comme acteur politique légitime. Un hypothétique avenir azawadien devra lui aussi reposer sur sa connexion au système international. Ainsi une condition du développement futur de l'Azawad dépend, de l'avis d'un représentant parisien du MNLA, de sa capacité à attirer les financements d'une aide internationale actuellement contrôlée par Bamako. Cette logique révèle à quel point l'intervention extérieure est tout autant partie du problème malien que sa solution, comme illustré par le cas du PSPSDN plus haut. Du côté d'AQMI, la prise d'otages occidentaux et l'accès qu'elle confère à de substantielles rançons procèdent finalement aussi d'une logique « d'extraversion ».

<sup>203</sup> Entretien de Crisis Group, ex-dirigeant rebelle touareg, Niamey, 14 mars 2012.

<sup>204</sup> « Libye : le récit exclusif de la cavale d'Abdallah Senoussi », *Jeune Afrique*, 2 avril 2012.

Un désaveu similaire a été prononcé par une haute autorité traditionnelle kounta, le groupe arabe le plus prestigieux du Nord-Mali. Ces déclarations de soutien rappellent à quel point est clivant le positionnement fondamentaliste d'Iyad Ag Ghali au sein de la communauté touareg. Les tentatives de mobilisation populaire en faveur de l'Azawad, à Gao notamment, sont une autre facette de la recherche d'une légitimité par le MNLA.<sup>205</sup> Ançar Eddine réprime de son côté les pratiques qu'il juge incompatibles avec son interprétation de l'islam mais pourrait disposer également d'un levier de popularité s'il parvient à maintenir l'ordre et à neutraliser le petit banditisme qui nourrit le sentiment d'insécurité des populations.

Aux yeux d'observateurs attentifs de la région, il n'était pas dans l'intérêt d'Iyad Ag Ghali de « franchir la ligne rouge » en s'associant de trop près avec les jihadistes. Il cherche plus certainement à préserver la centralité et la capacité de courtage qui ont nourri ses succès politiques passés : entre les rebelles et Bamako, entre Bamako et Alger, entre Bamako et AQMI. La défense de cette image de centralité semble bien être l'enjeu des libérations d'un otage italienne détenue par AQMI depuis février 2011 et de l'otage suisse enlevée à Tombouctou peu après sa chute.<sup>206</sup> Tout en se rapprochant opérationnellement d'AQMI, Iyad a pris soin de ne pas hypothéquer ses chances de survie politique en se montrant capable d'agir sur le sort des otages. Ce positionnement le rend sans doute utile aux yeux des dirigeants d'AQMI, disqualifiés comme acteurs de négociation politique.

Ançar Eddine rend de facto un autre service à AQMI en s'interposant entre les jihadistes et le MNLA. Rien ne dit que le MNLA aurait défié militairement AQMI en l'absence d'Ançar Eddine mais la question se serait posée avec beaucoup plus d'acuité. Le MUJAO partage avec Ançar Eddine la caractéristique d'être majoritairement composé de ressortissants locaux. Les deux groupes contribuent en quelque sorte à la « vernacularisation » d'AQMI, un mouvement originellement étranger au Mali. Ce processus semble conforme au vœu d'Abdelmalek Droukdal, la plus haute autorité d'AQMI, d'imposer « graduellement » son projet politique au Nord-Mali en en laissant la gestion à

<sup>205</sup> Ce que le MNLA rationalise comme « une guerre de sensibilisation au lieu d'un affrontement fratricide ». Voir « Le sombre Iyad Ag Ghaly acculé de toute part dans l'Azawad », *toumastpress*, 24 avril 2012, <http://toumastpress.com/actualites/actualite/684-iyad-ag-ghaly-accule-toute-part-azawad.html>.

<sup>206</sup> « Mali : les dessous de la libération de l'otage Béatrice Stocklyet », RFI, 25 avril 2012 ; et « Mali : le récit de la libération de l'otage italienne Maria Sandra Mariani », RFI, 18 avril 2012.

Ançar Eddine tandis qu'AQMI se concentre sur ses activités jihadistes.<sup>207</sup>

Le gradualisme en question est toutefois très relatif puisque nombre de pratiques dites conformes à la charia sont désormais imposées aux populations du Nord de manière coercitive (codes vestimentaires stricts, interdiction de consommer de l'alcool ou de fumer, châtiments corporels des contrevenants),<sup>208</sup> au point de provoquer des réactions parfois violentes, comme à Gao mi-mai.<sup>209</sup> Jusqu'où par ailleurs, l'imposition de la charia se déploiera-t-elle ? AQMI a-t-elle pour intention de se construire grâce à Ançar Eddine un cordon de sécurité pour ses activités jihadistes ou compte-t-elle étendre à d'autres aires géographiques voisines son modèle politique combinant charia et jihadisme ? Est-il possible, enfin, d'imposer au Nord-Mali un projet religieux que des cadres politiques du MNLA voient comme le remplacement de la « colonisation » sudiste par celle d'islamistes arabes ?<sup>210</sup>

## B. LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE EN ORDRE DISPERSÉ

Les organisations régionales ont commencé à se mobiliser après les attaques début 2012 du MNLA contre l'armée malienne dans le Nord et l'incapacité manifeste des forces gouvernementales à faire face. Les Nations unies s'inquiétaient depuis plusieurs mois de la situation sécuritaire dans le Sahel, directement affectée par le conflit en Libye et les mouvements considérables d'armes et de combattants. Le secrétariat général de l'ONU et la Commission de l'UA avaient envoyé une mission multidisciplinaire conjointe au Sahel, du 7 au 23 décembre 2011, afin d'évaluer l'impact régional de la crise libyenne.<sup>211</sup> La Commission de l'UA avait ensuite organisé à Addis-Abeba, le 29 janvier 2012, une consultation au niveau ministériel entre les pays de la région et d'autres parties prenantes, consacrée à l'examen du rapport et des recommandations de cette mission. Mais les événements sont allés très vite au Mali et plusieurs participants à une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA organisée à

Bamako le 20 mars s'y trouvaient encore lorsque le coup d'Etat a eu lieu le 22 mars.

La volonté de coordination de l'action internationale s'est exprimée à travers le « Groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali », que le CPS avait décidé de mettre en place à l'issue de la réunion de Bamako et qui devait rassembler sous l'égide de l'UA et des Nations unies, « tous les pays voisins, les Communautés économiques régionales compétentes (Cedeao et Communauté des Etats sahélo-sahariens, CEN-SAD), ainsi que les partenaires internationaux concernés ».<sup>212</sup> Ce Groupe de soutien et de suivi n'a tenu sa première réunion que le 7 juin 2012 à Abidjan.<sup>213</sup> Mais derrière l'unité de façade qui a caractérisé la réponse de la communauté internationale, résumée à la double condamnation de la rébellion au Nord et du coup d'Etat à Bamako, il existe un large dégradé de points de vue relatif aux mesures à prendre pour endiguer la crise.

La Cedeao a été la première instance reconnue comme apte à entreprendre les négociations. Mais l'approche controversée de son médiateur burkinabé (voir section V.B) a contribué à l'élargissement du cadre diplomatique de résolution de la crise, de la Cedeao vers l'UA, puis de l'UA vers le Conseil de sécurité des Nations unies. Ce glissement des niveaux d'intervention diplomatique a coïncidé avec la promotion d'un agenda de plus en plus belliciste, dont le champion est assurément le Niger, et qui a abouti à la promesse de mobilisation de 3 300 hommes provenant du Niger, du Sénégal, du Nigeria et peut-être de la Côte d'Ivoire.<sup>214</sup> Le Sénégal a ensuite changé de position, son nouveau président Macky Sall ayant déclaré début juillet que ses soldats étaient déjà engagés dans de nombreuses opérations extérieures.<sup>215</sup> Dans le même temps, le régime burkinabé continuait ses tractations avec les acteurs du Nord-Mali.<sup>216</sup>

Le Burkina Faso et le Niger, tenants des positions les plus extrêmes au sein de la Cedeao, respectivement en faveur

<sup>207</sup> Voir « AQIM leader gives advice to fighters in Azawad », SITE Monitoring Service, 23 mai 2012 ; et « Qaeda leader tells fighters to support Mali rebels », Reuters, 24 mai 2012.

<sup>208</sup> Voir « Timbuktu couple get 100 lashes for child out of wedlock », AFP, 20 juin 2012.

<sup>209</sup> « Mali : plusieurs blessés à Gao après des manifestations contre les groupes armés », *Jeune Afrique*, 14 mai 2012.

<sup>210</sup> Mossa Ag Attaher, « Pourquoi je rejette l'accord avec Ansar Dine », *toumastpress*, 31 mai 2012. <http://toumastpress.com/autres/lettre-ouverte/722-moussa-ag-attaher-pourquoi-je-rejette-accord-ansar-dine.html>.

<sup>211</sup> « Déclaration sur la situation dans la région du Sahel », Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, 314<sup>ème</sup> réunion au niveau ministériel, Bamako, 20 mars 2012.

<sup>212</sup> Communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à l'issue de sa 314<sup>ème</sup> réunion au niveau ministériel, Bamako, 20 mars 2012.

<sup>213</sup> Présidée par le président de la Commission de l'UA, Jean Ping, la réunion a notamment rassemblé les Etats de la Cedeao, les « pays du champ » non membres de la Cedeao (Mauritanie et Algérie), la présidence en exercice de l'UA (le Bénin), les membres permanents du Conseil de sécurité ainsi que les Etats de l'UA siégeant actuellement au sein de ce dernier. Voir « Conclusions de la Réunion inaugurale du Groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali », Abidjan, 7 juin 2012.

<sup>214</sup> « Mali : l'Afrique de l'Ouest envisage d'envoyer une force de 3.300 éléments », *Jeune Afrique*, 16 juin 2012.

<sup>215</sup> « Mali : le Sénégal ne prévoit pas d'envoyer des troupes », *Afriscoop*, 10 juillet 2012.

<sup>216</sup> « Nord du Mali : Ansar Dine accepte de négocier », *Le Monde*, 18 juin 2012.

d'un règlement politique et de l'option guerrière, défendent tous deux des intérêts particuliers. Blaise Compaoré cherche à préserver son statut de médiateur incontournable des conflits régionaux dont il tire le soutien international nécessaire à sa survie politique dans l'espace national burkinabè.

La position du Niger est complexe. Le président Issoufou est héritier d'une formation idéologique marxiste, laïque et anti-ethniste. Son pays est de plus au carrefour des menaces terroristes transnationales (connexions libyenne ou nigériane). Enfin, son régime est l'objet de toutes les attentions depuis la transition démocratique réussie qui l'a porté au pouvoir en avril 2011. Son programme « sécurité et développement » reçoit des financements internationaux importants.<sup>217</sup> Le Niger représente aussi un intérêt stratégique pour la France puisqu'il abrite les mines d'uranium du champion français de l'énergie nucléaire, l'entreprise Areva. Issoufou s'inscrit ainsi résolument dans une démarche sécuritaire ferme et entend donner les gages d'un partenariat régional fiable dans la lutte contre le terrorisme, convoitant au passage les dividendes qu'elle engendre. Le Nigeria, aux prises avec Boko Haram, est aligné sur cette position. La Côte d'Ivoire, autre poids lourd régional, semble soucieuse de s'affirmer face à un Blaise Compaoré trop impliqué dans l'histoire ivoirienne récente.<sup>218</sup>

L'Algérie constitue un angle aveugle de l'activité diplomatique autour de la question sahélienne, suscitant nombre de spéculations plus ou moins plausibles mais rarement soutenues par des faits.<sup>219</sup> AQMI est une entité originellement algérienne, ce qui devrait logiquement conférer un rôle prépondérant à l'Algérie dans la lutte antiterroriste. Pratiquement cependant, son implication n'a pas été proportionnelle aux moyens militaires considérables dont elle dispose. De nombreux analystes voient dans cette attitude un double jeu visant à entretenir la perpétuation de la menace terroriste pour d'une part, au plan domestique, diaboliser par anticipation l'éventualité d'un « printemps algérien » mettant en péril la survie du régime et, d'autre part, assurer des financements militaires externes.<sup>220</sup>

La nécessité d'associer Alger à la recherche de solutions à la crise du Nord-Mali s'est toutefois imposée aux autorités maliennes et aux acteurs régionaux et internationaux

mobilisés sur la question. Le Premier ministre Modibo Diarra s'est ainsi rendu à Alger le 12 juin 2012.<sup>221</sup> Le 15 juillet, c'était au tour du ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, dont le dossier malien constitue une des priorités immédiates, d'entamer une visite à Alger.<sup>222</sup> Alors que le ministre français a déclaré le 12 juillet à Paris que l'usage de la force dans le Nord du Mali était probable « à un moment ou à un autre »,<sup>223</sup> les autorités algériennes insistent toujours clairement sur leur préférence pour une « solution politique ».<sup>224</sup>

À l'issue d'une réunion des chefs de la diplomatie des pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) le 10 juillet, le ministre algérien des Affaires étrangères Mourad Medelci a estimé que la solution politique était « une conviction maghrébine commune » et que « le dialogue entre le gouvernement et les parties maliennes est nécessaire ».<sup>225</sup> Le ministre algérien chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, est allé plus loin, affirmant au cours d'un entretien qu'on peut négocier avec le MNLA et Ançar Eddine et que le dirigeant de ce dernier groupe, Iyad Ag Ghali, était « un interlocuteur comme les autres ».<sup>226</sup>

Il convient de s'assurer que les efforts diplomatiques conduits pour aider le Mali ne soient pas pénalisés par des agendas stratégiques extérieurs. En rejetant à plusieurs reprises les demandes de mandat d'intervention militaire de l'UA et de la Cedeao,<sup>227</sup> le Conseil de sécurité des Nations unies a justement perçu les ambiguïtés de la requête qui lui était adressée. La France, qui est le membre permanent le plus mobilisé sur la crise malienne, a poussé à l'adoption de la résolution 2056 le 5 juillet 2012, sous le chapitre 7 de la Charte, qui ne valide pas dans l'immédiat l'usage de la force pour restaurer l'intégrité territoriale du Mali, réaffirme la nécessité d'un contrôle civil du pouvoir à Bamako et prévoit des sanctions ciblées contre les personnes et les groupes qui s'associent avec AQMI.<sup>228</sup>

<sup>221</sup> « Mali - Algérie : Cheick Modibo Diarra demande l'aide du président Bouteflika », *Jeune Afrique*, 14 juin 2012.

<sup>222</sup> « Visite de Laurent Fabius à Alger : Divergences sur le Mali et accord sur la relance de la relation bilatérale », *Tout Sur l'Algérie (TSA)*, 16 juillet 2012, [http://www.tsa-algerie.com/diplomatie/divergences-sur-le-mali-et-accord-sur-la-relance-de-la-relation-bilaterale\\_21461.html](http://www.tsa-algerie.com/diplomatie/divergences-sur-le-mali-et-accord-sur-la-relance-de-la-relation-bilaterale_21461.html).

<sup>223</sup> « Nord-Mali : utilisation probable de la force “à un moment ou à un autre” (Fabius) », AFP, 12 juillet 2012.

<sup>224</sup> « Mali : “fortes chances” de trouver une solution politique à la crise (Algérie) », AFP, 10 juillet 2012.

<sup>225</sup> Ibid.

<sup>226</sup> « Abdelkader Messahel : “L'Algérie n'a pas les moyens de régler les problèmes du Mali” », *Jeune Afrique*, 13 juillet 2012.

<sup>227</sup> Déclaration à la presse du Conseil de sécurité sur le Mali, SC/10676, 18 juin 2012.

<sup>228</sup> Résolution 2056 du Conseil de sécurité des Nations unies, 5 juillet 2012.

<sup>217</sup> Du côté de l'UE, les montants engagés au Niger sont plus élevés que ceux promis au Mali. Voir « A Coherent Strategy for the Sahel », Parlement européen, Bruxelles, 2012.

<sup>218</sup> Entretien de Crisis Group, analyste politique ivoirien, Abidjan, 31 mai 2012.

<sup>219</sup> Voir par exemple « La mystérieuse politique de l'Algérie au Mali », *Le Nouvel Observateur*, 12 juillet 2012.

<sup>220</sup> L. Aïda Ammour, « Regional Security Cooperation in the Maghreb and Sahel: Algeria's Pivotal Ambivalence », *Africa Security Brief*, no. 18 (2012). Voir également « A Coherent Strategy for the Sahel », op. cit.

## C. ARRETER LA DERIVE DE L'ETAT MALIEN ET ECHAPPER A UNE DESTABILISATION REGIONALE

La crise malienne est d'une rare complexité tant sont nombreux les clivages et les échelles auxquelles ils se déploient. Le macro-clivage Nord/Sud se démultiplie en micro-clivages au sein de chaque camp tandis que les acteurs internationaux (pays voisins, Cedeao, UA, Nations unies) peinent à articuler une réponse uniforme. De plus, alors que se profile une option militaire, les possibles pays contributeurs en forces de la région sont exposés au risque de mécontentement de leur propre armée, non alignée sur les volontés de leurs élites politiques.<sup>229</sup>

Sur le terrain, la situation est d'autant plus confuse que les acteurs n'ont qu'une visibilité limitée des implications de leurs propres décisions. Ainsi, par une tragique ironie, le MNLA, trois mois après le lancement de son offensive, se retrouve submergé par une force islamiste qu'il a dans un premier temps négligée et ne peut dorénavant plus contenir. En mars 2012, les putschistes bamakois du capitaine Sanogo qui annonçaient la reconquête de l'intégrité territoriale parachèvent l'entreprise des groupes armés séparatistes qui, une semaine après le coup d'Etat, prennent le contrôle des trois capitales provinciales du Nord et provoquent la partition de facto du pays.

### 1. Remettre sur pied l'Etat malien

De quels leviers dispose-t-on pour enrayer l'escalade rapide du conflit malien ? Le plus sûr moyen d'échouer serait d'évacuer les causes locales du conflit pour lui substituer une grille d'analyse importée. C'est la tendance dangereuse que dessinent les observateurs qui évoquent la « somalisation » ou « afghanisation » du Mali, ou les responsables de pays voisins qui qualifient « d'agression extérieure » ce que subit actuellement le pays.<sup>230</sup> Si les premiers font preuve de paresse intellectuelle, les seconds sont suspects de vouloir tirer parti d'une « guerre contre la terreur » qui ne doit en aucun cas remplacer un processus de reconstruction de l'Etat malien par les Maliens.

#### *Dépolitiser les forces de sécurité.*

Une « remise à plat » fondamentale des conditions d'exercice du pouvoir au Mali, aussi souhaitable soit-elle, n'est envisageable qu'avec le rétablissement d'un appareil sécuritaire non partisan, garantissant la démocratie et respectant les instances de la transition. La reconstruction d'un com-

mandement militaire cohérent est une priorité, dans la perspective d'une stabilisation politique au Sud mais également en vue d'un règlement de la crise au Nord. Un travail de dilution des clivages politiques qui traversent les forces de sécurité doit être entrepris avec des soutiens régionaux et internationaux. Pour préserver la capacité fonctionnelle des autorités civiles dans le court terme, un renforcement de la sécurité du président,<sup>231</sup> du Premier ministre et des membres du gouvernement doit être prévu et la chaîne de commandement dédiée à ce rôle clairement établie. La Cedeao doit négocier avec les autorités maliennes les modalités d'un soutien extérieur au dispositif de sécurité des institutions, sans vouloir substituer totalement une force régionale aux gendarmes et policiers maliens.

#### *Pour un pouvoir exécutif issu d'un large consensus.*

Pour peu que la refondation républicaine des forces de sécurité s'enclenche de manière crédible, il reviendrait alors aux acteurs civils de la transition de se montrer à la hauteur des enjeux du processus dont ils ont la charge. Ce qui suppose une rupture radicale de leur part avec les pratiques corrompues du régime renversé qui légitiment aux yeux d'une partie de la population le coup d'Etat du capitaine Sanogo. Une prise en compte large de l'expression de l'ensemble des composantes de la société doit être promue tant il est crucial que soit reconstituée la légitimité de l'Etat. Il est salutaire que la nécessité d'une recomposition du gouvernement se soit imposée et que la Cedeao ait réclamé un gouvernement d'union nationale après avoir été associée, à travers la médiation du Burkina Faso, à la formation précipitée du gouvernement Diarra, sous une trop grande influence de la junte. Du temps précieux a été perdu, mais il n'est pas trop tard pour doter le pays d'une équipe à la base politique plus large qui soit capable de proposer une feuille de route pour la transition.

#### *Pour l'ouverture d'un dialogue avec les forces politiques du Nord.*

La déconnexion du Nord avec le Sud n'est pas irrémédiable. Il existe au Sud des initiatives de promotion du dialogue avec les représentants du Nord qu'il faut soutenir. L'une des plus crédibles jusque-là est celle qui a donné naissance le 26 mai 2012 à la Coalition pour le Mali, qui regroupe des partis politiques, des intellectuels, des personnalités indépendantes de toutes origines, ainsi que le Collectif des élus du Nord, le Collectif des ressortissants du Nord (COREN), les associations des ressortissants des sept cercles du Sahel occidental et la Coordination des commu-

<sup>229</sup> Entretien de Crisis Group, Abidjan, 5 juin 2012.

<sup>230</sup> C'est le cas du président nigérien Mamadou Issoufou lors d'un entretien à France 24 : « Le président du Niger prêt à intervenir militairement au Mali "en dernier recours" », France 24, 7 juin 2012.

<sup>231</sup> A l'heure de l'écriture de ces lignes, le président Traoré était toujours à Paris, officiellement pour recevoir des soins médicaux suite à son agression le 21 mai 2012.

nautés arabes du Mali.<sup>232</sup> Les responsables de cette coalition se démarquent des discours émotionnels et revanchards et en font du Nord une vraie question nationale qui nécessite la recherche du plus large consensus au Sud sur ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas. L'installation et la domination de groupes islamistes et de groupes terroristes ne signifient pas qu'il n'y a plus lieu de discuter des modes de réintégration des différentes communautés maliennes nordistes dans la nation.

## 2. Au Nord : ne pas sacrifier l'approche politique tout en reconstruisant la capacité de recourir à la force

Pour ce qui concerne la crise au Nord, l'option belliqueuse consistant à chercher à reconstituer hâtivement une force militaire pour reconquérir rapidement le territoire perdu doit être dans l'immédiat écartée. Une intervention armée extérieure est susceptible de causer davantage de victimes civiles et d'aggraver la fragilisation dangereuse de l'ensemble du pays dont la partie sud abrite tout de même l'essentiel de la population. Elle comporte par ailleurs un risque de contagion et de radicalisation élevé. Les ex-combattants touareg nigériens, les premiers qui, depuis 2009, attendent que leur propre gouvernement leur offre des « intégrations »,<sup>233</sup> pourraient être tentés par une nouvelle mobilisation armée. En outre, si la Cedeao a jusqu'à présent montré une unité de façade, il n'est pas acquis que le choix des armes fasse l'objet d'un consensus entre les Etats membres et en leur sein, entre les pouvoirs civils et leurs forces armées.

La reconstitution à partir du Niger d'une force contre-insurrectionnelle dirigée par Alaji Gamou et l'analyse tran-

chée du président Issoufou<sup>234</sup> laissent entendre que Niamey promeut une option va-t-en guerre. A l'inverse, le Burkina Faso a prolongé avec les représentants des groupes armés du Nord les efforts de dialogue entrepris avec les acteurs politiques de Bamako. En l'absence de consensus régional, la possibilité d'une « guerre par procuration » de basse intensité existe, qui ferait du Mali le théâtre de confrontations plus ou moins larvées entre groupes armés bénéficiant chacun de ramifications internationales. Un tel scénario serait dramatique pour le Mali et ses populations. Il serait particulièrement désastreux que soient réarmées les milices Imghad ou Ganda Izo qui ont déjà causé tant de violence et annihileraient pour longtemps les possibilités de dialogue au Nord-Mali.

Au plan politique, il était en théorie bienvenu que les deux groupes armés principaux (MNLA et Ançar Eddine) aient cherché à aplanir leurs différends, comme ce fut le cas à Gao à la mi-mai 2012. Cette démarche indiquait qu'un processus politique était en cours, que les protagonistes maliens et extérieurs de la crise pouvaient tenter d'infléchir en formulant ce qu'ils en attendaient. La fenêtre s'est refermée rapidement à mesure qu'Ançar Eddine a pris le pas sur le MNLA et a opté pour une posture anti-occidentale de plus en plus dure.<sup>235</sup> Il est important cependant de s'assurer que les prises de position que l'emballement médiatique prête à Iyad Ag Ghali correspondent à la réalité. Ce dernier use par ailleurs de l'équivoque pour priver ses adversaires de la moindre prise susceptible de l'affaiblir. Engager avec lui une discussion transparente aurait à minima pour vertu de pousser le chef d'Ançar Eddine à lever une partie du flou qu'il entretient, à son avantage, sur ses objectifs.

Des prises de contact préliminaires début avril 2012 entre envoyés burkinabès et représentants du MNLA ont laissé entendre que le mouvement séparatiste n'ouvrirait de négociations avec Bamako que dans le cadre d'une reconnaissance de son indépendance. Or ce projet est invisable pour la communauté internationale.<sup>236</sup> Cette posture a ensuite été réitérée à Nouakchott à l'occasion de rencontres de représentants du MNLA avec des responsables mauritaniens<sup>237</sup> mais également maliens.<sup>238</sup> Le mouvement

<sup>232</sup> Le bureau de la Coalition est composé de 47 membres et présidé par Gabouné Keïta, de la société civile. Tiébilé Dramé, président du Parti pour la renaissance nationale (PARENA) en est le premier vice-président et Mohamed Mohamoud El Oumrani, représentant des communautés arabes, le second vice-président. Plusieurs anciens premiers ministres du Mali en sont aussi membres. Un collège composé des dignitaires religieux (Imam Mahmoud Dicko, Monseigneur Jean Zerbo, Chérif El Madani Haïdara, El Hadj Sidi Konaké) a aussi été mis en place. Voir Aguibou Sogodogo et Boukary Daou, « Naissance de la Coalition pour le Mali », *Le Républicain*, 28 mai 2012.

<sup>233</sup> Le colonel Kadhafi a, pendant l'été 2009, mis fin à la rébellion du Mouvement des Nigériens pour la justice en distribuant des liquidités à leurs chefs et à leurs combattants contre leur désarmement. Cette phase aurait dû être suivie de dispositions visant à stabiliser la région durablement mais qui n'ont pas fait l'objet d'engagements écrits et n'ont pas été mises en œuvre du fait de la destitution du Guide libyen. Les bailleurs internationaux (notamment l'UE) et l'Etat nigérien débloquent en ce moment (juin 2012) les fonds promis pour engager un ambitieux programme « sécurité et développement » censé répondre aux besoins du Niger.

<sup>234</sup> « Le président du Niger prêt à intervenir militairement au Mali "en dernier recours" », op. cit.

<sup>235</sup> Aux dires d'un témoin proche des négociations de Gao, Iyad Ag Ghali balaye le risque d'une intervention militaire soutenue par les Occidentaux en prétendant obtenir de pays arabes le soutien pour y faire face. Entretien téléphonique de Crisis Group, 2 juin 2012.

<sup>236</sup> Entretien de Crisis Group, Londres, 5 avril 2012.

<sup>237</sup> « MNLA à Nouakchott: seules les modalités d'organisation de l'autodétermination sont à discuter », *toumastpress*, 16 avril 2012, <http://toumastpress.com/actualites/dossier/azawad/364-mnla-nouakchott-organisation-autodetermination-a-discuter.html>

a, depuis, perdu la main politiquement et militairement. Le vœu de respect de l'intégralité territoriale malienne initialement formulé par Iyad Ag Ghali rendait son projet a priori plus tolérable que l'intransigeance séparatiste du MNLA. Mais ce projet est accompagné d'un agenda islamiste dur et d'une proximité inacceptable avec AQMI.

Ces choix sont-ils irréversibles ? Une constante sociologique des phénomènes combattants au Sahel est leur extrême fluidité : les alliances se font et se défont à une vitesse extrême et les loyautés se marchandent dans plusieurs registres (idéologique, tribal, économique). Une telle complexité sociale et politique ne saurait être traitée selon une approche exclusivement militaire qui ne ferait qu'ajouter à la confusion déjà grande un acteur armé de plus. La logique des alliances volatiles et incertaines a pour avantage minimal d'offrir des ouvertures permanentes au dialogue. Des discussions entre Bamako et les groupes armés du Nord non clairement terroristes doivent précéder tout plan de reconquête armée.

Si la souveraineté du Mali est bien en cause, ses frontières extérieures ne sont pas contestées : il existe donc un accord a minima sur le cadre territorial dont débattent les protagonistes. Il convient de faciliter le dialogue entre Maliens, au Mali, plutôt que de confier la coordination de ce dialogue à des puissances régionales intéressées. Ce processus pourra être facilité par des acteurs extérieurs neutres et légitimes aux yeux des parties, notamment les Nations unies. Il ne s'agit pas de « parrainer » des accords comme de si nombreuses fois dans le passé mais bien de poser les fondements durables d'un dialogue constructif dont les protagonistes doivent eux-mêmes en élaborer les termes et les fins. Le Mali ne pourra vraisemblablement pas sortir de cette crise sans repenser fondamentalement les bases d'un contrat social national entre le Nord et le Sud. Cela supposera de mettre fin à la gouvernance à distance, au travers de relais douteux, criminels ou mafieux, du Nord.

Prendre des initiatives pour chasser AQMI du Nord-Mali serait le plus sûr moyen pour Ançar Eddine et le MNLA de donner des gages de leur intention réelle de combattre le terrorisme. Il y a cependant désormais peu de raisons d'y croire. Le levier diplomatique privilégié du MNLA était celui de la lutte antiterroriste, proposé à la communauté internationale (aux puissances occidentales plus précisément) mais le mouvement est très affaibli sur le terrain. L'alliance d'Ançar Eddine avec AQMI est poussée et il est improbable qu'elle puisse être rompue à court terme. Mais Ançar Eddine s'est montré à l'initiative de deux libérations d'otages occidentales, ce qui confirme à la fois sa proximité avec AQMI et son positionnement médian entre

les jihadistes et les Occidentaux. Ce montage n'était peut-être pas autre chose cependant qu'un dispositif opportuniste de levée de fonds. C'est pourquoi il faut sommer les responsables d'Ançar Eddine de préciser leurs intentions. Ont-ils autre chose à proposer qu'un rhabillage religieux du statu quo au Nord, fait d'impunité pour les grands trafiquants et les terroristes ? Les signes d'une évolution positive tardent à arriver.

### 3. Harmoniser l'action internationale et ne pas faire plus de mal que de bien

Les acteurs internationaux ne doivent pas déposséder les Maliens du contrôle de leur avenir. A défaut, le risque est grand de donner du champ aux forces internes populistes, hostiles à un règlement pacifique du conflit, même limité aux groupes armés réellement composés de Maliens. A l'aune de ce constat, modifier le cadre de la médiation internationale conduite actuellement par la Cedeao est prioritaire, afin que soit désormais promu le dialogue intramalien. Les « pays du champ » (Mauritanie, Algérie, Niger) qui influencent le jeu politique malien doivent être convoqués pour harmoniser leurs positions et prévenir les stratégies nationales de « passager clandestin » (consistant à se satisfaire du confinement des désordres chez le voisin plutôt que chez soi). Cette logique doit être complétée d'une coopération résolue mais ciblée en matière de lutte antiterroriste. Cette lutte doit être fondée sur le partage des informations et la facilitation d'actions rapides de contrôle et de neutralisation des trafics transfrontaliers en vue d'asphyxier progressivement les entités criminelles et terroristes, tout en préservant les opportunités économiques des populations locales.

AQMI s'étant construit une place significative dans l'économie politique locale, il convient de ne pas punir économiquement les populations en même temps que des moyens sont engagés pour neutraliser le groupe. La construction d'une réponse aux menaces terroristes ne doit pas être « tirée par l'offre » (américaine, française, européenne), au risque d'engendrer de néfastes effets d'aubaine. L'Algérie doit mettre ses moyens militaires et technologiques faramineux (relativement à ses voisins) au service d'une initiative collective de lutte antiterroriste sincère. Le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) de Tamanrasset, destiné à la coordination de la lutte antiterroriste entre l'Algérie, la Mauritanie, le Mali et le Niger, est sous-utilisé et doit être rendu opérationnel. Les chefs des armées de ces quatre pays se sont réunis le 11 juillet 2012 à Nouakchott en Mauritanie et ont « examiné les moyens d'aider la République du Mali à recouvrer sa

<sup>238</sup> « Négociations avec le MNLA : Tiébilé Dramé ouvre le bal », Maliweb.net, 16 avril 2012, <http://www.maliweb.net/news/armee/2012/04/16/article,60533.html>.



souveraineté sur l'ensemble de son territoire national » mais aucune mesure spécifique n'a été annoncée.<sup>239</sup>

Le champ de surveillance du CEMOC pourrait être étendu aux zones situées à la périphérie du Sahel comme le Nord du Nigeria touché par le groupe terroriste Boko Haram, en coopération avec les autorités nigérianes. Le Maroc, la Tunisie et la Libye, membres avec la Mauritanie et l'Algérie de l'UMA, doivent également être associés à la mobilisation antiterroriste. L'Algérie est cependant la puissance régionale qui a le plus facilement les moyens d'affaiblir les groupes terroristes dont les éléments circulent à sa frontière sud. Dans les conditions actuelles, les autorités politiques et militaires d'Alger doivent mettre fin à l'ambiguïté sur leur perception de la gravité de la menace AQMI et donner un signal clair de soutien à la restauration, même progressive, de la souveraineté du Mali sur sa partie nord.

Suite à l'échec du PSPSDN, réviser les modalités de conception et de mise en œuvre des programmes « sécurité et développement » est un objectif de moyen terme pour l'UE, qui s'est dotée d'une stratégie pour le Sahel, et pour les autres bailleurs internationaux. A moyen terme également, il convient de reformuler la politique de paiement de rançons ou non aux preneurs d'otages. Ces rançons ont très clairement contribué, d'une part, à renforcer militairement les terroristes et, d'autre part, à ancrer dans les rouages de l'Etat malien des réseaux politico-mafieux ayant intérêt à la perpétuation du système.

Dans l'immédiat cependant, les acteurs internationaux doivent s'attacher à soutenir politiquement, financièrement et logistiquement la reconstruction de la légitimité étatique au Sud du Mali, y compris ses forces de sécurité et de défense, et faciliter le dialogue entre les acteurs du Nord et du Sud qui rejettent l'escalade violente profitable aux forces politiques extrêmes et s'activent à définir une sortie de crise politique. Le Conseil de sécurité, officiellement saisi et sollicité par ces dernières pour « autoriser le déploiement d'une force de stabilisation de la Cedeao »<sup>240</sup> doit d'abord utiliser tous les instruments à sa disposition pour favoriser un processus politique inter-malien, avec comme ligne rouge les principes mis en avant par le Groupe de soutien et de suivi à l'issue de la réunion d'Abidjan : le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali, le rejet du recours à la rébellion armée et la lutte contre les réseaux

terroristes et criminels « qui doivent être neutralisés par tous les moyens légitimes nécessaires ».<sup>241</sup>

Le vote, le 5 juillet, de la résolution 2056 du Conseil de sécurité des Nations unies est une bonne nouvelle dans la mesure où elle fixe un cadre de résolution de la crise qui privilégie la reconstruction de la légitimité politique à Bamako et ne valide pas précipitamment l'option de l'intervention militaire portée par la Cedeao. La communauté internationale doit désormais déployer la menace de sanctions individuelles aussi bien contre les acteurs liés au terrorisme au Nord que contre les adversaires de la normalisation politique au Sud, d'exiger une commission d'enquête internationale sur les violations des droits humains au Nord comme au Sud, d'afficher un soutien clair à l'Etat malien à travers la reprise de l'aide extérieure, l'assistance à la protection des institutions de transition et des mesures immédiates en faveur de la restructuration et de la formation de l'armée. Même s'il ne s'agit pas d'aller reconquérir le Nord par les armes, dans les conditions actuelles, le Mali a et aura besoin de forces de défense et de sécurité réorganisées, rééquipées et soumises au pouvoir politique civil pour espérer sortir entier de cette crise.

---

<sup>239</sup> « Nord du Mali : les chefs des armées de 4 pays du Sahel réunis à Nouakchott », AFP, 11 juillet 2012.

<sup>240</sup> Déclaration à la presse du Conseil de sécurité sur le Mali, op. cit.

---

<sup>241</sup> Conclusions de la Réunion inaugurale du Groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali, op. cit.

## VII. CONCLUSION

L'ornière politique dans laquelle est enlisée le Mali est profonde. Les facteurs ayant causé cette situation se superposent et s'imbriquent. Ils se déploient dans les ordres local, national et international. La compréhension de cette complexité est le préalable à l'action raisonnée de la part des acteurs politiques au sein et en dehors du Mali en vue de sortir par le haut de la crise. Rien ne serait plus funeste pour le pays et l'ensemble de la sous-région que de substituer à cet effort d'analyse informée une logique uniforme de répression antiterroriste, indifférente aux nuances et revendications politiques souvent légitimes d'acteurs politiques maliens, au Nord comme au Sud. Rendre audibles et renforcer les forces ouvertes à un règlement négocié des conflits emboîtés qui parcourent la société malienne tout en neutralisant les adeptes intérieurs et extérieurs d'une radicalisation est le double enjeu des réponses qui doivent être trouvées à la crise.

**Dakar/Bruxelles, 18 juillet 2012**

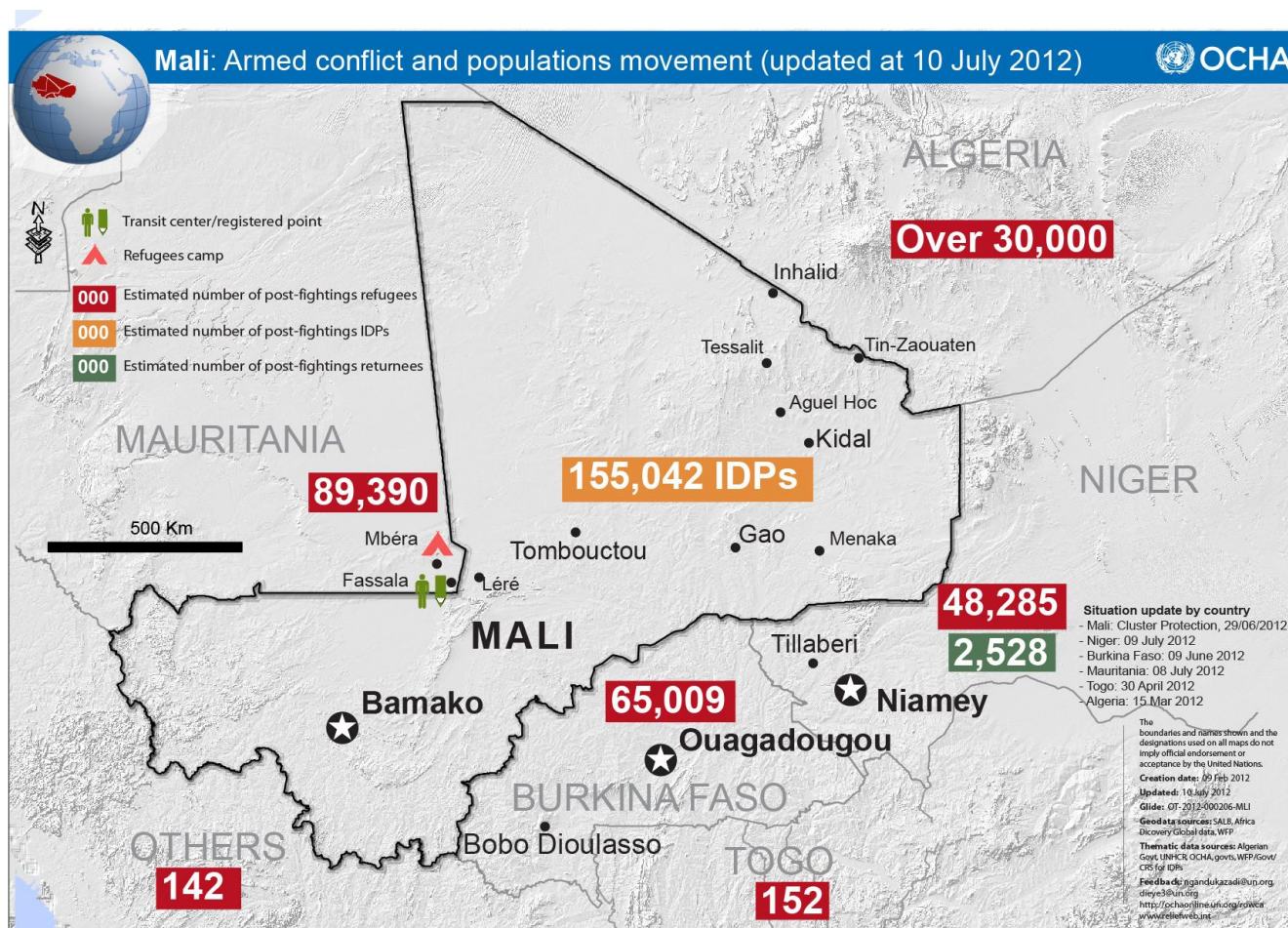
ANNEXE A

CARTE DU MALI



ANNEXE B

CARTE DU MALI ET DE LA REGION :  
 MOUVEMENTS DE POPULATIONS A LA SUITE DU CONFLIT ARME



Source : site internet du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU.

## ANNEXE C

### LISTE DES ACRONYMES

---

<b>ADEMA</b>	Alliance pour la démocratie au Mali
<b>ADEMA-PASJ</b>	Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice
<b>AQMI</b>	Al-Qaeda au Maghreb islamique
<b>ARLA</b>	Armée révolutionnaire de l'Azawad
<b>ATT</b>	Amadou Toumani Touré
<b>CARE</b>	Convergence africaine pour le renouveau
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
<b>CEMOC</b>	Comité d'état-major opérationnel conjoint
<b>CNID</b>	Congrès national d'initiative démocratique
<b>CNRDRE</b>	Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat
<b>CNT</b>	Conseil national de transition
<b>CODEM</b>	Convergence pour le développement du Mali
<b>COPAM</b>	Coordination des organisations patriotiques du Mali
<b>COREN</b>	Collectif des ressortissants du Nord
<b>FIAA</b>	Front islamique armé de l'Azawad
<b>GMS</b>	Groupe mobile de sécurité
<b>GSPC</b>	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
<b>IBK</b>	Ibrahim Boubacar Keïta
<b>MNA</b>	Mouvement national de l'Azawad
<b>MNLA</b>	Mouvement national de libération de l'Azawad
<b>MPA</b>	Mouvement populaire de l'Azawad
<b>MP 22</b>	Mouvement populaire du 22 mars
<b>MPR</b>	Mouvement patriotique pour le renouveau
<b>MRRA</b>	Mouvement républicain pour la restauration de l'Azawad
<b>MUJAO</b>	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest
<b>ORTM</b>	Office de radiodiffusion et télévision du Mali
<b>OTAN</b>	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
<b>PARENA</b>	Parti pour la renaissance nationale
<b>PDES</b>	Parti pour le développement économique et social

<b>PSI</b>	Pan Sahel Initiative
<b>PSPSDN</b>	Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement au Nord-Mali
<b>RPDM</b>	Rassemblement pour le développement du Mali
<b>SADI</b>	Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance
<b>UA</b>	Union africaine
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest
<b>URD</b>	Union pour la République et la démocratie

## ANNEXE D

### ACCORD-CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ENGAGEMENT SOLENNEL DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2012

ENTRE

Le Médiateur de la CEDEAO, d'une part,

Et

Le Comité national de redressement de la démocratie et de la restauration de l'Etat (CNRDRE), d'autre part;

Considérant que le retour à la normalité constitutionnelle passe par le respect des dispositions de la Constitution du 25 février 1992 dont l'article 36 organise l'intérim du président de la République en cas de vacance ou d'empêchement;

Rappelant que cet article 36 dispose que: « Lorsque le Président de la République est empêché de façon temporaire de remplir ses fonctions, ses pouvoirs sont provisoirement exercés par le Premier Ministre.

En cas de vacance de la Présidence de la République pour quelque cause que ce soit ou d'empêchement absolu définitif constaté par la Cour Constitutionnelle saisie par le Président de l'Assemblée Nationale et le Premier Ministre, les fonctions du Président de la République sont exercées par le Président de l'Assemblée nationale.

Il est procédé à l'élection d'un nouveau Président pour une nouvelle période de cinq ans.

L'élection du nouveau Président a lieu vingt et un jour au moins et quarante jours au plus après constatation officielle de la vacance ou du caractère définitif de l'empêchement.

Dans tous les cas d'empêchement ou de vacance il ne peut être fait application des articles 38, 41, 42 et 50 de la présente Constitution. »

Le Médiateur de la CEDEAO et le Comité National de Redressement de la Démocratie et de la Restauration de l'Etat (CNRDRE) ont convenu d'adopter le présent accord-cadre de mise en œuvre de l'Engagement solennel du 1er avril 2012 dont la teneur suit:

#### **Chapitre I: Mise en œuvre des dispositions de l'article 36 de la Constitution**

##### **Article 1**

Le Président de la République démissionne officiellement de ses fonctions.

##### **Article 2**

Le Président du CNRDRE, conformément à sa déclaration solennelle du 1er avril 2012, déclenche le processus de mise en œuvre de l'article 36 de la Constitution du 25 février 1992.

##### **Article 3**

Conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article 36 de la Constitution, le président de l'Assemblée Nationale et le Premier Ministre saisissent la Cour constitutionnelle de cette démission pour faire constater la vacance du pouvoir. La Cour constitutionnelle, en référence aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article 36 de la Constitution, constate la vacance de la présidence.

##### **Article 4**

Le Président de l'Assemblée nationale est investi par la Cour constitutionnelle comme Président de la République par intérim, avec comme mission d'organiser l'élection présidentielle dans le délai constitutionnel de 40 jours.

## **Chapitre II: Mise en place d'organes de transition**

### **Article 5**

Compte tenu des circonstances exceptionnelles que vit le pays du fait de la crise institutionnelle et de la rébellion armée dans le Nord qui ont gravement affecté le fonctionnement régulier des institutions de la République, et dans l'impossibilité d'organiser les élections dans un délai de quarante jours comme le stipule la Constitution, il s'avère indispensable d'organiser une transition politique devant conduire à des élections libres, démocratiques et transparentes sur l'ensemble du territoire national.

### **Article 6**

Dans les circonstances évoquées à l'article 5 ci-dessus, les parties signataires du présent Accord conviennent de mettre en place des organes de transition, ci-après, chargés de conduire le processus de transition jusqu'à l'organisation de l'élection présidentielle avec un fichier électoral dûment révisé et accepté de tous.

- a-** Un Premier Ministre de transition, Chef du Gouvernement, disposant des pleins pouvoirs et ayant pour mission de conduire la transition, de gérer la crise dans le Nord du Mali et d'organiser des élections libres, transparentes et démocratiques, conformément à une feuille de route, sera désigné;
- b-** Un gouvernement d'union nationale de transition composé de personnalités consensuelles et chargé de mettre en œuvre la feuille de route de sortie de crise est mis en place;
- c-** le gouvernement d'union nationale œuvrera à la mise en place de l'assistance humanitaire;
- d-** Les parties signataires, en concertation avec toutes les parties prenantes, arrêtent une feuille de route pour la transition comprenant:
  - le délai et le chronogramme de la transition;
  - les tâches opérationnelles à accomplir par les différents organes de transition en vue d'une transition pacifique;
  - les modalités d'organisation des élections visant à la normalisation définitive de la situation;
  - la révision du fichier électoral.
- e-** le rôle et la place des membres du CNRDRE pendant le processus de transition seront définis.

## **Chapitre III: Adoption de mesures législatives d'accompagnement**

### **Article 7**

Au regard des circonstances exceptionnelles que connaît le pays du fait de la guerre et afin de permettre l'organisation des élections dans de bonnes conditions sur l'ensemble du territoire national, de renforcer la cohésion sociale et l'unité nationale, un certain nombre de textes législatifs d'accompagnement du processus de transition seront votés par l'Assemblée nationale:

- a-** une loi d'amnistie générale au profit des membres du CNRDRE et de leurs associés;
- b-** une loi portant indemnisation des victimes de la guerre et du mouvement insurrectionnel du 22 mars 2012;
- c-** une loi portant prorogation du mandat des députés jusqu'à la fin de la transition;
- d-** une loi portant orientation et programmation militaire pour les besoins d'organisation et d'équipement de l'Armée;
- e-** une loi portant création d'un Comité militaire de suivi de la réforme des forces de défense et de sécurité.



## **Chapitre IV: Engagements des parties signataires**

### **Article 8**

Le Comité National de Redressement de la Démocratie et de la Restauration de l'Etat (CNRDRE) mettra en œuvre le présent accord sous l'égide du Médiateur de la CEDEAO et avec l'appui de la communauté internationale.

### **Article 9**

Dès la signature du présent accord, le Président en exercice de la CEDEAO prendra les dispositions nécessaires pour la levée des sanctions décidées contre le Mali lors du sommet du 29 mars 2012.

### **Article 10**

Au regard de la situation humanitaire très préoccupante, le Président en exercice de la CEDEAO mettra à la disposition du Mali, le fonds d'assistance humanitaire et sollicitera des partenaires techniques et financiers du Mali et de la communauté internationale une assistance humanitaire appropriée.

Fait à Bamako le 6 Avril 2012

Pour le Médiateur de la  
La CEDEAO et par délégation,  
Le Ministre des Affaires Etrangères  
Et de la Coopération Régionale du  
Burkina Faso.

**Yipène Djibril BASSOLE**

Pour le Comité National  
de Redressement de la  
Démocratie et de la  
Restauration de l'Etat (CNRDRE).

**Capitaine Amadou Haya SANOGO**

Témoin  
Le Ministre de l'Intégration Africaine de  
La République de Côte d'Ivoire

**Adama BICTOGO**

Témoin  
Le Ministre Délégué auprès  
du Ministre des Affaires Etrangères de  
la République Fédérale du Nigéria  
**Dr Mohamed NOURIDDEEN**

## ANNEXE E

### CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS POLITIQUES MARQUANTS AU MALI DEPUIS L'INDEPENDANCE (1960-2012)

---

#### **Septembre 1960**

L'ancienne république du Soudan devient la république du Mali et l'indépendance est proclamée. Modibo Keita est nommé président de la République et la constitution est adoptée.

#### **1962-1964**

Dans le Nord, la première rébellion touareg, ou rébellion des Fellagha dans les régions de Gao, Kidal et Tombouctou est violemment réprimée. Les troupes gouvernementales ne font pas la distinction entre les combattants et les civils touareg. Le conflit provoque un exode massif des Touareg vers les pays voisins, en particulier l'Algérie.

#### **19 novembre 1968**

Un coup d'État militaire renverse Modibo Keita. Le lieutenant Moussa Traoré prend la présidence du pays et instaure un régime militaire.

#### **1976**

Moussa Traoré crée un parti politique, l'Union démocratique du peuple malien (UDPM). Le Mali adopte un système à parti unique.

#### **Juin 1985**

Moussa Traoré est réélu sans opposition avec 89 pour cent des suffrages. Le Mali et le Niger sont le théâtre de nouvelles rébellions touareg. Attaque de Tchintabaradene au Niger.

#### **1988**

Création du Mouvement populaire de l'Azawad (MPLA) en Libye qui est dirigé par Iyad Ag Ghali.

#### **Mai 1990**

Les Touareg du Nord du Niger attaquent Tchintabaradene. De lourdes représailles militaires provoquent la mort de centaines de Touareg au Niger.

#### **Juin 1990**

La rébellion touareg au Mali débute par l'attaque de la prison et de la garnison de Ménaka (Nord-Est, près de la frontière nigérienne)

#### **Janvier 1991**

Un accord de paix entre le gouvernement malien et le Mouvement populaire de l'Azaouad avec le Front islamique arabe de l'Azaouad est signé après une médiation algérienne, à Tamanrasset (Sud de l'Algérie).

#### **Mars 1991**

Moussa Traoré est renversé par le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré qui dirigera le Comité transitoire pour le salut du peuple (CTSP).

#### **Juillet-août 1991**

Le CTSP organise une conférence nationale afin d'élaborer une nouvelle constitution et de déterminer le calendrier électoral.

#### **Avril 1992**

Le Pacte national est signé par le gouvernement, il prévoit la régénération économique du Nord et l'intégration des Touareg au sein de structures militaires et civiles.

Alpha Oumar Konaré remporte les premières élections de l'ère démocratique

#### **Décembre 1993**

Le lieutenant-colonel Oumar Diallo mène une tentative de coup d'Etat.

#### **Mai 1994**

Malgré une série d'initiatives de paix au niveau local et national, les tensions s'aggravent dans le Nord. Elles ont pour résultat la formation du Mouvement patriotique Ganda Koy (MPGK), une milice essentiellement composée de Songhaï.

### **Janvier 1995**

Les accords de Bourem sont signés par le MPGK et le Front populaire pour la libération de l'Azawad (FPLA), mouvement rebelle touareg.

### **Mai 1997**

Alpha Oumar Konaré est réélu pour un second mandat de cinq ans.

### **Juin 2002**

L'ancien président pendant la transition en 1991, le général Amadou Toumani Touré, est élu président de la République.

### **Avril 2006**

Une visite du colonel Mouammar Kadhafi à Tombouctou fait l'objet de critiques de la part des Maliens qui l'accusent d'avoir soutenu les rébellions touareg.

### **23 mai 2006**

Les garnisons de Kidal et de Ménaka sont attaquées par un nouveau mouvement rebelle, l'Alliance démocratique pour le changement (ADC) dirigé par Ibrahim Ag Bahanga.

### **4 juillet 2006**

Le gouvernement malien et l'ADC signent les accords d'Alger.

### **29 avril 2007**

Amadou Toumani Touré est réélu à l'issue d'un processus électoral controversé. Sa victoire est contestée par les candidats de l'opposition.

### **Mai 2007**

Les violences continuent après le rejet par l'Alliance touareg Niger-Mali (ATNM), une nouvelle faction, des accords d'Alger.

### **Février 2009**

Le gouvernement mène avec succès une contre-insurrection dans le Nord.

### **Novembre 2010**

Création du Mouvement national de l'Azawad (MNA). Il rejette les violences, mais appelle à un élan de solidarité des Touareg installés au Mali et à l'étranger.

### **15 février 2011**

Début de la crise libyenne entraînant à la suite de la chute de Kadhafi, le retour de nombreux combattants et civils installés en Lybie.

### **16 octobre 2011**

Le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) est créé. Il résulte de la jonction entre les meneurs du MNA et une partie des combattants touareg de retour de Libye, dirigés par le colonel Ag Najim.

### **17 janvier 2012**

Attaques sur Ménaka au Nord-Est du Mali revendiquées par le MNLA.

### **1<sup>er</sup>-2 février 2012**

Manifestations dans la ville de Kati, près de Bamako, qui abrite plusieurs garnisons de l'armée malienne. Les épouses et proches des militaires envoyés pour combattre les rebelles au Nord dénoncent le manque d'armes et de moyens mis à leur disposition par le gouvernement. Les critiques se concentrent sur le président Amadou Toumani Touré.

### **8 février 2012**

Les rebelles du MNLA et l'alliance démocratique du 23 mai pour le changement prennent Tinzawaten, près de la frontière avec l'Algérie.

### **18 février 2012**

Le MNLA attaque Hombori, une ville située sur la route principale entre Mopti et Gao.

### **10-11 mars 2012**

Le MNLA prend le contrôle de Tessalit alors que les militaires maliens évoquent un « retrait stratégique ».

**22 mars 2012**

Un groupe de soldats se réclamant du Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat (CNRDRE) renverse le président Toumani Touré qui réussit à s'échapper du palais présidentiel attaqué par les mutins venus de Kati. Le CNRDRE annonce la suspension de la Constitution.

**23 mars 2012**

L'Union africaine suspend le Mali. Le chef de la junte, le capitaine Amadou Haya Sanogo, se dit prêt à des négociations avec les rebelles du Nord tout en préservant l'intégrité territoriale du Mali.

**26 mars 2012**

Le Conseil de sécurité des Nations unies condamne la prise du pouvoir par le CNRDRE et exige la restauration de l'ordre constitutionnel.

**29 mars 2012**

La Cedeao lance un ultimatum de 72 heures au CNRDRE pour quitter le pouvoir et désigne le président Blaise Compaoré du Burkina Faso comme médiateur.

**30 mars 2012**

Les rebelles du MNLA et d'Ançar Eddine prennent le contrôle de Kidal.

**2 avril 2012**

Les dirigeants de la Cedeao établissent un embargo économique total contre le Mali pour faire pression sur la junte.

**6 avril 2012**

Le MNLA déclare l'indépendance de l'Azawad dans le Nord du Mali et appelle à un cessez-le-feu unilatéral.

Signature d'un accord-cadre entre la junte militaire dirigée par Sanogo et la Cedeao.

**12 avril 2012**

Investiture du président de l'Assemblée nationale Dioncounda Traoré comme président intérimaire, à la suite de la démission formelle du président Touré.

**20 mai 2012**

La Cedeao et les parties prenantes à la sortie de crise s'accordent sur la poursuite de la transition par le président Traoré pour une durée d'un an. Le médiateur du Burkina Faso annonce que le capitaine Sanogo bénéficiera du statut d'ancien chef de l'Etat.

**21 mai 2012**

Agression du président Traoré au palais présidentiel par des manifestants hostiles à la décision de prolonger sa présidence intérimaire à un an (et non aux quarante jours prescrits par la Constitution en cas de démission du président).

**26 mai 2012**

Le MNLA et Ançar Eddine annoncent avoir conclu un accord de fusion des deux mouvements et la création d'un Etat islamique indépendant de l'Azawad.

**1<sup>er</sup> juin 2012**

Les dirigeants du MNLA rejettent l'accord avec Ançar Eddine et réaffirment leur choix de la laïcité, incompatible avec le projet islamiste d'Ançar Eddine.

**12 juin 2012**

Les manifestants à Kidal demandent le départ des éléments d'Ançar Eddine et le retour du MNLA dans la ville. Les manifestants sont dispersés à coup de fouet par « la police islamique » d'Ançar Dine.

**17-19 juin 2012**

Des contacts préliminaires se déroulent à Ouagadougou (Burkina Faso) entre des représentants du MNLA, puis des représentants d'Ançar Eddine et le médiateur Blaise Compaoré.

**29 juin 2012**

Les affrontements avec les combattants du MUJAO alliés à Ançar Eddine conduisent à l'éviction du MNLA de Gao puis de Tombouctou.

**29-30 juin 2012**

Les hommes d'Ançar Eddine attaquent des mausolées de saints musulmans à Tombouctou.

## ANNEXE F

### A PROPOS DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 130 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits meurtriers.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situés dans des pays à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux décideurs politiques internationaux. Crisis Group publie également *CrisisWatch*, un bulletin mensuel de douze pages offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans la plupart des pays en conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports et briefings de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org). Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Thomas Pickering, un ancien ambassadeur américain. Louise Arbour, ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et ancienne procureur général des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, est la présidente de Crisis Group depuis juillet 2009.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et dispose de bureaux ou de représentations dans 34 villes : Abuja, Bangkok, Beyrouth, Bichkek, Bogotá, Bujumbura, Dakar, Damas, Dubai, Gaza, Guatemala City, Islamabad, Istanbul, Jakarta, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Katmandou, Le Caire, Londres, Moscou, Nairobi, New York, Port-au-Prince, Pékin, Pristina, Rabat, Sanaa, Sarajevo, Séoul, Tbilissi, Tripoli, Tunis et Washington. Crisis Group couvre environ 70 pays et territoires touchés ou menacés par des crises sur quatre continents. En Afrique, il s'agit de : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, et Zim-

babwe ; en Asie : Afghanistan, Birmanie/Myanmar, Cachemire, Corée du Nord, Détroit de Taïwan, Indonésie, Kazakhstan, Kirghizstan, Malaisie, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Turkménistan ; en Europe : Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Géorgie, Kosovo, Macédoine, Russie (Caucase du Nord), Serbie et Turquie ; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Algérie, Bahreïn, Egypte, Iran, Irak, Israël/Palestine, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Sahara occidental, Syrie, Tunisie et Yémen ; et en Amérique latine et aux Caraïbes : Colombie, Guatemala, Haïti et Venezuela.

Crisis Group reçoit le soutien financier de nombreux gouvernements, fondations institutionnelles et donateurs privés. Les agences et départements gouvernementaux suivants ont contribué au financement de Crisis Group au cours des dernières années : le ministère allemand fédéral des Affaires étrangères, l'Agence américaine pour le développement international, l'Agence australienne pour le développement international, le Département australien des affaires étrangères et du commerce, l'Agence autrichienne pour le développement, le ministère belge des Affaires étrangères, l'Agence canadienne de développement international, le Centre canadien de recherches pour le développement international, le ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère royal danois des Affaires étrangères, la Commission européenne, le ministère finlandais des Affaires étrangères, Irish Aid, le ministère des Affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, l'Agence néo-zélandaise pour le développement international, le ministère royal norvégien des Affaires étrangères, le Département du Royaume-Uni pour le développement international, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, l'Agence suédoise pour la coopération internationale et le développement, le ministère suédois des Affaires étrangères, et le ministère turc des Affaires étrangères.

Les fondations et donateurs du secteur privé, qui ont contribué au financement de Crisis Group au cours des dernières années, sont : Adessium Foundation, Carnegie Corporation of New York, The Charitable Foundation, The Elders Foundation, Henry Luce Foundation, William & Flora Hewlett Foundation, Humanity United, Hunt Alternatives Fund, John D. & Catherine T. MacArthur Foundation, Open Society Institute, Ploughshares Fund, Rockefeller Brothers Fund et VIVA Trust.

**Juillet 2012**

## ANNEXE G

## RAPPORTS ET BRIEFINGS DE CRISIS GROUP SUR L'AFRIQUE DEPUIS 2009

*Afrique australe*

*Zimbabwe: Engaging the Inclusive Government*, Briefing Afrique N°59, 20 avril 2009.

*Zimbabwe: Political and Security Challenges to the Transition*, Briefing Afrique N°70, 3 mars 2010.

*Madagascar : sortir du cycle de crises*, Rapport Afrique N°156, 18 mars 2010.

*Madagascar : la crise à un tournant critique ?*, Rapport Afrique N°166, 18 novembre 2010 (aussi disponible en anglais).

*Zimbabwe: The Road to Reform or Another Dead End*, Rapport Afrique N°173, 27 avril 2011.

*Resistance and Denial: Zimbabwe's Stalled Reform Agenda*, Briefing Afrique N°82, 16 novembre 2011.

*Zimbabwe's Sanctions Standoff*, Briefing Afrique N°86, 6 février 2012.

*Afrique centrale*

*Tchad : la poudrière de l'Est*, Rapport Afrique N°149, 15 avril 2009 (aussi disponible en anglais).

*Congo : cinq priorités pour une stratégie durable de construction de la paix*, Rapport Afrique N°150, 11 mai 2009 (aussi disponible en anglais).

*Congo : une stratégie globale pour désarmer les FDLR*, Rapport Afrique N°151, 9 juillet 2009 (aussi disponible en anglais).

*Burundi : réussir l'intégration des FNL*, Briefing Afrique N°63, 30 juillet 2009.

*Tchad : sortir du piège pétrolier*, Briefing Afrique N°65, 26 août 2009 (aussi disponible en anglais).

*République centrafricaine : relancer le dialogue politique*, Briefing Afrique N°69, 12 janvier 2010 (aussi disponible en anglais).

*Burundi : garantir un processus électoral crédible*, Rapport Afrique N°155, 12 février 2010 (aussi disponible en anglais).

*Libye/Tchad : au-delà d'une politique d'influence*, Briefing Afrique N°71, 23 mars 2010 (aussi disponible en arabe).

*Congo : l'enlisement du projet démocratique*, Briefing Afrique N°73, 8 avril 2010 (aussi disponible en anglais).

*Tchad : au-delà de l'apaisement*, Rapport Afrique N°162, 17 août 2010.

*Congo : pas de stabilité au Kivu malgré le rapprochement avec le Rwanda*, Rapport Afrique N°165, 16 novembre 2010 (aussi disponible en anglais).

*De dangereuses petites pierres : les diamants en République centrafricaine*, Rapport Afrique N°167, 16 décembre 2010 (aussi disponible en anglais).

*Burundi : du boycott électoral à l'impasse politique*, Rapport Afrique N°169, 7 février 2011 (aussi disponible en anglais).

*Le Nord-Ouest du Tchad : la prochaine zone à haut risque ?*, Briefing Afrique N°78, 17 février 2011.

*Congo : le dilemme électoral*, Rapport Afrique N°175, 5 mai 2011 (aussi disponible en anglais).

*Congo : le processus électoral vu de l'Est*, Briefing Afrique N°80, 5 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

*L'Afrique sans Kadhafi : le cas du Tchad*, Rapport Afrique N°180, 21 octobre 2011 (aussi disponible en anglais).

*The Lord's Resistance Army: End Game?*, Rapport Afrique N°182, 17 novembre 2011.

*Burundi : la crise de corruption*, Rapport Afrique N°185, 21 mars 2012 (aussi disponible en anglais).

*L'or noir au Congo : risque d'instabilité ou opportunité de développement ?*, Rapport Afrique N°188, 11 juillet 2012 (aussi disponible en anglais).

*Afrique de l'Ouest*

*Liberia: Uneven Progress in Security Sector Reform*, Rapport Afrique N°148, 13 janvier 2009.

*Guinée-Bissau : construire un véritable pacte de stabilité*, Briefing Afrique N°57, 29 janvier 2009 (aussi disponible en anglais).

*Guinée : la transition ne fait que commencer*, Briefing Afrique N°58, 5 mars 2009 (aussi disponible en anglais).

*Nigeria: Seizing the Moment in the Niger Delta*, Briefing Afrique N°60, 30 avril 2009.

*Guinée-Bissau: Beyond Rule of the Gun*, Briefing Afrique N°61, 25 juin 2009 (aussi disponible en portugais).

*Côte d'Ivoire : les impératifs de sortie de crise*, Briefing Afrique N°62, 2 juillet 2009 (aussi disponible en anglais).

*Guinée : pour en finir avec les régimes militaires*, Briefing Afrique N°66, 16 octobre 2009 (aussi disponible en anglais).

*Côte d'Ivoire : sécuriser le processus électoral*, Rapport Afrique N°158, 5 mai 2010.

*Cameroun : Etat fragile?*, Rapport Afrique N°160, 25 mai 2010 (aussi disponible en anglais).

*Cameroun : les dangers d'un régime en pleine fracture*, Rapport Afrique N°161, 24 juin 2010 (aussi disponible en anglais).

*Guinée : réformer l'armée*, Rapport Afrique N°164, 23 septembre 2010 (aussi disponible en anglais).

*Côte d'Ivoire : sortir enfin de l'ornière ?*, Briefing Afrique N°77, 25 novembre 2010.

*Northern Nigeria: Background to Conflict*, Rapport Afrique N°168, 20 décembre 2010.

*Nigeria's Elections: Reversing the Degeneration?*, Briefing Afrique N°79, 24 février 2011.

*Côte d'Ivoire : faut-il se résoudre à la guerre ?*, Rapport Afrique N°171, 3 mars 2011 (aussi disponible en anglais).

*Une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire*, Rapport Afrique N°176, 1<sup>er</sup> août 2011 (aussi disponible en anglais).

*Liberia: How Sustainable Is the Recovery?*, Rapport Afrique N°177, 19 août 2011.

*Guinée : remettre la transition sur les rails*, Rapport Afrique N°178, 23 septembre 2011 (aussi disponible en anglais).

*Côte d'Ivoire : poursuivre la convalescence*, Briefing Afrique N°83, 16 décembre 2011 (aussi disponible en anglais).

*Au-delà des compromis : les perspectives de réforme en Guinée-Bissau*, Rapport Afrique N°183, 23 janvier 2012 (aussi disponible en portugais).

*Liberia: Time for Much-Delayed Reconciliation and Reform*, Briefing Afrique N°88, 12 juin 2012.

*Corne de l'Afrique*

*Sudan: Justice, Peace and the ICC*, Rapport Afrique N°152, 17 juillet 2009.

- Somalia: The Trouble with Puntland*, Briefing Afrique N°64, 12 août 2009.
- Ethiopia: Ethnic Federalism and Its Discontents*, Rapport Afrique N°153, 4 septembre 2009.
- Somaliland: A Way out of the Electoral Crisis*, Briefing Afrique N°67, 7 décembre 2009.
- Sudan: Preventing Implosion*, Briefing Afrique N°68, 17 décembre 2009.
- Jonglei's Tribal Conflicts: Countering Insecurity in South Sudan*, Rapport Afrique N°154, 23 décembre 2009.
- Rigged Elections in Darfur and the Consequences of a Probable NCP Victory in Sudan*, Briefing Afrique N°72, 30 mars 2010.
- L'Armée de résistance du Seigneur : une stratégie régionale pour sortir de l'impasse*, Rapport Afrique N°157, 28 avril 2010 (aussi disponible en anglais).
- Sudan: Regional Perspectives on the Prospect of Southern Independence*, Rapport Afrique N°159, 6 mai 2010.
- Somalia's Divided Islamists*, Briefing Afrique N°74, 18 mai 2010 (aussi disponible en somali).
- Sudan: Defining the North-South Border*, Briefing Afrique N°75, 2 septembre 2010.
- Eritrea: The Siege State*, Rapport Afrique N°163, 21 septembre 2010.
- Negotiating Sudan's North-South Future*, Briefing Afrique N°76, 23 novembre 2010.
- Somalia: The Transitional Government on Life Support*, Rapport Afrique N°170, 21 février 2011.
- Politics and Transition in the New South Sudan*, Briefing Afrique N°172, 4 avril 2011.
- Divisions in Sudan's Ruling Party and the Threat to the Country's Stability*, Rapport Afrique N°174, 4 mai 2011.
- South Sudan: Compounding Instability in Unity State*, Rapport Afrique N°179, 17 octobre 2011 (aussi disponible en chinois).
- Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (I) : l'Afrique centrale*, Rapport Afrique N°181, 7 novembre 2011 (aussi disponible en anglais).
- Kenya: Impact of the ICC Proceedings*, Briefing Afrique N°84, 9 janvier 2012.
- Kenyan Somali Islamist Radicalisation*, Briefing Afrique N°85, 25 janvier 2012.
- The Kenyan Military Intervention in Somalia*, Rapport Afrique N°184, 15 février 2012.
- Somalia: An Opportunity that Should Not Be Missed*, Briefing Afrique N°87, 22 février 2012.
- China's New Courtship in South Sudan*, Rapport Afrique N°186, 4 avril 2012.
- Uganda: No Resolution to Growing Tensions*, Rapport Afrique N°187, 5 avril 2012.

## ANNEXE H

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

## PRESIDENT DU CONSEIL

**Thomas R Pickering**

Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigeria et en Jordanie

## PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE

**Louise Arbour**

Ancienne haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et procureur général des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda

## VICE-PRESIDENTS DU CONSEIL

**Ayo Obe**

Juriste, Lagos, Nigeria

**Ghassan Salamé**

Doyen, Ecole des affaires internationales, Sciences Po Paris

## COMITE DE DIRECTION

**Morton Abramowitz**

Ancien secrétaire d'Etat adjoint et ambassadeur des Etats-Unis en Turquie

**Cheryl Carolus**

Ancienne haut commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale de l'ANC

**Maria Livanos Cattau**

Ancienne secrétaire général à la Chambre de commerce internationale

**Yoichi Funabashi**

Président, Rebuild Japan Initiative Foundation ; Ancien rédacteur en chef de l'*Asahi Shimbun*, Japon

**Frank Giustra**

Président-directeur général, Fiore Financial Corporation

**Lord (Mark) Malloch-Brown**

Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

**Moisés Naím**

Chercheur principal, Programme économie Internationale, Carnegie Endowment for International Peace ; ancien rédacteur en chef, *Foreign Policy*

**George Soros**

Président, Open Society Institute

**Pär Stenbäck**

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Finlande

## AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

**Nahum Barnea**

Editorialiste en chef de *Yedioth Ahronoth*, Israël

**Samuel Berger**

Président, Albright Stonebridge Group LLC ; ancien conseiller à la sécurité nationale des Etats-Unis

**Emma Bonino**

Vice-présidente du Sénat ; ancienne ministre italienne aux Affaires européennes et au Commerce extérieur et commissaire européenne pour l'aide humanitaire

**Micheline Calmy-Rey**

Ancienne présidente et ministre des Affaires étrangères de la Confédération suisse

**Wesley Clark**

Ancien commandant suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe

**Sheila Coronel**

Professeur « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation ; directeur du Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia, Etats-Unis

**Mark Eyskens**

Ancien Premier ministre de Belgique

**Nabil Fahmy**

Ancien ambassadeur égyptien aux Etats-Unis et au Japon ; Doyen et fondateur, Ecole des affaires publiques, Université américaine du Caire

**Joshua Fink**

Président-directeur général & directeur des investissements, Enso Capital Management LLC

**Joschka Fischer**

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Allemagne

**Lykke Friis**

Ancienne ministre du Climat et de l'Energie et ministre à l'Egalité des sexes du Danemark ; Ancienne rectrice à l'Université de Copenhague

**Jean-Marie Guéhenno**

Professeur « Arnold Saltzman » d'études sur la paix et les conflits, Université de Columbia ; ancien sous-secrétaire général du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies

**Carla Hills**

Ancienne ministre du Logement et représentante du Commerce extérieur des Etats-Unis

**Mo Ibrahim**

Fondateur et président, Mo Ibrahim Foundation ; fondateur, Celtel International

**Igor Ivanov**

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Fédération russe

**Asma Jahangir**

Présidente de l'Association du Barreau de la Cour suprême du Pakistan ; ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

**Wadah Khanfar**

Co-fondateur, Forum Al Sharq ; Ancien directeur général du réseau Al Jazeera

**Wim Kok**

Ancien Premier ministre des Pays-Bas

**Ricardo Lagos**

Ancien président du Chili

**Joanne Leedom-Ackerman**

Ancienne secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

**Lalit Mansingh**

Ancien ministre indien des Affaires étrangères, ambassadeur auprès des Etats-Unis et haut commissaire au Royaume-Uni

**Benjamin Mkapa**

Ancien président de la Tanzanie

**Laurence Parisot**

Présidente, MEDEF (syndicat du patronat français),

**Karim Raslan**

Fondateur, directeur et président-directeur général de KRA Group

**Paul Reynolds**

Président-directeur général, Canaccord Financial Inc.

**Javier Solana**

Ancien haut représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune, secrétaire général de l'OTAN et ministre des Affaires étrangères d'Espagne

**Liv Monica Stubholt**

Première vice-présidente en stratégie et communication, Kvaerner ASA ; Ancienne secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Norvège.

**Lawrence Summers**

Ancien directeur du National Economic Council et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université d'Harvard

**Wang Jisi**

Doyen, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin ; Membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois

**Wu Jianmin**

Vice-directeur exécutif, China Institute for Innovation and Development Strategy ; Membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; Ancien ambassadeur chinois aux Nations unies et en France

**Lionel Zinsou**

Président-directeur général, PAI Partners



---

**CONSEIL PRESIDENTIEL**

Groupe éminent de donateurs privés qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

<b>Mala Gaonkar</b>	<b>Ford Nicholson &amp; Lisa Wolverton</b>	<b>White and Case LLP</b>
<b>Frank Holmes</b>	<b>Harry Pokrandt</b>	<b>Neil Woodyer</b>
<b>Steve Killelea</b>	<b>Shearman &amp; Sterling LLP</b>	
<b>George Landegger</b>	<b>Ian Telfer</b>	

---

**CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL**

Donateurs privés qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

<b>APCO Worldwide Inc.</b>	<b>Alan Griffiths</b>	<b>McKinsey &amp; Company</b>	<b>Statoil</b>
<b>Stanley Bergman &amp; Edward Bergman</b>	<b>Rita E. Hauser</b>	<b>Harriet Mouchly-Weiss</b>	<b>Belinda Stronach</b>
<b>Harry Bookey &amp; Pamela Bass-Bookey</b>	<b>Sir Joseph Hotung</b>	<b>Näringslivets Internationella Råd (NIR) – International Council of Swedish Industry</b>	<b>Talisman Energy</b>
<b>BP</b>	<b>Iara Lee &amp; George Gund III Foundation</b>	<b>Griff Norquist</b>	<b>Tilleke &amp; Gibbins</b>
<b>Chevron</b>	<b>George Kellner</b>	<b>Ana Luisa Ponti &amp; Geoffrey Hogue</b>	<b>Kevin Torudag</b>
<b>Neil &amp; Sandra DeFeo Family Foundation</b>	<b>Amed Khan</b>	<b>Kerry Propper</b>	<b>VIVA Trust</b>
<b>Equinox Partners</b>	<b>Faisel Khan</b>	<b>Michael L. Riordan</b>	<b>Yapı Merkezi Construction and Industry Inc.</b>
<b>Fares I. Fares</b>	<b>Zelmira Koch Polk</b>	<b>Shell</b>	<b>Stelios S. Zavvos</b>
<b>Neemat Frem</b>	<b>Elliott Kulick</b>	<b>Nina Solarz</b>	
<b>Seth &amp; Jane Ginns</b>	<b>Liquidnet</b>		
	<b>Jean Manas &amp; Rebecca Haile</b>		

---

**CONSEILLERS**

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

<b>Martti Ahtisaari</b> Président émérite	<b>Joaquim Alberto Chissano</b>	<b>Nobuo Matsunaga</b>	<b>Michael Sohlman</b>
<b>George Mitchell</b> Président émérite	<b>Victor Chu</b>	<b>Barbara McDougall</b>	<b>Thorvald Stoltenberg</b>
<b>Gareth Evans</b> Président émérite	<b>Mong Joon Chung</b>	<b>Matthew McHugh</b>	<b>Leo Tindemans</b>
<b>Kenneth Adelman</b>	<b>Pat Cox</b>	<b>Miklós Németh</b>	<b>Ed van Thijn</b>
<b>Adnan Abu Odeh</b>	<b>Gianfranco Dell'Alba</b>	<b>Christine Ockrent</b>	<b>Simone Veil</b>
<b>HRH Prince Turki al-Faisal</b>	<b>Jacques Delors</b>	<b>Timothy Ong</b>	<b>Shirley Williams</b>
<b>Hushang Ansary</b>	<b>Alain Destexhe</b>	<b>Olara Otunnu</b>	<b>Grigory Yavlinski</b>
<b>Óscar Arias</b>	<b>Mou-Shih Ding</b>	<b>Lord (Christopher) Patten</b>	<b>Uta Zapf</b>
<b>Ersin Arıoğlu</b>	<b>Uffe Ellemann-Jensen</b>	<b>Shimon Peres</b>	<b>Ernesto Zedillo</b>
<b>Richard Armitage</b>	<b>Gernot Erlor</b>	<b>Victor Pinchuk</b>	
<b>Diego Arria</b>	<b>Marika Fahlén</b>	<b>Surin Pitsuwan</b>	
<b>Zainab Bangura</b>	<b>Stanley Fischer</b>	<b>Cyril Ramaphosa</b>	
<b>Shlomo Ben-Ami</b>	<b>Malcolm Fraser</b>	<b>Fidel V. Ramos</b>	
<b>Christoph Bertram</b>	<b>I.K. Gujral</b>	<b>George Robertson</b>	
<b>Alan Blinks</b>	<b>Swanee Hunt</b>	<b>Michel Rocard</b>	
<b>Lakhdar Brahimi</b>	<b>Max Jakobson</b>	<b>Volker Rühe</b>	
<b>Zbigniew Brzezinski</b>	<b>James V. Kimsey</b>	<b>Güler Sabancı</b>	
<b>Kim Campbell</b>	<b>Aleksander Kwasniewski</b>	<b>Mohamed Sahnoun</b>	
<b>Jorge Castañeda</b>	<b>Todung Mulya Lubis</b>	<b>Salim A. Salim</b>	
<b>Naresh Chandra</b>	<b>Allan J. MacEachen</b>	<b>Douglas Schoen</b>	
<b>Eugene Chien</b>	<b>Graça Machel</b>	<b>Christian Schwarz-Schilling</b>	
	<b>Jessica T. Mathews</b>		